


VITAM
IMPENDERE
VERO.



JEAN-JACQUES ROUSSEAU,

CITOYEN DE GENEVE,

À

CHRISTOPHE DE BEAUMONT,

Archevêque de Paris, Duc de St. Cloud, Pair de France, Commandeur de l'Ordre du St. Esprit, Proviseur de Sorbonne, &c.

Da veniam si quid liberius dixi, non ad contumeliam tuam, sed ad defensionem meam. Præsumpsi enim de gravitate & prudentiâ tua, quià potes considerare quantam mihi respondendi necessitatem imposueris.

Aug. Epist. 238. ad Pascent.



A AMSTERDAM,

Chez MARC MICHEL REY.

M. DCC. LXIII.

ARREST
DE LA COUR
DE PARLEMENT,

Qui condamne un Imprimé ayant pour titre Émile, ou de l'Éducation, par J. J. Rouſſeau, *imprimé à La Haye...* M. DCC. LXII, *à être lacéré & brulé par l'Exécuteur de la Haute Juſtice.*

EXTRAIT DES REGISTRES DU PARLEMENT.

Du 9 Juin 1762.

CE jour, les Gens du Roi ſont entrés, & Me. Omer-Joly de Fleury, Avocat dudit Seigneur Roi, portant la parole, ont dit :

Qu'ils déféroient à la Cour un Imprimé en quatre volumes *in-octavo*, intitulé : *Emile, ou de l'Education, par J. J. Rouſſeau, Citoyen de Geneve*, dit Imprimé, *à la Haye en M. DCC. LXII.*

Que cet ouvrage ne paroît compoſé que dans la vue de ramener tout à la Religion naturelle, & que l'Auteur s'occupe dans le plan de l'Education qu'il prétend donner à ſon Eleve, à développer ce ſyſtême criminel.

Qu'il ne prétend inſtruire cet Eleve que d'après la nature, qui eſt ſon unique guide, pour former en lui l'homme moral ; qu'il regarde toutes les Religions comme également bonnes & comme pouvant toutes avoir

leurs raiſons dans le climat, dans le Gouvernement, dans le génie du Peuple, ou dans quelqu'autre cauſe locale qui rend l'une préférable à l'autre, ſelon les temps & les lieux.

Qu'il borne l'homme aux connoiſſances que l'inſtinct porte à chercher, flatte les paſſions comme les principaux inſtruments de notre conſervation, avance qu'on peut être ſauvé ſans croire en Dieu, parce qu'il admet une ignorance invincible de la Divinité qui peut excuſer l'homme; que ſelon ſes principes, la ſeule raiſon eſt juge dans le choix d'une Religion, laiſſant à ſa diſpoſition la nature du culte que l'homme doit rendre à l'Etre ſuprême, que cet Auteur croit honorer en parlant avec impiété du culte extérieur qu'il a établi dans la Religion, ou que l'Egliſe a preſcrit ſous la direction de l'Eſprit-Saint qui la gouverne.

Que conſéquemment à ce ſyſtême, de n'admettre que la Religion naturelle, quelle qu'elle ſoit chez les différents Peuples, il oſe eſſayer de détruire la vérité de l'Ecriture Sainte & des Prophéties, la certitude des miracles énoncés dans les Livres Saints, l'infaillibilité de la révélation, l'autorité de l'Egliſe; & que ramenant tout à cette Religion naturelle, dans laquelle il n'admet qu'un culte & des loix arbitraires, il entreprend de juſtifier non-ſeulement toutes les Religions, prétendant qu'on s'y ſauve indiſtinctement, mais même l'infidé-

lité & la réſiſtance de tout homme à qui l'on voudroit prouver la divinité de J. C. & l'exiſtence de la Religion Chrétienne, qui ſeule a Dieu pour auteur, & à l'égard de laquelle il porte le blaſphême juſqu'à la donner pour ridicule, pour contradictoire, & à inſpirer une indifférence ſacrilege pour ſes myſteres & pour ſes dogmes, qu'il voudroit pouvoir anéantir.

Que tels ſont les principes impies & déteſtables que ſe propoſe d'établir dans ſon Ouvrage cet Ecrivain qui ſoumet la Religion à l'examen de la raiſon, qui n'établit qu'une foi purement humaine, & qui n'admet de vérités & de dogmes en matiere de Religion, qu'autant qu'il plaît à l'eſprit livré à ſes propres lumieres, ou plutôt à ſes égarements, de les recevoir ou de les rejetter.

Qu'à ces impiétés il ajoute des détails indécents, des explications qui bleſſent la bienſéance & la pudeur, des propoſitions qui tendent à donner un caractere faux & odieux à l'autorité ſouveraine, à détruire le principe de l'obéiſſance qui lui eſt due, & à affoiblir le reſpect & l'amour des Peuples pour leurs Rois.

Qu'ils croyent que ces traits ſuffiſent pour donner à la Cour une idée de l'Ouvrage qu'ils lui dénoncent; que les maximes qui y ſont répandues forment par leur réunion un ſyſtême chimérique, auſſi impraticable dans ſon exécution, qu'abſurde & condamnable dans ſon

projet. Que feroient d'ailleurs les Sujets élevés dans de pareilles maximes, finon des hommes préoccupés du fepticifme & de la tolérance, abandonnés à leurs paffions, livrés aux plaifirs des fens, concentrés en eux-mêmes par l'amour-propre, qui ne connoîtroient d'autre voix que celle de la nature, & qui au noble defir de la folide gloire fubftitueroient la pernicieufe manie de la fingularité ? Quelles regles pour les mœurs ! Quels hommes pour la Religion & pour l'Etat, que des enfants élevés dans des principes qui font également horreur au Chrétien & au Citoyen !

Que l'Auteur de ce Livre n'ayant point craint de fe nommer lui-même, ne fauroit être trop promptement pourfuivi ; qu'il eft important, puifqu'il s'eft fait connoître, que la Juftice fe mette à portée de faire un exemple tant fur l'Auteur que fur ceux qu'on pourra découvrir avoir concouru foit à l'impreffion, foit à la diftribution d'un pareil Ouvrage, digne comme eux de toute fa févérité.

Que c'eft l'objet des Conclufions par écrit qu'ils laiffent à la Cour avec un Exemplaire du Livre ; & fe font les Gens du Roi retirés.

Eux retirés :

Vu le Livre en quatre Tomes *in*-8vo, intitulé : *Emile, ou de l'Education, par J. J. Rouffeau, Citoyen de Geneve.* Sana-

bilibus ægrotamus malis; ipſaque nos in rectum natura genitos, ſi emendari velimus juvat. Senec. de Irâ, Lib. XI. cap. xiij. tom. 1, 2, 3, & 4. *A La Haye, chez J. Néaulme, Libraire; avec Privilege de N. S. les Etats de Hollande & de Weſtfriſe.* Concluſions du Procureur-Général du Roi; oui le Rapport de Me. Pierre-François Lenoir, Conſeiller; la matiere miſe en délibération:

La Cour ordonne que ledit Livre imprimé, ſera lacéré & brulé en la Cour du Palais, au pied du grand Eſcalier d'icelui, par l'Exécuteur de la Haute Juſtice; enjoint à tous ceux qui en ont des Exemplaires, de les apporter au Greffe de la Cour, pour y être ſupprimés; fait très-expreſſes inhibitions & défenſes à tous Libraires d'imprimer, vendre & débiter ledit Livre, & à tous Colporteurs, Diſtributeurs ou autres, de le colporter ou diſtribuer, à peine d'être pourſuivis extraordinairement, & punis ſuivant la rigueur des Ordonnances. Ordonne qu'à la Requête du Procureur-Général du Roi, il ſera informé par-devant le Conſeiller-Rapporteur, pour les Témoins qui ſe trouveront à Paris, & par-devant les Lieutenants Criminels des Bailliages & Sénéchauſſées du Reſſort, pour les Témoins qui ſeroient hors de ladite Ville, contre les Auteur, Imprimeurs ou Diſtributeurs dudit Livre; pour les informations faites, rapportées & communi-

quées au Procureur-Général du Roi, être par lui requis & par la Cour ordonné ce qu'il appartiendra : & cependant ordonne que le nommé J. J. Rousseau, dénommé au Frontispice dudit Livre, sera pris & appréhendé au corps, & amené ès Prisons de la Conciergerie du Palais, pour être oui & interrogé par-devant ledit Conseiller-Rapporteur, sur les faits dudit Livre, & répondre aux Conclusions que le Procureur-Général entend prendre contre lui ; & ou ledit J. J. Rousseau ne pourroit être pris & appréhendé, après perquisition faite de sa personne, assigné à quinzaine, ses biens saisis & annotés, & à iceux Commissaires établis, jusqu'à ce qu'il ait obéi suivant l'Ordonnance ; & à cet effet ordonne qu'un Exemplaire dudit Livre sera déposé au Greffe de la Cour, pour servir à l'instruction du Procès. Ordonne en outre que le présent Arrêt sera imprimé, publié & affiché par-tout où besoin sera. Fait en Parlement, le 9 Juin mil sept cent soixante-deux.

Signé, DUFRANC.

Et le Vendredi 11 *Juin* 1762, *ledit Ecrit mentionné ci-dessus a été lacéré & brulé au pied du grand Escalier du Palais, par l'Exécuteur de la Haute Justice, en présence de moi Etienne-Dagobert Ysabeau, l'un des trois principaux Commis pour la Grand'Chambre, assisté de deux Huissiers de la Cour.*

Signé, YSABEAU.

A PARIS, chez P. G. SIMON, Imprimeur du Parlement, rue de la Harpe, à l'Hercule. 1762.

MANDEMENT
DE MONSEIGNEUR
L'ARCHEVÊQUE
DE PARIS,

Portant condamnation d'un Livre qui a pour titre : ÉMILE, *ou de l'Education, par J. J. Rousseau, Citoyen de Geneve.* A Amsterdam, chez Jean Néaulme, Libraire, 1762.

CHRISTOPHE DE BEAUMONT, *par la Miséricorde Divine, & par la grace du Saint Siege Apostolique, Archevêque de Paris, Duc de Saint-Cloud, Pair de France, Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, Proviseur de Sorbonne, &c.* A tous les Fideles de notre Diocese : SALUT ET BÉNÉDICTION.

SAINT PAUL a prédit, mes très-chers Freres, qu'il viendroit *des jours périlleux où il y auroit des gens amateurs d'eux-mêmes, fiers, superbes, blasphémateurs, impies, calomniateurs, enflés d'orgueil,*

amateurs des voluptés plutôt que de Dieu; des hommes d'un esprit corrompu, & pervertis dans la Foi. (*a*) Et dans quels temps malheureux cette prédiction s'est-elle accomplie plus à la lettre que dans les nôtres! L'incrédulité enhardie par toutes les passions, se présente sous toutes les formes, afin de se proportionner, en quelque sorte, à tous les âges, à tous les caracteres, à tous les états. Tantôt, pour s'insinuer dans des esprits qu'elle trouve déja *ensorcelés par la bagatelle*, (*b*) elle emprunte un style léger, agréable & frivole : delà tant de Romans également obscenes & impies, dont le but est d'amuser l'imagination, pour séduire l'esprit & corrompre le cœur. Tantôt, affectant un air de profondeur & de sublimité dans ses vues, elle feint de remonter aux premiers principes de nos connoissances, & prétend s'en autoriser, pour secouer un joug qui, selon elle, déshonore l'humanité, la Divinité même. Tantôt elle déclame en furieuse contre le zele de la Religion, & prêche la tolérance

(*a*) In novissimis diebus instabunt tempora periculosa : erunt homines se ipsos amantes... elati, superbi, blasphemi... scelesti... criminatores... tumidi, & voluptatum amatores magis quàm Dei... homines corrupti mente, & reprobi circà fidem. 2. *Tim. c.* 3. *v.* 1. 4. 8.

(*b*) Fascinatio nugacitatis obscurat bona. *Sap. c.* 4. *v.* 12.

universelle avec emportement. Tantôt enfin, réunissant tous ces divers langages, elle mêle le sérieux à l'enjouement, des maximes pures à des obscénités, de grandes vérités à de grandes erreurs, la Foi au blasphême; elle entreprend, en un mot, d'accorder la lumiere avec les ténebres, Jesus-Christ avec Bélial. Et tel est spécialement, M. T. C. F., l'objet qu'on paroît s'être proposé dans un Ouvrage récent, qui a pour titre : EMILE, OU DE L'ÉDUCATION. Du sein de l'erreur, il s'est élevé un homme plein du langage de la Philosophie, sans être véritablement Philosophe : esprit doué d'une multitude de connoissances qui ne l'ont pas éclairé, & qui ont répandu des ténebres dans les autres esprits; caractere livré aux paradoxes d'opinions & de conduite, alliant la simplicité des mœurs avec le faste des pensées, le zele des maximes antiques avec la fureur d'établir des nouveautés, l'obscurité de la retraite avec le desir d'être connu de tout le monde : on l'a vu invectiver contre les sciences qu'il cultivoit, préconiser l'excellence de l'Evangile dont il détruisoit les dogmes, peindre la beauté des vertus qu'il éteignoit dans l'ame de ses Lecteurs. Il s'est fait le Précepteur du Genre-humain pour le tromper, le Moniteur public pour égarer tout le monde, l'Oracle du siecle pour achever de le perdre. Dans un

Ouvrage sur l'inégalité des conditions, il avoit abaissé l'homme jusqu'au rang des bêtes; dans une autre production plus récente, il avoit insinué le poison de la volupté en paroissant le proscrire : dans celui-ci, il s'empare des premiers moments de l'homme, afin d'établir l'empire de l'irreligion.

Quelle entreprise, M. T. C. F.! l'éducation de la jeunesse est un des objets les plus importants de la sollicitude & du zele des Pasteurs. Nous savons que pour réformer le monde, autant que le permettent la foiblesse & la corruption de notre nature, il suffiroit d'observer sous la direction & l'impression de la grace les premiers rayons de la raison humaine, de les saisir avec soin, & de les diriger vers la route qui conduit à la vérité. Par-là ces esprits, encore exempts de préjugés, seroient pour toujours en garde contre l'erreur; ces cœurs, encore exempts de grandes passions, prendroient les impressions de toutes les vertus. Mais à qui convient-il mieux qu'à nous & à nos Coopérateurs dans le saint Ministere, de veiller ainsi sur les premiers moments de la jeunesse Chrétienne; de lui distribuer le lait spirituel de la Religion, *afin qu'il croisse pour le salut*; (c)

(c) Sicut modò geniti infantes, rationabile sinè dolo lac concupiscite : ut in eo crescatis in salutem. 1. *Pet. c.* 2.

de préparer de bonne heure, par de ſalutaires leçons, des Adorateurs ſinceres au vrai Dieu, des Sujets fideles au Souverain, des Hommes dignes d'être la reſſource & l'ornement de la Patrie?

Or, M. T. C. F., l'Auteur d'ÉMILE propoſe un plan d'éducation qui, loin de s'accorder avec le Chriſtianiſme, n'eſt pas même propre à former des Citoyens, ni des Hommes. Sous le vain prétexte de rendre l'homme à lui-même, & de faire de ſon Eleve l'éleve de la nature, il met en principe une Aſſertion démentie, non-ſeulement par la Religion, mais encore par l'expérience de tous les Peuples, & de tous les temps. *Poſons*, dit-il, *pour maxime inconteſtable, que les premiers mouvements de la nature ſont toujours droits : il n'y a point de perverſité originelle dans le cœur humain.* A ce langage on ne reconnoît point la Doctrine des ſaintes Ecritures & de l'Egliſe, touchant la révolution qui s'eſt faite dans notre nature. On perd de vue le rayon de lumiere qui nous fait connoître le myſtere de notre propre cœur. Oui, M. T. C. F., il ſe trouve en nous un mélange frappant de grandeur & de baſſeſſe, d'ardeur pour la vérité & de goût pour l'erreur, d'inclination pour la vertu & de penchant pour le vice : étonnant contraſte, qui, en déconcertant la

Philoſophie Païenne, la laiſſe errer dans de vaines ſpéculations! contraſte, dont la révélation nous découvre la ſource dans la chûte déplorable de notre premier Pere! L'homme ſe ſent entraîné par une pente funeſte: & comment ſe roidiroit-il contre elle, ſi ſon enfance n'étoit dirigée par des Maîtres pleins de vertu, de ſageſſe, de vigilance; & ſi, durant tout le cours de ſa vie, il ne faiſoit lui-même, ſous la protection & avec les graces de ſon Dieu, des efforts puiſſants & continuels? Hélas! M. T. C. F., malgré les principes de l'éducation la plus ſaine & la plus vertueuſe, malgré les promeſſes les plus magnifiques de la Religion, & les menaces les plus terribles, les écarts de la jeuneſſe ne ſont encore que trop fréquents, trop multipliés; dans quelles erreurs, dans quels excès, abandonnée à elle-même, ne ſe précipiteroit-elle donc pas? C'eſt un torrent qui ſe déborde malgré les digues puiſſantes qu'on lui avoit oppoſées: que ſeroit-ce donc ſi nul obſtacle ne ſuſpendoit ſes flots, & ne rompoit ſes efforts?

L'Auteur d'ÉMILE, qui ne reconnoît aucune Religion, indique néanmoins, ſans y penſer, la voye qui conduit infailliblement à la vraie Religion. *Nous*, dit-il, *qui ne voulons rien donner à l'autorité; nous, qui ne voulons rien enſeigner à notre*

EMILE, *qu'il ne pût comprendre de lui-même par tout Pays, dans quelle Religion l'éleverons-nous? à quelle Secte aggrégerons-nous l'Eleve de la nature? Nous ne l'aggrégerons, ni à celle-ci, ni à celle-là; nous le mettrons en état de choisir celle où le meilleur usage de la raison doit le conduire.* Plût à Dieu, M. T. C. F., que cet objet eût été bien rempli! Si l'Auteur eût réellement *mis son Eleve en état de choisir, entre toutes les Religions, celle où le meilleur usage de la raison doit conduire*, il l'eût immanquablement préparé aux leçons du Christianisme. Car, M. T. C. F., la lumiere naturelle conduit à la lumiere évangélique; & le culte Chrétien est essentiellement *un culte raisonnable.* (*d*) En effet, *si le meilleur usage de notre raison* ne devoit pas nous conduire à la révélation chrétienne, notre Foi seroit vaine, nos espérances seroient chimériques. Mais comment ce *meilleur usage* de la raison nous conduit-il au bien inestimable de la Foi, & delà au terme précieux du salut? C'est à la raison elle-même que nous en appellons. Dès qu'on reconnoît un Dieu, il ne s'agit plus que de savoir s'il a daigné parler aux hommes, autrement que par les im-

(*d*) Rationabile obsequium vestrum. *Rom. c.* 12. *v.* 1.

preſſions de la nature. Il faut donc examiner ſi les faits, qui conſtatent la révélation, ne ſont pas ſupérieurs à tous les efforts de la chicane la plus artificieuſe. Cent fois l'incrédulité a tâché de les détruire ces faits, ou au moins d'en affoiblir les preuves; & cent fois ſa critique a été convaincue d'impuiſſance. Dieu, par la révélation, s'eſt rendu témoignage à lui-même; & ce témoignage eſt évidemment *très-digne de foi.* (*e*) Que reſte-t-il donc à l'homme qui fait *le meilleur uſage de ſa raiſon*, ſinon d'acquieſcer à ce témoignage? C'eſt votre grace, ô mon Dieu! qui conſomme cette œuvre de lumiere; c'eſt elle qui détermine la volonté, qui forme l'ame chrétienne : mais le développement des preuves, & la force des motifs, ont préalablement occupé, épuré la raiſon; & c'eſt dans ce travail, auſſi noble qu'indiſpenſable, que conſiſte ce *meilleur uſage de la raiſon*, dont l'Auteur d'ÉMILE entreprend de parler ſans en avoir une notion fixe & véritable.

Pour trouver la jeuneſſe plus docile aux leçons qu'il lui prépare, cet Auteur veut qu'elle ſoit dénuée de tout principe de Religion. Et voilà pourquoi, ſelon lui, *connoître le bien & le mal, ſentir la raiſon des devoirs de*

(*e*) Teſtimonia tua credibilia facta ſunt nimis. *Pſal. 92. v. 5.*

l'homme, n'est pas l'affaire d'un enfant... J'aimerois autant, ajoute-t-il, *exiger qu'un enfant eût cinq pieds de haut, que du jugement à dix ans.*

Sans doute, M. T. C. F., que le jugement humain a ses progrès, & ne se forme que par degrés. Mais s'ensuit-il donc qu'à l'âge de dix ans un enfant ne connoisse point la différence du bien & du mal, qu'il confonde la sagesse avec la folie, la bonté avec la barbarie, la vertu avec le vice? Quoi! à cet âge il ne sentira pas qu'obéir à son pere est un bien; que lui désobéir est un mal! Le prétendre, M. T. C. F., c'est calomnier la nature humaine, en lui attribuant une stupidité qu'elle n'a point.

„ Tout enfant qui croit en Dieu, *dit encore cet Auteur*, est Idolâtre ou Antropomorphite. „ Mais s'il est Idolâtre, il croit donc plusieurs Dieux; il attribue donc la nature divine à des simulachres insensibles? S'il n'est qu'Antropomorphite, en reconnoissant le vrai Dieu, il lui donne un corps. Or, on ne peut supposer ni l'un ni l'autre dans un enfant qui a reçu une éducation chrétienne. Que si l'éducation a été vicieuse à cet égard, il est souverainement injuste d'imputer à la Religion ce qui n'est que la faute de ceux qui l'enseignent mal. Au surplus, l'âge de dix ans n'est point l'âge d'un

Philoſophe : un enfant, quoique bien inſtruit, peut s'expliquer mal ; mais en lui inculquant que la Divinité n'eſt rien de ce qui tombe, ou de ce qui peut tomber ſous les ſens ; que c'eſt une Intelligence infinie, qui, douée d'une Puiſſance ſuprême, exécute tout ce qui lui plaît, on lui donne de Dieu une notion aſſortie à la portée de ſon jugement. Il n'eſt pas douteux qu'un Athée, par ſes Sophiſmes, viendra facilement à bout de troubler les idées de ce jeune Croyant : mais toute l'adreſſe du Sophiſte ne fera certainement pas que cet enfant, lorſqu'il croit en Dieu, ſoit *Idolâtre* ou *Antropomorphite* ; c'eſt-à-dire, qu'il ne croye que l'exiſtence d'une chimere.

L'Auteur va plus loin, M. T. C. F., il n'*accorde pas même à un jeune homme de quinze ans, la capacité de croire en Dieu*. L'homme ne ſaura donc pas même à cet âge s'il y a un Dieu, ou s'il n'y en a point : toute la nature aura beau annoncer la gloire de ſon Créateur, il n'entendra rien à ſon langage ! Il exiſtera, ſans ſavoir à quoi il doit ſon exiſtence ! Et ce ſera la ſaine raiſon elle-même qui le plongera dans ces ténebres ! C'eſt ainſi, M. T. C. F., que l'aveugle impiété voudroit pouvoir obſcurcir de ſes noires vapeurs le flambeau que la Religion préſente à tous les âges de la vie humaine. Saint Au-

guſtin raiſonnoit bien ſur d'autres principes, quand il diſoit, en parlant des premieres années de ſa jeuneſſe. " Je tombai dès ce temps-
„ là, Seigneur, entre les mains de quelques-
„ uns de ceux qui ont ſoin de vous invo-
„ quer; & je compris par ce qu'ils me di-
„ ſoient de vous, & ſelon les idées que j'é-
„ tois capable de m'en former à cet âge-là,
„ que vous étiez quelque choſe de grand,
„ & qu'encore que vous fuſſiez inviſible, &
„ hors de la portée de nos ſens, vous pou-
„ viez nous exaucer & nous ſecourir. Auſſi
„ commençai-je dès mon enfance à vous
„ prier, & vous regarder comme mon re-
„ cours & mon appui; & à meſure que ma
„ langue ſe dénouoit, j'employois ſes pre-
„ miers mouvements à vous invoquer. „
(*Lib.* I. *Confeſſ. Chap.* ix.)

Continuons, M. T.C. F., de relever les paradoxes étranges de l'Auteur d'ÉMILE. Après avoir réduit les jeunes gens à une ignorance ſi profonde par rapport aux attributs & aux droits de la Divinité, leur accordera-t-il du moins l'avantage de ſe connoître eux-mêmes? Sauront-ils ſi leur ame eſt une ſubſtance abſolument diſtinguée de la matiere? ou ſe regarderont-ils comme des êtres purement matériels & ſoumis aux ſeules Loix du Méchaniſme? L'Auteur d'ÉMILE doute qu'à dix-huit ans, il ſoit encore temps que

ſon Eleve apprenne s'il a une ame : il penſe que, *s'il l'apprend plutôt, il court riſque de ne le ſavoir jamais.* Ne veut-il pas du moins que la jeuneſſe ſoit ſuſceptible de la connoiſſance de ſes devoirs ? non. A l'en croire, *il n'y a que des objets phyſiques qui puiſſent intéreſſer les enfants, ſurtout ceux dont on n'a pas éveillé la vanité, & qu'on n'a pas corrompus d'avance par le poiſon de l'opinion.* Il veut, en conſéquence, que tous les ſoins de la premiere éducation ſoient appliqués à ce qu'il y a dans l'homme de matériel & de terreſtre : *Exercez*, dit-il, *ſon corps, ſes organes, ſes ſens, ſes forces; mais tenez ſon ame oiſive, autant qu'il ſe pourra.* C'eſt que cette oiſiveté lui a paru néceſſaire pour diſpoſer l'ame aux erreurs qu'il ſe propoſoit de lui inculquer. Mais ne vouloir enſeigner la ſageſſe à l'homme que dans le temps où il ſera dominé par la fougue des paſſions naiſſantes, n'eſt-ce pas la lui préſenter dans le deſſein qu'il la rejette ?

Qu'une ſemblable éducation, M. T. C. F., eſt oppoſée à celle que preſcrivent, de concert, la vraie Religion & la ſaine raiſon ? toutes deux veulent qu'un Maître ſage & vigilant épie, en quelque ſorte, dans ſon Eleve, les premieres lueurs de l'intelligence, pour l'occuper des attraits de la vérité ; les

premiers mouvements du cœur, pour le fixer par les charmes de la vertu. Combien en effet n'eſt-il pas plus avantageux de prévenir les obſtacles, que d'avoir à les ſurmonter? Combien n'eſt-il pas à craindre que ſi les impreſſions du vice précedent les leçons de la vertu, l'homme, parvenu à un certain âge, ne manque de courage ou de volonté pour réſiſter au vice? Une heureuſe expérience ne prouve-t-elle pas tous les jours, qu'après les déréglements d'une jeuneſſe imprudente & emportée, on revient enfin aux bons principes qu'on a reçus dans l'enfance?

Au reſte, M. T. C. F., ne ſoyons point ſurpris que l'Auteur d'ÉMILE remette à un temps ſi reculé la connoiſſance de l'exiſtence de Dieu; il ne la croit pas néceſſaire au ſalut. *Il eſt clair*, dit-il par l'organe d'un perſonnage chimérique, *il eſt clair que tel homme, parvenu juſqu'à la vieilleſſe ſans croire en Dieu, ne ſera pas pour cela privé de ſa préſence dans l'autre, ſi ſon aveuglement n'a point été volontaire; & je dis qu'il ne l'eſt pas toujours.* Remarquez, M. T. C. F., qu'il ne s'agit point ici d'un homme qui ſeroit dépourvu de l'uſage de ſa raiſon, mais uniquement de celui dont la raiſon ne ſeroit point aidée de l'inſtruction. Or, une telle prétention eſt ſouverainement abſurde, ſur-tout dans le ſyſtême

d'un Ecrivain qui ſoutient que la raiſon eſt abſolument ſaine. Saint Paul aſſure, qu'entre les Philoſophes Païens, pluſieurs ſont parvenus, par les ſeules forces de la raiſon, à la connoiſſance du vrai Dieu. *Ce qui peut être connu de Dieu*, dit cet Apôtre, *leur a été manifeſté, Dieu le leur ayant fait connoître : la conſidération des choſes qui ont été faites dès la création du monde, leur ayant rendu viſible ce qui eſt inviſible en Dieu, ſa puiſſance même éternelle, & ſa Divinité, en ſorte qu'ils ſont ſans excuſe; puiſqu'ayant connu Dieu, ils ne l'ont point glorifié comme Dieu, & ne lui ont point rendu graces : mais ils ſe ſont perdus dans la vanité de leur raiſonnement, & leur eſprit inſenſé a été obſcurci; en ſe diſant ſages, ils ſont devenus foux.* (*f*)

Or, ſi tel a été le crime de ces hommes, leſquels, bien qu'aſſujettis par les préjugés de

(*f*) Quod notum eſt Dei, manifeſtum eſt in illis : Deus enim illis manifeſtavit. Inviſibilia enim ipſius, à creaturâ mundi, per ea quæ facta ſunt intellecta conſpiciuntur, ſempiterna quoque ejus virtus & divinitas, ità ut ſint inexcuſabiles; quià cùm cognoviſſent Deum, non ſicut Deum glorificaverunt, aut gratias egerunt : ſed evanuerunt in cogitationibus ſuis, & obſcuratum eſt inſipiens cor eorum; dicentes enim ſe eſſe ſapientes, ſtulti facti ſunt. *Rom. c.* 1. *v.* 19. 22.

leur éducation au culte des Idoles, n'ont pas laiſſé d'atteindre à la connoiſſance de Dieu: comment ceux qui n'ont point de pareils obſtacles à vaincre, ſeroient-ils innocents & juſtes, au point de mériter de jouir de la préſence de Dieu dans l'autre vie: comment ſeroient-ils excuſables (avec une raiſon ſaine, telle que l'Auteur la ſuppoſe) d'avoir joui durant cette vie du grand ſpectacle de la nature, & d'avoir cependant méconnu celui qui l'a créé, qui la conſerve & la gouverne?

Le même Ecrivain, M. T. C. F., embraſſe ouvertement le Scepticiſme, par rapport à la création & à l'unité de Dieu. *Je ſais*, fait-il dire encore au perſonnage ſuppoſé qui lui ſert d'organe, *je ſais que le monde eſt gouverné par une volonté puiſſante & ſage; je le vois, ou plutôt je le ſens, & cela m'importe à ſavoir : mais ce même monde eſt-il éternel, ou créé? Y a-t-il un principe unique des choſes? Y en a-t-il deux ou pluſieurs, & quelle eſt leur nature? je n'en ſais rien, & que m'importe?...... je renonce à des queſtions oiſeuſes qui peuvent inquiéter mon amour-propre, mais qui ſont inutiles à ma conduite, & ſupérieures à ma raiſon.* Que veut donc dire cet Auteur téméraire? Il croit que le monde eſt gouverné par une

volonté puiſſante & ſage; il avoue que cela lui importe à ſavoir : & cependant, *il ne ſait* dit-il, *s'il n'y a qu'un ſeul principe des choſes*, ou s'il y en a pluſieurs; & il prétend qu'il lui importe peu de le ſavoir. S'il y a une volonté puiſſante & ſage qui gouverne le monde, eſt-il concevable qu'elle ne ſoit pas l'unique principe des choſes? Et peut-il être plus important de ſavoir l'un que l'autre? Quel langage contradictoire! Il ne ſait *quelle eſt la nature* de Dieu, & bientôt après il reconnoît que cet Etre ſuprême eſt doué d'intelligence, de puiſſance, de volonté & de bonté; n'eſt-ce donc pas là avoir une idée de la nature divine? L'unité de Dieu lui paroît une queſtion oiſeuſe & ſupérieure à ſa raiſon, comme ſi la multiplicité des Dieux n'étoit pas la plus grande de toutes les abſurdités. *La pluralité des Dieux*, dit énergiquement Tertullien, *eſt une nullité de Dieu* *; admettre un Dieu, c'eſt admettre un Etre ſuprême & indépendant auquel tous les autres Etres ſoient ſubordonnés. Il implique donc qu'il y ait pluſieurs Dieux.

Il n'eſt pas étonnant, M. T. C. F., qu'un homme qui donne dans de pareils écarts touchant la Divinité, s'éleve contre la Religion qu'Elle nous a révélée. A l'entendre, toutes les révélations en général *ne font que dégrader Dieu, en lui donnant des paſſions*

* Deus cum ſummum magnum ſit, rectè veritas noſtra pronuntiavit: Deus ſi non unus eſt, non eſt. *Tertull. adverſ. Marcionem*, liv. I.

ſions humaines. Loin d'éclaircir les notions du grand Etre, pourſuit-il, *je vois que les dogmes particuliers les embrouillent; que, loin de les ennoblir, ils les aviliſſent; qu'aux myſteres inconcevables qui, les environnent, ils ajoutent des contradictions abſurdes.* C'eſt bien plutôt à cet Auteur, M. T. C. F., qu'on peut reprocher l'inconſéquence & l'abſurdité. C'eſt bien lui qui dégrade Dieu, qui embrouille & qui avilit les notions du grand Etre, puiſqu'il attaque directement ſon eſſence, en révoquant en doute ſon Unité.

Il a ſenti que la vérité de la Révélation chrétienne étoit prouvée par des faits; mais les miracles formant une des principales preuves de cette révélation, & ces miracles nous ayant été tranſmis par la voye des témoignages, il s'écrie : *Quoi! toujours des témoignages humains! toujours des hommes qui me rapportent ce que d'autres hommes ont rapporté! Que d'hommes entre Dieu & moi!* Pour que cette plainte fût ſenſée, M. T. C. F., il faudroit pouvoir conclure que la Révélation eſt fauſſe dès qu'elle n'a point été faite à chaque homme en particulier; il faudroit pouvoir dire : Dieu ne peut exiger de moi que je croye ce qu'on m'aſſure qu'il a dit, dès que ce n'eſt pas directement à moi qu'il a adreſſé ſa parole.

Mais n'eſt-il donc pas une infinité de faits, même antérieurs à celui de la Révélation chrétienne, dont il ſeroit abſurde de douter? Par quelle autre voye que par celle des témoignages humains, l'Auteur lui-même a-t-il donc connu cette Sparte, cette Athenes, cette Rome dont il vante ſi ſouvent & avec tant d'aſſurance les loix, les mœurs, & les héros? Que d'hommes entre lui & les événements qui concernent les origines & la fortune de ces anciennes Républiques! que d'hommes entre lui & les Hiſtoriens qui ont conſervé la mémoire de ces événements! Son Scepticiſme n'eſt donc ici fondé que ſur l'intérêt de ſon incrédulité.

Qu'un homme, ajoute-t-il plus loin, *vienne nous tenir ce langage : Mortels, je vous annonce les volontés du Très-Haut : reconnoiſſez à ma voix celui qui m'envoye. J'ordonne au Solèil de changer ſa courſe, aux Etoiles de former un autre arrangement, aux Montagnes de s'applanir, aux Flots de s'élever, à la Terre de prendre un autre aſpect : à ces merveilles qui ne reconnoîtra pas à l'inſtant le Maître de la nature?* Qui ne croiroit, M. T. C. F., que celui qui s'exprime de la ſorte, ne demande qu'à voir des miracles, pour être Chrétien? Ecoutez toutefois ce qu'il ajoute : *Reſte enfin*, dit-il, *l'examen le*

plus important dans la Doctrine annoncée... Après avoir prouvé la Doctrine par le miracle, il faut prouver le miracle par la Doctrine..... Or, que faire en pareil cas? Une seule chose : revenir au raisonnement, & laisser là les miracles. Mieux eût-il valu n'y pas recourir. C'est dire : qu'on me montre des miracles, & je croirai; qu'on me montre des miracles, & je refuserai encore de croire. Quelle inconséquence, quelle absurdité! Mais apprenez donc une bonne fois, M. T. C. F., que dans la question des Miracles, on ne se permet point le Sophisme reproché par l'Auteur du Livre de l'ÉDUCATION. Quand une Doctrine est reconnue vraie, divine, fondée sur une révélation certaine, on s'en sert pour juger des miracles, c'est-à-dire, pour rejetter les prétendus prodiges que des Imposteurs voudroient opposer à cette Doctrine. Quand il s'agit d'une Doctrine nouvelle qu'on annonce comme émanée du sein de Dieu, les miracles sont produits en preuves; c'est-à-dire, que celui qui prend la qualité d'Envoyé du Très-Haut, confirme sa mission, sa prédication, par des miracles qui sont le témoignage même de la Divinité. Ainsi la Doctrine & les miracles sont des arguments respectifs dont on fait usage, selon les divers points de vue où l'on se place dans l'étude & dans l'en-

ſeignement de la Religion. Il ne ſe trouve là, ni abus du raiſonnement, ni ſophiſme ridicule, ni cercle vicieux. C'eſt ce qu'on a démontré cent fois; & il eſt probable que l'Auteur d'Émile n'ignore point ces démonſtrations : mais, dans le plan qu'il s'eſt fait d'envelopper de nuages toute Religion révélée, toute opération ſurnaturelle, il nous impute malignement des procédés qui déshonorent la raiſon; il nous repréſente comme des Enthouſiaſtes, qu'un faux zele aveugle au point de prouver deux principes l'un par l'autre, ſans diverſité d'objets, ni de méthode. Où eſt donc, M. T. C. F., la bonne-foi philoſophique dont ſe pare cet Ecrivain?

On croiroit qu'après les plus grands efforts pour décréditer les témoignages humains qui atteſtent la Révélation chrétienne, le même Auteur y défere cependant de la maniere la plus poſitive, la plus ſolemnelle. Il faut, pour vous en convaincre, M. T. C. F., & en même-temps pour vous édifier, mettre ſous vos yeux cet endroit de ſon Ouvrage: *J'avoue que la majeſté de l'Ecriture m'étonne; la ſainteté de l'Ecriture parle à mon cœur. Voyez les Livres des Philoſophes, avec toute leur pompe : qu'ils ſont petits près celui-là! ſe peut-il qu'un Livre à la fois ſi ſublime & ſi ſim-*

ple ſoit l'ouvrage des hommes? Se peut-il que celui dont il fait l'hiſtoire, ne ſoit qu'un homme lui-même? Eſt-ce là le ton d'un enthouſiaſte, ou d'un ambitieux Sectaire? Quelle douceur! Quelle pureté dans ſes mœurs! Quelle grace touchante dans ſes inſtructions! Quelle élévation dans ſes maximes! Quelle profonde ſageſſe dans ſes diſcours! Quelle préſence d'eſprit, quelle fineſſe & quelle juſteſſe dans ſes réponſes! Quel empire ſur ſes paſſions! Où eſt l'homme, où eſt le Sage qui ſait agir, ſouffrir & mourir, ſans foibleſſe, & ſans oſtentation?.... Oui, ſi la vie & la mort de Socrate ſont d'un Sage, la vie & la mort de Jeſus ſont d'un Dieu. Dirons-nous que l'hiſtoire de l'Evangile eſt inventée à plaiſir?...... Ce n'eſt pas ainſi qu'on invente; & les faits de Socrate, dont perſonne ne doute, ſont moins atteſtés que ceux de Jeſus-Chriſt.... Il ſeroit plus inconcevable que pluſieurs hommes d'accord euſſent fabriqué ce Livre, qu'il ne l'eſt qu'un ſeul en ait fourni le ſujet. Jamais les Auteurs Juifs n'euſſent trouvé ce ton, ni cette morale; & l'Evangile a des caracteres de vérité ſi grands, ſi frappants, ſi parfaitement inimitables, que l'Inventeur en ſeroit plus étonnant que le Héros. Il ſeroit difficile,

M. T. C. F., de rendre un plus bel hommage à l'authenticité de l'Evangile. Cependant l'Auteur ne la reconnoît qu'en conséquence des témoignages humains. Ce sont toujours des hommes qui lui rapportent ce que d'autres hommes ont rapporté. Que d'hommes entre Dieu & lui ! Le voilà donc bien évidemment en contradiction avec lui-même : le voilà confondu par ses propres aveux. Par quel étrange aveuglement a-t-il donc pu ajouter : *Avec tout cela ce même Evangile est plein de choses incroyables, de choses qui répugnent à la raison, & qu'il est impossible à tout homme sensé de concevoir, ni d'admettre. Que faire au milieu de toutes ces contradictions ; être toujours modeste & circonspect... respecter en silence ce qu'on ne sauroit, ni rejetter, ni comprendre, & s'humilier devant le grand Etre qui seul sait la vérité. Voilà le Scepticisme involontaire où je suis resté.* Mais le Scepticisme, M. T. C. F., peut-il donc être involontaire, lorsqu'on refuse de se soumettre à la Doctrine d'un Livre qui ne sauroit être inventé par les hommes ; lorsque ce Livre porte des caracteres de vérité, si grands, si frappants, si parfaitement inimitables, que l'Inventeur en seroit plus étonnant que le Héros ? C'est bien ici qu'on

peut dire que l'*iniquité a menti contre elle-même* (g).

Il ſemble, M. T. C. F., que cet Auteur n'a rejetté la Révélation que pour s'en tenir à la Religion naturelle : *Ce que Dieu veut qu'un homme faſſe*, dit-il, *il ne le lui fait pas dire par un autre homme, il le lui dit à lui-même, il l'écrit au fond de ſon cœur*. Quoi donc! Dieu n'a-t-il pas écrit au fond de nos cœurs l'obligation de ſe ſoumettre à lui, dès que nous ſommes ſûrs que c'eſt lui qui a parlé? Or, quelle certitude n'avons-nous pas de ſa divine parole! Les faits de Socrate, dont perſonne ne doute, ſont, de l'aveu même de l'Auteur d'ÉMILE, moins atteſtés que ceux de Jeſus-Chriſt. La Religion naturelle conduit donc elle-même à la Religion révélée. Mais eſt-il bien certain qu'il admette même la Religion naturelle, ou que du moins il en reconnoiſſe la néceſſité? Non, M. T. C. F. *Si je me trompe*, dit-il, *c'eſt de bonne foi. Cela me ſuffit, pour que mon erreur même ne me ſoit pas imputée à crime. Quand vous vous tromperiez de même, il y auroit peu de mal à cela.* C'eſt-à-dire que, ſelon lui, il ſuffit de ſe perſuader qu'on eſt en poſſeſſion de la vérité; que cette perſuaſion, fût-elle accompagnée des plus monſ-

(g) Mentita eſt iniquitas ſibi. *Pſal.* 26. *v.* 12.

trueuſes erreurs, ne peut jamais être un ſujet de reproche; qu'on doit toujours regarder comme un homme ſage & religieux, celui qui, adoptant les erreurs mêmes de l'Athéiſme, dira qu'il eſt de bonne foi. Or, n'eſt-ce pas là ouvrir la porte à toutes les ſuperſtitions, à tous les ſyſtêmes fanatiques, à tous les délires de l'eſprit humain? N'eſt-ce pas permettre qu'il y ait dans le monde autant de Religions, de cultes divins, qu'on y compte d'habitants? Ah! M. T. C. F., ne prenez point le change ſur ce point. La bonne foi n'eſt eſtimable, que quand elle eſt éclairée & docile. Il nous eſt ordonné d'étudier notre Religion, & de croire avec ſimplicité. Nous avons pour garant des promeſſes, l'autorité de l'Egliſe: apprenons à la bien connoître, & jettons-nous enſuite dans ſon ſein. Alors nous pourrons compter ſur notre bonne foi, vivre dans la paix, & attendre, ſans trouble, le moment de la lumiere éternelle.

Quelle inſigne mauvaiſe foi n'éclate pas encore dans la maniere dont l'Incrédule, que nous réfutons, fait raiſonner le Chrétien & le Catholique! Quels diſcours pleins d'ineptie ne prête-t-il pas à l'un & à l'autre, pour les rendre mépriſables! Il imagine un Dialogue, entre un Chrétien, qu'il traite d'*Inſpiré;* & l'Incrédule, qu'il qualifie de

Raiſonneur; & voici comme il fait parler le premier : *La raiſon vous apprend que le tout eſt plus grand que ſa partie; mais moi, je vous apprends de la part de Dieu, que c'eſt la partie qui eſt plus grande que le tout*; à quoi l'Incrédule répond : *Et qui êtes-vous pour m'oſer dire que Dieu ſe contredit; & à qui croirai-je par préférence, de lui qui m'apprend par la raiſon des vérités éternelles, ou de vous qui m'annoncez de ſa part une abſurdité?*

Mais de quel front, M. T. C. F., oſe-t-on prêter au Chrétien un pareil langage? Le Dieu de la Raiſon, diſons-nous, eſt auſſi le Dieu de la Révélation. La Raiſon & la Révélationſont les deux organes par leſquels il lui a plu de ſe faire entendre aux hommes, ſoit pourles inſtruire de la vérité, ſoit pour leur intimer ſes ordres. Si l'un de ces organes étoit oppoſé à l'autre, il eſt conſtant que Dieu ſeroit encontradiction avec lui-même. Mais Dieu ſe contredit-il, parce qu'il commande de croire des vérités incompréhenſibles? Vous dites, ô Impies, que les Dogmes, que nous regardons comme révélés, combattent les vérités éternelles : mais il ne ſuffit pas de le dire. S'il vous étoit poſſible de le prouver, il y a long-temps que vous l'auriez fait, & que vous auriez pouſſé des cris de victoire.

La mauvaiſe foi de l'Auteur d'ÉMILE, n'eſt pas moins révoltante dans le langage qu'il fait tenir à un Catholique prétendu. *Nos Catholiques*, lui fait-il dire, *font grand bruit de l'autorité de l'Egliſe; mais que gagnent-ils à cela, s'il leur faut un auſſi grand appareil de preuves pour établir cette autorité, qu'aux autres Sectes pour établir directement leur Doctrine? L'Egliſe décide que l'Egliſe a droit de décider: ne voilà-t-il pas une autorité bien prouvée?* Qui ne croiroit, M. T. C. F., à entendre cet Impoſteur, que l'autorité de l'Egliſe n'eſt prouvée que par ſes propres déciſions, & qu'elle procede ainſi: *Je décide que je ſuis infaillible, donc je le ſuis?* imputation calomnieuſe, M. T. C. F. La Conſtitution du Chriſtianiſme, l'Eſprit de l'Evangile, les erreurs même & la foibleſſe de l'eſprit humain, tendent à démontrer que l'Egliſe, établie par Jeſus-Chriſt, eſt une Egliſe infaillible. Nous aſſurons que, comme ce divin Légiſlateur a toujours enſeigné la vérité, ſon Egliſe l'enſeigne auſſi toujours. Nous prouvons donc l'autorité de l'Egliſe, non par l'autorité de l'Egliſe, mais par celle de Jeſus-Chriſt: procédé non moins exact, que celui qu'on nous reproche eſt ridicule & inſenſé.

Ce n'eſt pas d'aujourd'hui, M. T. C. F.,

que l'esprit d'irréligion est un esprit d'indépendance & de révolte. Et comment, en effet, ces hommes audacieux, qui refusent de se soumettre à l'autorité de Dieu même, respecteroient-ils celle des Rois qui sont les images de Dieu, ou celle des Magistrats qui sont les images des Rois? *Songe*, dit l'Auteur d'ÉMILE à son Éleve, *qu'elle* (l'espece humaine) *est composée essentiellement de la collection des Peuples; que quand tous les Rois..... en seroient ôtés, il n'y paroîtroit guères, & que les choses n'en iroient pas plus mal..... Toujours*, dit-il plus loin, *la multitude sera sacrifiée au petit nombre, & l'intérêt public à l'intérêt particulier : toujours ces noms spécieux de justice & de subordination, serviront d'instruments à la violence, & d'armes à l'iniquité. D'où il suit*, continue-t-il, *que les ordres distingués, qui se prétendent utiles aux autres, ne sont en effet utiles qu'à eux-mêmes aux dépens des autres. Par où juger de la considération qui leur est due selon la justice & la raison?* Ainsi donc, M. T. C. F., l'impiété ose critiquer les intentions de celui *par qui regnent les Rois :* (*b*) ainsi elle se plaît à empoisonner les sources de la félicité publique, en souf-

(*b*) Per me Reges regnant. *Prov. c.* 8. *v.* 15.

flant des maximes qui ne tendent qu'à produire l'anarchie, & tous les malheurs qui en ſont la ſuite. Mais, que vous dit la Religion? *Craignez Dieu, reſpectez le Roi..... (i) que tout homme ſoit ſoumis aux puiſſances ſupérieures : car il n'y a point de Puiſſance qui ne vienne de Dieu; & c'eſt lui qui a établi toutes celles qui ſont dans le monde. Quiconque réſiſte donc aux Puiſſances, réſiſte à l'ordre de Dieu; & ceux qui y réſiſtent, attirent la condamnation ſur eux-mêmes. (k)*

Oui, M. T. C. F., dans tout ce qui eſt de l'ordre civil, vous devez obéir au Prince, & à ceux qui exercent ſon autorité, comme à Dieu même. Les ſeuls intérêts de l'Etre ſuprême peuvent mettre des bornes à votre ſoumiſſion; & ſi on vouloit vous punir de votre fidélité à ſes ordres, vous devriez encore ſouffrir avec patience & ſans murmure. Les Néron, les Domitien, eux-mêmes, qui aimerent mieux être les fléaux de la Terre que les peres de leurs Peuples, n'étoient

(*i*) Deum timete : Regem honorificate. 1. *Pet. c.* 2. *v.* 17.

(*k*) Omnis anima poteſtatibus ſublimioribus ſubdita ſit : non eſt enim poteſtas niſi à Deo : quæ autem ſunt, à Deo ordinatæ ſunt. Itàque, qui reſiſtit poteſtati, Dei ordinationi reſiſtit. Qui autem reſiſtunt, ipſi ſibi damnationem acquirunt. *Rom. c.* 13. *v.* 1. 2.

comptables qu'à Dieu de l'abus de leur puiſſance. *Les Chrétiens*, dit ſaint Auguſtin, *leur obéiſſoient dans le temps à cauſe du Dieu de l'Eternité.* (*l*)

Nous ne vous avons expoſé, M. T. C. F., qu'une partie des impiétés contenues dans ce Traité de l'ÉDUCATION; Ouvrage également digne des anathêmes de l'Egliſe, & de la ſévérité des Loix: & que faut-il de plus pour vous en inſpirer une juſte horreur? Malheur à vous, malheur à la Société, ſi vos enfants étoient élevés d'après les principes de l'Auteur d'ÉMILE! Comme il n'y a que la Religion qui nous ait appris à connoître l'homme, ſa grandeur, ſa miſere, ſa deſtinée future; il n'appartient auſſi qu'à elle ſeule de former ſa raiſon, de perfectionner ſes mœurs, de lui procurer un bonheur ſolide dans cette vie & dans l'autre. Nous ſavons, M. T. C. F., combien une éducation vraiment chrétienne eſt délicate & laborieuſe: que de lumieres & de prudence n'exige-t-elle pas! Quel admirable mélange de douceur & de fermeté! quelle ſagacité pour ſe proportionner à la différence des conditions, des âges, des tempéraments & des caracteres, ſans s'écarter jamais en rien des regles

(*l*) Subditi erant propter Dominum æternum, etiàm Domino temporali. *Aug. Enarrat. in Pſal.* 124.

du devoir! quel zele & quelle patience pour faire fructifier, dans de jeunes cœurs, le germe précieux de l'innocence; pour en déraciner, autant qu'il est possible, ces penchants vicieux qui sont les tristes effets de notre corruption héréditaire; en un mot, pour leur apprendre, suivant la Morale de saint Paul, à *vivre en ce monde avec tempérance, selon la justice, & avec piété, en attendant la béatitude que nous espérons.* (*m*) Nous disons donc, à tous ceux qui sont chargés du soin également pénible & honorable d'élever la jeunesse: Plantez & arrosez, dans la ferme espérance que le Seigneur, secondant votre travail, donnera l'accroissement; *insistez à temps & à contretemps*, selon le conseil du même Apôtre; *usez de réprimande, d'exhortation, de paroles séveres, sans perdre patience & sans cesser d'instruire:* (*n*) sur-tout, joignez l'exemple à l'instruction; l'instruction sans l'exemple est un opprobre pour celui qui la donne, & un sujet de scandale pour celui qui la reçoit. Que le pieux & charita-

(*m*) Erudiens nos, ut abnegantes impietatem & sæcularia desideria, sobriè & justè & piè vivamus in hoc sæculo expectantes beatam spem. *Tit. c.* 2. *v.* 12. 13.

(*n*) Insta opportunè, importunè: arguè, obsecra, increpa in omni patientiâ & doctrinâ. 2. *Timot. c.* 4. *v.* 1. 2.

ble Tobie ſoit votre modele; *recommandez avec ſoin à vos enfants, de faire des œuvres de juſtice & des aumônes, de ſe ſouvenir de Dieu, & de le bénir en tout temps dans la vérité, & de toutes leurs forces;* (*o*) & votre poſtérité, comme celle de ce ſaint Patriarche, *ſera aimée de Dieu & des hommes.* (*p*)

Mais en quel temps l'éducation doit-elle commencer? Dès les premiers rayons de l'intelligence : & ces rayons ſont quelquefois prématurés. *Formez l'enfant à l'entrée de ſa voye*, dit le Sage, *dans ſa vieilleſſe même il ne s'en écartera point.* (*q*) Tel eſt en effet le cours ordinaire de la vie humaine : au milieu du délire des paſſions, & dans le ſein du libertinage, les principes d'une éducation chrétienne ſont une lumiere qui ſe ranime par intervalles pour découvrir au pécheur toute l'horreur de l'abyme où il eſt plongé, & lui en montrer les iſſues.

(*o*) Filiis veſtris mandate ut faciant juſtitias & eleëmoſinas, ut ſint memores Dei & benedicant eum in omni tempore, in veritate & in totâ virtute ſuâ. *Tob. c.* 14. *v.* 11.

(*p*) Omnis autem cognatio ejus, & omnis generatio ejus in bonâ vitâ & in ſanctâ converſatione permanſit, ità ut accepti eſſent tàm Deo quàm hominibus & cunctis habitatoribus in terrâ. *Ibid. v.* 17.

(*q*) Adoleſcens juxtà viam ſuam, etiàm cùm ſenuerit, non recedet ab eâ. *Prov. c.* 22. *v.* 6.

Combien, encore une fois, qui, après les écarts d'une jeunesse licentieuse, sont rentrés, par l'impression de cette lumiere, dans les routes de la sagesse, & ont honoré, par des vertus tardives, mais sinceres, l'humanité, la Patrie & la Religion!

Il nous reste, en finissant, M. T. C. F., à vous conjurer, par les entrailles de la miséricorde de Dieu, de vous attacher inviolablement à cette Religion sainte dans laquelle vous avez eu le bonheur d'être élevés; de vous soutenir contre le débordement d'une Philosophie insensée, qui ne se propose rien de moins que d'envahir l'héritage de Jesus-Christ, de rendre ses promesses vaines, & de le mettre au rang de ces Fondateurs de Religion, dont la doctrine frivole ou pernicieuse a prouvé l'imposture. La Foi n'est méprisée, abandonnée, insultée, que par ceux qui ne la connoissent pas, ou dont elle gêne les désordres. Mais les portes de l'Enfer ne prévaudront jamais contre elle. L'Eglise Chrétienne & Catholique est le commencement de l'Empire éternel de Jesus-Christ : *Rien de plus fort qu'elle*, s'écrie saint Jean Damascene; *c'est un rocher que les flots ne renversent point, c'est une montagne que rien ne peut détruire.* (*r*)

(*r*) Nihil Ecclesiâ valentius, rupe fortior est.... semper viget; cur eam scriptura mon-

A CES CAUSES, vu le Livre qui a pour titre : ÉMILE, *ou de l'Education*, *par J. J. Rouſſeau*, *Citoyen de Geneve. A Amſterdam*, *chez Jean Néaulme*, *Libraire*, 1762. Après avoir pris l'avis de pluſieurs perſonnes diſtinguées par leur piété & par leur ſavoir, le ſaint Nom de Dieu invoqué, Nous condamnons ledit Livre, comme contenant une doctrine abominable, propre à renverſer la Loi naturelle, & à détruire les fondements de la Religion Chrétienne; établiſſant des maximes contraires à la Morale Evangélique; tendant à troubler la paix des Etats, à révolter les Sujets contre l'autorité de leur Souverain : comme contenant un très-grand nombre de propoſitions reſpectivement fauſſes, ſcandaleuſes, pleines de haine contre l'Egliſe & ſes Miniſtres, dérogeantes au reſpect dû à l'Ecriture-Sainte & à la Tradition de l'Egliſe, erronées, impies, blaſphématoires & hérétiques. En conſéquence nous défendons très-expreſſément à toutes perſonnes de notre Dioceſe de lire ou retenir ledit Livre, ſous les peines de droit. Et ſera notre préſent Mandement lu au Prône des Meſſes paroiſſiales des Egliſes de la Ville, Fauxbourgs & Dioceſe de Paris, publié & affiché par-tout où be-

tem appellavit? Utique quià everti non poteſt. *Damaſc. Tom.* 2. *p.* 462. 463.

ſoin ſera. DONNÉ à Paris, en notre Palais Archiépiſcopal, le vingtieme jour d'Août mil ſept cents ſoixante-deux.

Signé, ✠ CHRISTOPHE, Arch. de Paris.

PAR MONSEIGNEUR,

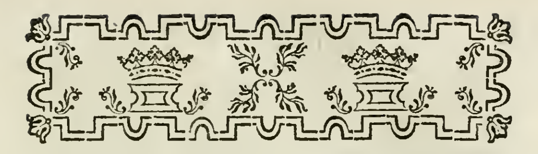
DE LA TOUCHE.

A PARIS,

Chez C. F. SIMON, Imprimeur de la Reine & de Monſeigneur l'Archevêque, rue des Mathurins.

M. DCC. LXII.

Avec Privilege du Roi.



JEAN JACQUES ROUSSEAU,

Citoyen de Geneve,

À

CHRISTOPHE DE BEAUMONT,

Archevêque de Paris.

POURQUOI faut-il, Monſeigneur, que j'aye quelque choſe à vous dire? Quelle Langue commune pouvons-nous parler, comment pouvons-nous nous entendre, & qu'y a-t-il entre vous & moi?

CEPENDANT, il faut vous répondre; c'eſt vous-même qui m'y forcez. Si vous n'euſſiez attaqué que mon Livre, je vous aurois laiſſé dire : mais vous attaquez auſſi ma perſonne; & plus vous avez d'autorité parmi les hommes, moins il m'eſt permis de me taire, quand vous voulez me déshonorer.

JE NE puis m'empêcher, en commençant cette Lettre, de réfléchir ſur les bizarreries de ma deſtinée. Elle en a qui n'ont été que pour moi.

J'ÉTOIS né avec quelque talent; le Public l'a jugé ainſi. Cependant j'ai paſſé ma jeuneſſe dans une heureuſe obſcurité, dont je ne cherchois point à ſortir. Si je l'avois cherché, cela même eût été une bizarrerie, que, durant tout le feu du premier âge, je n'euſſe pu réuſſir, & que j'euſſe trop réuſſi dans la ſuite, quand ce feu commençoit à paſſer. J'approchois de ma quarantieme année, & j'avois, au-lieu d'une fortune que j'ai toujours mépriſée, & d'un nom qu'on m'a fait payer ſi cher, le repos & des amis, les deux ſeuls biens dont mon cœur ſoit avide. Une miſérable queſtion d'Académie m'agitant l'eſprit malgré moi, me jetta dans un métier pour lequel je n'étois point fait; un ſuccès inattendu m'y montra des attraits qui me ſéduiſirent. Des foules d'adverſaires m'attaquerent ſans m'entendre, avec une étourderie qui me donna de l'humeur, & avec un orgueil qui m'en inſpira peut-être. Je me défendis, &, de diſpute en diſpute, je me ſentis engagé dans la carriere, preſque ſans y avoir penſé. Je me trouvai devenu, pour ainſi dire, Auteur, à l'âge où l'on ceſſe de l'être, & homme de Lettres par mon mépris même pour cet état. Dès-là, je fus dans le Public quelque choſe : mais auſſi le repos & les amis diſparurent. Quels maux ne ſouffris-je point avant de prendre

une aſſiette plus fixe, & des attachements plus heureux? Il fallut dévorer mes peines; il fallut qu'un peu de réputation me tînt lieu de tout. Si c'eſt un dédommagement pour ceux qui ſont toujours loin d'eux-mêmes, ce n'en fut jamais un pour moi.

SI J'EUSSE un moment compté ſur un bien ſi frivole, que j'aurois été promptement déſabuſé! Quelle inconſtance perpétuelle n'ai-je pas éprouvée dans les jugements du Public ſur mon compte! J'étois trop loin de lui; ne me jugeant que ſur le caprice ou l'intérêt de ceux qui le menent, à peine deux jours de ſuite avoit-il pour moi les mêmes yeux. Tantôt j'étois un homme noir, & tantôt un ange de lumiere. Je me ſuis vu dans la même année vanté, fêté, recherché, même à la Cour; puis inſulté, menacé, déteſté, maudit. Les ſoirs, on m'attendoit pour m'aſſaſſiner dans les rues; les matins, on m'annonçoit une Lettre de cachet. Le bien & le mal couloient à peu près de la même ſource; le tout me venoit pour des chanſons.

J'AI ÉCRIT ſur divers ſujets, mais toujours dans les mêmes principes : toujours la même morale, la même croyance, les mêmes maximes, &, ſi l'on veut, les mêmes opinions. Cependant on a porté des jugements oppoſés de mes Livres, ou plu-

tôt, de l'Auteur de mes Livres; parce qu'on m'a jugé ſur les matieres que j'ai traitées, bien plus que ſur mes ſentiments. Après mon premier diſcours, j'étois un homme à paradoxes, qui ſe faiſoit un jeu de prouver ce qu'il ne penſoit pas: après ma Lettre ſur la muſique Françoiſe, j'étois l'ennemi déclaré de la Nation; il s'en falloit peu qu'on ne m'y traitât en conſpirateur; on eût dit que le ſort de la Monarchie étoit attaché à la gloire de l'Opéra : après mon diſcours ſur l'inégalité, j'étois athée & miſanthrope: après la Lettre à Mr. d'Alembert, j'étois le défenſeur de la morale chrétienne : après l'Héloïſe, j'étois tendre & doucereux; maintenant je ſuis un impie; bientôt peut-être ſerai-je un dévot.

Ainsi va flottant le ſot Public ſur mon compte, ſachant auſſi peu pourquoi il m'abhorre, que pourquoi il m'aimoit auparavant. Pour moi, je ſuis toujours demeuré le même : plus ardent qu'éclairé dans mes recherches, mais ſincere en tout, même contre moi; ſimple & bon, mais ſenſible & foible; faiſant ſouvent le mal, & toujours aimant le bien; lié par l'amitié, jamais par les choſes, & tenant plus à mes ſentiments qu'à mes intérêts; n'exigeant rien des hommes & n'en voulant point dépendre, ne cédant pas plus à leurs préjugés qu'à leurs volontés, & gar-

dant la mienne auſſi libre que ma raiſon: craignant Dieu ſans peur de l'enfer, raiſonnant ſur la Religion ſans libertinage, n'aimant ni l'impiété ni le fanatiſme, mais haïſſant les intolérants encore plus que les eſprits-forts; ne voulant cacher mes façons de penſer à perſonne; ſans fard, ſans artifice en toute choſe, diſant mes fautes à mes amis, mes ſentiments à tout le monde, au Public ſes vérités ſans flaterie & ſans fiel, & me ſouciant tout auſſi peu de le fâcher que de lui plaire: voilà mes crimes, & voilà mes vertus.

Enfin laſſé d'une vapeur enivrante qui enfle ſans raſſâſier, excédé du tracas des oiſifs ſurchargés de leur temps & prodigues du mien, ſoupirant après un repos ſi cher à mon cœur & ſi néceſſaire à mes maux, j'avois poſé la plume avec joye. Content de ne l'avoir priſe que pour le bien de mes ſemblables, je ne leur demandois pour prix de mon zele que de me laiſſer mourir en paix dans ma retraite, & de ne m'y point faire de mal. J'avois tort: des Huiſſiers ſont venus me l'apprendre, & c'eſt à cette époque, où j'eſpérois qu'alloient finir les ennuis de ma vie, qu'ont commencé mes plus grands malheurs. Il y a déja dans tout cela quelques ſingularités; ce n'eſt rien encore. Je vous demande pardon, Monſeigneur, d'abuſer de votre patience: mais avant d'entrer dans les diſcuſ-

ſions que je dois avoir avec vous, il faut parler de ma ſituation préſente, & des cauſes qui m'y ont réduit.

Un Genevois fait imprimer un Livre en Hollande, & par arrêt du Parlement de Paris ce Livre eſt brulé ſans reſpect pour le Souverain dont il porte le privilege. Un Proteſtant propoſe en Pays proteſtant des objections contre l'Egliſe Romaine, & il eſt décrété par le Parlement de Paris. Un Républicain fait dans une République des objections contre l'Etat Monarchique, & il eſt décrété par le Parlement de Paris. Il faut que le Parlement de Paris ait d'étranges idées de ſon empire, & qu'il ſe croye le légitime Juge du Genre-humain.

Ce même Parlement, toujours ſi ſoigneux pour les François de l'ordre des procédures, les néglige toutes dès qu'il s'agit d'un pauvre Etranger. Sans ſavoir ſi cet Etranger eſt bien l'Auteur du Livre qui porte ſon nom, s'il le reconnoît pour ſien, ſi c'eſt lui qui l'a fait imprimer; ſans égard pour ſon triſte état, ſans pitié pour les maux qu'il ſouffre, on commence par le décréter de priſe de corps; on l'eût arraché de ſon lit pour le traîner dans les mêmes priſons où pourriſſent les ſcélérats; on l'eût brûlé, peut-être même ſans l'entendre : car qui ſait ſi l'on eût pourſuivi plus réguliérement des procédures ſi violemment

ment commencées, & dont on trouveroit à peine un autre exemple, même en Pays d'Inquisitions? Ainsi c'est pour moi seul qu'un Tribunal si sage oublie sa sagesse; c'est contre moi seul, qui croyois y être aimé, que ce Peuple, qui vante sa douceur, s'arme de la plus étrange barbarie; c'est ainsi qu'il justifie la préférence que je lui ai donnée sur tant d'asyles que je pouvois choisir au même prix! Je ne sais comment cela s'accorde avec le Droit des gens; mais je sais bien qu'avec de pareilles procédures la liberté de tout homme, & peut-être sa vie, est à la merci du premier Imprimeur.

Le Citoyen de Geneve ne doit rien à des Magistrats injustes & incompétents, qui, sur un Réquisitoire calomnieux, ne le citent pas, mais le décretent. N'étant point sommé de comparoître, il n'y est point obligé. L'on n'employe contre lui que la force, & il s'y soustrait. Il secoue la poudre de ses souliers, & sort de cette terre hospitaliere où l'on s'empresse d'opprimer le foible, & où l'on donne des fers à l'étranger avant de l'entendre, avant de savoir si l'acte dont on l'accuse est punissable, avant de savoir s'il l'a commis.

Il abandonne en soupirant [illegible]re solitude. Il n'a qu'un seul bien, mais précieux; des amis : il les fuit. Dans sa foiblesse, il supporte un long voyage; il arrive, &

croit respirer dans une Terre de liberté; il s'approche de sa Patrie, de cette Patrie dont il s'est tant vanté, qu'il a chérie & honorée : l'espoir d'y être accueilli le console de ses disgraces.... Que vais-je dire? mon cœur se serre, ma main tremble, la plume en tombe; il faut se taire, & ne pas imiter le crime de Cham. Que ne puis-je dévorer en secret la plus amere de mes douleurs!

ET POURQUOI tout cela? Je ne dis pas, sur quelle raison; mais, sur quel prétexte. On ose m'accuser d'impiété! sans songer que le Livre où l'on la cherche est entre les mains de tout le monde. Que ne donneroit-on point pour pouvoir supprimer cette piece justificative, & dire qu'elle contient tout ce qu'on a feint d'y trouver! Mais elle restera, quoiqu'on fasse; & en y cherchant les crimes reprochés à l'Auteur, la postérité n'y verra dans ses erreurs mêmes que les torts d'un ami de la vertu.

J'ÉVITERAI de parler de mes contemporains; je ne veux nuire à personne. Mais l'Athée Spinosa enseignoit paisiblement sa doctrine; il faisoit sans obstacle imprimer ses Livres, on les débitoit publiquement; il vint en France, & il y fut bien reçu; tous les Etats lui étoient ouverts, par-tout il trouvoit protection ou du moins sûreté; les Princes lui rendoient des honneurs, lui offroient

des chaires; il vécut & mourut tranquille, & même conſidéré. Aujourd'hui, dans le ſiecle tant célébré de la philoſophie, de la raiſon, de l'humanité; pour avoir propoſé avec circonſpection, même avec reſpect & pour l'amour du Genre-humain, quelques doutes fondés ſur la gloire même de l'Etre ſuprême, le défenſeur de la cauſe de Dieu, flétri, proſcrit, pourſuivi d'Etat en Etat, d'aſyle en aſyle, ſans égard pour ſon indigence, ſans pitié pour ſes infirmités, avec un acharnement que n'éprouva jamais aucun mal-faiteur, & qui ſeroit barbare même contre un homme en ſanté, ſe voit interdire le feu & l'eau dans l'Europe preſque entiere; on le chaſſe du milieu des bois; il faut toute la fermeté d'un Protecteur illuſtre, & toute la bonté d'un Prince éclairé, pour le laiſſer en paix au ſein des montagnes. Il eût paſſé le reſte de ſes malheureux jours dans les fers, il eût péri, peut-être, dans les ſupplices, ſi, durant le premier vertige qui gagnoit les Gouvernements, il ſe fût trouvé à la merci de ceux qui l'ont perſécuté.

Echappé aux bourreaux, il tombe dans les mains des Prêtres; ce n'eſt pas là ce que je donne pour étonnant : mais un homme vertueux qui a l'ame auſſi noble que la naiſſance, un illuſtre Archevêque qui devroit réprimer leur lâcheté, l'autoriſe; il n'a pas

honte, lui qui devroit plaindre les opprimés, d'en accabler un dans le fort de ses disgraces; lance, lui Prélat Catholique, un Mandement contre un Auteur Protestant; il monte sur son Tribunal pour examiner comme Juge, la Doctrine particuliere d'un hérétique; &, quoiqu'il damne indistinctement quiconque n'est pas de son Eglise, sans permettre à l'accusé d'errer à sa mode, il lui prescrit en quelque sorte la route par laquelle il doit aller en Enfer. Aussi-tôt le reste de son Clergé s'empresse, s'évertue, s'acharne autour d'un ennemi qu'il croit terrassé. Petits & grands, tout s'en mêle; le dernier Cuistre vient trancher du capable; il n'y a pas un sot en petit collet, pas un chétif habitué de Paroisse, qui, bravant à plaisir celui contre qui sont réunis leur Sénat & leur Evêque, ne veuille avoir la gloire de lui porter le dernier coup de pied.

Tout cela, Monseigneur, forme un concours dont je suis le seul exemple; & ce n'est pas tout.... Voici, peut-être, une des situations les plus difficiles de ma vie; une de celles où la vengeance & l'amour-propre sont les plus aisés à satisfaire, & permettent le moins à l'homme juste d'être modéré. Dix lignes seulement, & je couvre mes persécuteurs d'un ridicule ineffaçable. Que le Public ne peut-il savoir deux ance-

dotes, ſans que je les diſe! Que ne connoît-il ceux qui ont médité ma ruine, & ce qu'ils ont fait pour l'exécuter! Par quels mépriſables inſectes, par quels ténébreux moyens il verroit s'émouvoir les Puiſſances! quels levains il verroit s'échauffer par leur pourriture, & mettre le Parlement en fermentation! Par quelle riſible cauſe il verroit les Etats de l'Europe ſe liguer contre le fils d'un Horloger! Que je jouirois avec plaiſir de ſa ſurpriſe, ſi je pouvois n'en être pas l'inſtrument!

Jusqu'ici ma plume, hardie à dire la vérité, mais pure de toute ſatyre, n'a jamais compromis perſonne; elle a toujours reſpecté l'honneur des autres, même en défendant le mien. Irois-je en la quittant la ſouiller de médiſance, & la teindre des noirceurs de mes ennemis? Non, laiſſons-leur l'avantage de porter leurs coups dans les ténebres. Pour moi, je ne veux me défendre qu'ouvertement, & même je ne veux que me défendre. Il ſuffit pour cela de ce qui eſt ſu du Public, ou de ce qui peut l'être ſans que perſonne en ſoit offenſé.

Une choſe étonnante de cette eſpece, & que je puis dire, eſt de voir l'intrépide Chriſtophe de Beaumont, qui ne ſait plier ſous aucune puiſſance, ni faire aucune paix avec les Janséniſtes, devenir, ſans le ſavoir,

leur ſatellite & l'inſtrument de leur animoſité; de voir leur ennemi le plus irréconciliable ſévir contre moi pour avoir refuſé d'embraſſer leur parti, pour n'avoir point voulu prendre la plume contre les Jéſuites, que je n'aime pas, mais dont je n'ai point à me plaindre, & que je vois opprimés. Daignez, Monſeigneur, jetter les yeux ſur le ſixieme Tome de la nouvelle Héloïſe, premiere édition; vous trouverez dans la note de la page 138 (*) la véritable ſource de tous mes malheurs. J'ai prédit dans cette note (car je me mêle auſſi quelquefois de prédire) qu'auſſi-tôt que les Janſéniſtes ſeroient les maîtres, ils ſeroient plus intolérants & plus durs que leurs ennemis. Je ne ſavois pas alors que ma propre hiſtoire vérifieroit ſi bien ma prédiction. Le fil de cette trame ne ſeroit pas difficile à ſuivre à qui ſauroit comment mon Livre a été déféré. Je n'en puis dire davantage ſans en trop dire, mais je pouvois au moins vous apprendre par quelles gens vous avez été conduit ſans vous en douter.

Croira-t-on que quand mon Livre n'eût point été déféré au Parlement, vous ne l'euſſiez pas moins attaqué? D'autres pourront le croire ou le dire; mais vous, dont la conſcience ne ſait point ſouffrir le menſon-

(*) Page 282 de la nouvelle Edition, faiſant le Tome VI des Oeuvres; note du Libraire.

ge, vous ne le direz pas. Mon diſcours ſur l'inégalité a couru votre Dioceſe, & vous n'avez point donné de Mandement. Ma Lettre à Mr. d'Alembert a couru votre Dioceſe, & vous n'avez point donné de Mandement. La nouvelle Héloïſe a couru votre Dioceſe, & vous n'avez point donné de Mandement. Cependant tous ſes Livres, que vous avez lus, puiſque vous les jugez, reſpirent les mêmes maximes; les mêmes manieres de penſer n'y ſont pas plus déguiſées : ſi le ſujet ne les a pas rendu ſuſceptibles du même développement, elles gagnent en force ce qu'elle perdent en étendue, & l'on y voit la profeſſion de foi de l'Auteur exprimée avec moins de réſerve que celle du Vicaire Savoyard. Pourquoi donc n'avez-vous rien dit alors? Monſeigneur, votre troupeau vous étoit-il moins cher? Me liſoit-il moins? Goûtoit-il moins mes Livres? Etoit-il moins expoſé à l'erreur? Non, mais il n'y avoit point alors de Jéſuites à proſcrire; des traîtres ne m'avoient point encore enlacé dans leurs pieges; la note fatale n'étoit point connue, &, quand elle le fut, le Public avoit déja donné ſon ſuffrage au Livre, il étoit trop tard pour faire du bruit. On aima mieux différer, on attendit l'occaſion, on l'épia, on la ſaiſit, on s'en prévalut avec la fureur ordinaire aux dévots; on ne parloit

que de chaînes & de buchers; mon Livre étoit le Tocſin de l'Anarchie, & la Trompette de l'Athéiſme; l'Auteur étoit un monſtre à étouffer, on s'étonnoit qu'on l'eût ſi long-temps laiſſé vivre. Dans cette rage univerſelle, vous eûtes honte de garder le ſilence : vous aimâtes mieux faire un acte de cruauté que d'être accuſé de manquer de zele, & ſervir vos ennemis que d'eſſuyer leurs reproches. Voilà, Monſeigneur, convenez-en, le vrai motif de votre Mandement; & voilà, ce me ſemble, un concours de faits aſſez ſinguliers pour donner à mon ſort le nom de bizarre.

Il y a long-temps qu'on a ſubſtitué des bienſéances d'Etat à la Juſtice. Je ſais qu'il eſt des circonſtances malheureuſes qui forcent un homme public à ſévir malgré lui contre un bon Citoyen. Qui veut être modéré parmi des furieux, s'expoſe à leur furie; & je comprends que dans un déchaînement pareil à celui dont je ſuis la victime, il faut hurler avec les loups, ou riſquer d'être dévoré. Je ne me plains donc pas que vous ayiez donné un Mandement contre mon Livre, mais je me plains que vous l'ayiez donné contre ma perſonne avec auſſi peu d'honnêteté que de vérité; je me plains qu'autoriſant par votre propre langage celui que vous me reprochez d'avoir mis dans la bouche

de l'inſpiré, vous m'accabliez d'injures qui, ſans nuire à ma cauſe, attaquent mon honneur ou plutôt le vôtre; je me plains que de gayeté de cœur, ſans raiſon, ſans néceſſité, ſans reſpect, au moins pour mes malheurs, vous m'outragiez d'un ton ſi peu digne de votre caractere. Et que vous avois-je donc fait, moi qui parlai toujours de vous avec tant d'eſtime; moi qui tant de fois admirai votre inébranlable fermeté, en déplorant, il eſt vrai, l'uſage que vos préjugés vous en faiſoient faire; moi qui toujours honorai vos mœurs, qui toujours reſpectai vos vertus, & qui les reſpecte encore, aujourd'hui que vous m'avez déchiré?

C'EST ainſi qu'on ſe tire d'affaire quand on veut quereller & qu'on a tort. Ne pouvant réſoudre mes objections, vous m'en avez fait des crimes: vous avez cru m'avilir en me maltraitant, & vous vous êtes trompé; ſans affoiblir mes raiſons, vous avez intéreſſé les cœurs généreux à mes diſgraces; vous avez fait croire aux gens ſenſés qu'on pouvoit ne pas bien juger du Livre, quand on jugeoit ſi mal de l'Auteur.

MONSEIGNEUR, vous n'avez été pour moi ni humain ni généreux; &, non-ſeulement vous pouviez l'être ſans m'épargner aucune des choſes que vous avez dites contre mon ouvrage, mais elles n'en auroient

fait que mieux leur effet. J'avoue auſſi que je n'avois pas droit d'exiger de vous ces vertus, ni lieu de les attendre d'un homme d'Egliſe. Voyons ſi vous avez été du moins équitable & juſte; car c'eſt un devoir étroit impoſé à tous les hommes, & les Saints mêmes n'en ſont pas diſpenſés.

Vous avez deux objets dans votre Mandement : l'un, de cenſurer mon Livre; l'autre, de décrier ma perſonne. Je croirai vous avoir bien répondu, ſi je prouve que par-tout où vous m'avez réfuté, vous avez mal raiſonné, & que par-tout où vous m'avez inſulté, vous m'avez calomnié. Mais quand on ne marche que la preuve à la main, quand on eſt forcé par l'importance du ſujet & par la qualité de l'adverſaire à prendre une marche peſante & à ſuivre pied-à-pied toutes ſes cenſures, pour chaque mot il faut des pages; & tandis qu'une courte ſatyre amuſe, une longue défenſe ennuye. Cependant il faut que je me défende, ou que je reſte chargé par vous des plus fauſſes imputations. Je me défendrai donc, mais je défendrai mon honneur plutôt que mon Livre. Ce n'eſt point la profeſſion de foi du Vicaire Savoyard que j'examine, c'eſt le Mandement de l'Archevêque de Paris; & ce n'eſt que le mal qu'il dit de l'Editeur, qui me force à parler de l'ouvrage. Je me rendrai ce que je me dois,

parce que je le dois; mais ſans ignorer que c'eſt une poſition bien triſte que d'avoir à ſe plaindre d'un homme plus puiſſant que ſoi, & que c'eſt une bien fade lecture que la juſtification d'un innocent.

Le principe fondamental de toute morale, ſur lequel j'ai raiſonné dans tous mes Ecrits, & que j'ai développé dans ce dernier avec toute la clarté dont j'étois capable, eſt que l'homme eſt un être naturellement bon, aimant la juſtice & l'ordre; qu'il n'y a point de perverſité originelle dans le cœur humain, & que les premiers mouvements de la nature ſont toujours droits. J'ai fait voir que l'unique paſſion qui naiſſe avec l'homme, ſavoir l'amour-propre, eſt une paſſion indifférente en elle-même au bien & au mal; qu'elle ne devient bonne ou mauvaiſe que par accident & ſelon les circonſtances dans leſquelles elle ſe développe. J'ai montré que tous les vices qu'on impute au cœur humain ne lui ſont point naturels; j'ai dit la maniere dont ils naiſſent; j'en ai, pour ainſi dire, ſuivi la généalogie, & j'ai fait voir comment, par l'altération ſucceſſive de leur bonté originelle, les hommes deviennent enfin ce qu'ils ſont.

J'ai encore expliqué ce que j'entendois par cette bonté originelle qui ne ſemble pas ſe déduire de l'indifférence au bien & au

mal, naturelle à l'amour de ſoi. L'homme n'eſt pas un être ſimple; il eſt composé de deux ſubſtances. Si tout le monde ne convient pas de cela, nous en convenons vous & moi, & j'ai tâché de le prouver aux autres. Cela prouvé, l'amour de ſoi n'eſt plus une paſſion ſimple; mais elle a deux principes, ſavoir, l'être intelligent & l'être ſenſitif, dont le bien-être n'eſt pas le même. L'appétit des ſens tend à celui du corps, & l'amour de l'ordre à celui de l'ame. Ce dernier amour, développé & rendu actif, porte le nom de conſcience; mais la conſcience ne ſe développe & n'agit qu'avec les lumieres de l'homme. Ce n'eſt que par ces lumieres qu'il parvient à connoître l'ordre, & ce n'eſt que quand il le connoît que ſa conſcience le porte à l'aimer. La conſcience eſt donc nulle dans l'homme qui n'a rien comparé, & qui n'a point vu ſes rapports. Dans cet état l'homme ne connoît que lui; il ne voit ſon bien-être oppoſé ni conforme à celui de perſonne; il ne hait ni n'aime rien; borné au ſeul inſtinct phyſique, il eſt nul, il eſt bête; c'eſt ce que j'ai fait voir dans mon diſcours ſur l'inégalité.

Quand, par un développement dont j'ai montré le progrès, les hommes commencent à jetter les yeux ſur leurs ſemblables, ils commencent auſſi à voir leurs rap

ports & les rapports des choſes, à prendre des idées de convenance de juſtice & d'ordre; le beau moral commence à leur devenir ſenſible & la conſcience agit. Alors ils ont des vertus; & s'ils ont auſſi des vices, c'eſt parce que leurs intérêts ſe croiſent & que leur ambition s'éveille, à meſure que leurs lumieres s'étendent. Mais tant qu'il y a moins d'oppoſition d'intérêts que de concours de lumieres, les hommes ſont eſſentiellement bons. Voilà le ſecond état.

Quand enfin tous les intérêts particuliers agités s'entrechoquent, quand l'amour de ſoi mis en fermentation devient amour-propre; que l'opinion, rendant l'Univers entier néceſſaire à chaque homme, les rend tous ennemis nés les uns des autres, & fait que nul ne trouve ſon bien que dans le mal d'autrui : alors la conſcience, plus foible que les paſſions exaltées, eſt étouffée par elles, & ne reſte plus dans la bouche des hommes qu'un mot fait pour ſe tromper mutuellement. Chacun feint alors de vouloir ſacrifier ſes intérêts à ceux du Public, & tous mentent. Nul ne veut le bien public que quand il s'accorde avec le ſien; auſſi cet accord eſt-il l'objet du vrai politique qui cherche à rendre les Peuples heureux & bons. Mais c'eſt ici que je commence à parler une langue étrangere,

aussi peu connue des Lecteurs que de vous.

VOILÀ, Monseigneur, le troisieme & dernier terme, au-delà duquel rien ne reste à faire; & voilà comment l'homme étant bon, les hommes deviennent méchants. C'est à chercher comment il faudroit s'y prendre pour les empêcher de devenir tels, que j'ai consacré mon Livre. Je n'ai pas affirmé que dans l'ordre actuel la chose fût absolument possible; mais j'ai bien affirmé, & j'affirme encore, qu'il n'y a pour en venir à bout d'autres moyens que ceux que j'ai proposés.

LÀ-DESSUS vous dites que mon plan d'éducation, (1) *loin de s'accorder avec le Christianisme, n'est pas même propre à faire des Citoyens ni des hommes*; & votre unique preuve est de m'opposer le péché originel. Monseigneur, il n'y a d'autre moyen de se délivrer du péché originel & de ses effets, que le Baptême. D'où il suivroit, selon vous, qu'il n'y auroit jamais eu de Citoyens ni d'hommes que des Chrétiens. Ou niez cette conséquence, ou convenez que vous avez trop prouvé.

Vous tirez vos preuves de si haut que vous me forcez d'aller aussi chercher loin mes réponses. D'abord il s'en faut bien, selon moi, que cette doctrine du péché originel, su-

(1) *Mandement* in-4to. page 5. in-12. page xiij.

jette à des difficultés ſi terribles, ne ſoit contenue dans l'Ecriture, ni ſi clairement ni ſi durement qu'il a plu au Rhéteur Auguſtin & à nos Théologiens de la bâtir; & le moyen de concevoir que Dieu crée tant d'ames innocentes & pures, tout exprès pour les joindre à des corps coupables, pour leur y faire contracter la corruption morale, & pour les condamner toutes à l'enfer, ſans autre crime que cette union qui eſt ſon ouvrage? Je ne dirai pas ſi (comme vous vous en vantez) vous éclairciſſez par ce ſyſtême le myſtere de notre cœur, mais je vois que vous obſcurciſſez beaucoup la juſtice & la bonté de l'Etre ſuprême. Si vous levez une objection, c'eſt pour en ſubſtituer de cent fois plus fortes.

Mais au fond que fait cette Doctrine à l'Auteur d'Émile? Quoiqu'il ait cru ſon Livre utile au Genre-humain, c'eſt à des Chrétiens qu'il l'a deſtiné; c'eſt à des hommes lavés du péché originel & de ſes effets, du moins quant à l'ame, par le Sacrement établi pour cela. Selon cette même Doctrine, nous avons tous dans notre enfance recouvré l'innocence primitive; nous ſommes tous ſortis du Baptême auſſi ſains de cœur qu'Adam ſortit de la main de Dieu. Nous avons, direz-vous, contracté de nouvelles ſouillures : mais puiſque nous avons commencé par en être délivrés, comment les

avons-nous dérechef contractées? le ſang de Chriſt n'eſt-il donc pas encore aſſez fort pour effacer entiérement la tache, ou bien ſeroit-elle un effet de la corruption naturelle de notre chair; comme ſi, même indépendamment du péché originel, Dieu nous eût créés corrompus, tout exprès pour avoir le plaiſir de nous punir? Vous attribuez au péché originel les vices des Peuples que vous avouez avoir été délivrés du péché originel; puis vous me blâmez d'avoir donné une autre origine à ces vices. Eſt-il juſte de me faire un crime de n'avoir pas auſſi mal raiſonné que vous?

On pourroit, il eſt vrai, me dire que ces effets que j'attribue au Baptême (2) ne paroiſſent par nul ſigne extérieur; qu'on ne

(2) Si l'on diſoit, avec le Docteur Thomas Burnet, que la corruption & la mortalité de la race humaine, ſuite du péché d'Adam, fût un effet naturel du fruit défendu; que cet aliment contenoit des ſucs venimeux qui dérangerent toute l'économie animale, qui irriterent les paſſions, qui affoiblirent l'entendement, & qui porterent par-tout les principes du vice & de la mort; alors il faudroit convenir que la nature du remede devant ſe rapporter à celle du mal, le Baptême devroit agir phyſiquement ſur le corps de l'homme, lui rendre la conſtitution qu'il avoit dans l'état d'innocence, &, ſinon l'immortalité qui en dépendoit, du moins tous les effets moraux de l'économie animale rétablie.

voit pas les Chrétiens moins enclins au mal que les Infideles, au-lieu que, ſelon moi, la malice infuſe du péché devroit ſe marquer dans ceux-ci par des différences ſenſibles. Avec les ſecours que vous avez dans la morale évangélique, outre le Baptême, tous les Chrétiens, pourſuivroit-on, devroient être des Anges; & les Infideles, outre leur corruption originelle, livrés à leurs cultes erronés, devroient être des Démons. Je conçois que cette difficulté preſſée pourroit devenir embarraſſante : car que répondre à ceux qui me feroient voir que, relativement au Genre-humain, l'effet de la rédemption faite à ſi haut prix, ſe réduit à peu près à rien?

Mais, Monſeigneur, outre que je ne crois point qu'en bonne Théologie on n'ait pas quelque expédient pour ſortir delà; quand je conviendrois que le Baptême ne rémedie point à la corruption de notre nature, encore n'en auriez-vous pas raiſonné plus ſolidement. Nous ſommes, dites-vous, pécheurs à cauſe du péché de notre premier Pere; mais notre premier Pere, pourquoi fut-il pécheur lui-même? Pourquoi la même raiſon par laquelle vous expliquerez ſon péché, ne ſeroit-elle pas applicable à ſes deſcendants ſans le péché originel; & pourquoi faut-il que nous imputions à Dieu une injuſtice, en nous rendant pécheurs & puniſſables par

le vice de notre naissance, tandis que notre premier Pere fut pécheur & puni comme nous sans cela? Le péché originel explique tout excepté son principe, & c'est ce principe qu'il s'agit d'expliquer.

Vous avancez que, par mon principe à moi, (3) l'*on perd de vue le rayon de lumiere qui nous fait connoître le mystere de notre propre cœur*; & vous ne voyez pas que ce principe, bien plus universel, éclaire même la faute du premier homme, (4) que le votre laisse dans l'obscurité. Vous

(3) *Mandement* in-4to, p. 5; in-12, p. xiij.

(4) Regimber contre une défense inutile & arbitraire est un penchant naturel, mais qui, loin d'être vicieux en lui-même, est conforme à l'ordre des choses & à la bonne constitution de l'homme; puisqu'il seroit hors d'état de se conserver, s'il n'avoit un amour très-vif pour lui-même & pour le maintien de tous ses droits, tels qu'il les a reçus de la nature. Celui qui pourroit tout ne voudroit que ce qui lui seroit utile; mais un être foible, dont la Loi restreint & limite encore le pouvoir, perd une partie de lui-même, & réclame en son cœur ce qui lui est ôté. Lui faire un crime de cela, seroit lui en faire un d'être lui & non pas un autre; ce seroit vouloir en même-temps qu'il fût & qu'il ne fût pas. Aussi l'ordre enfreint par Adam me paroît-il moins une véritable défense qu'un avis paternel; c'est un avertissement de s'abstenir d'un fruit pernicieux qui donne la mort. Cette idée est assurément plus conforme à celle qu'on

ne ſavez voir que l'homme dans les mains du Diable, & moi je vois comment il y eſt tombé; la cauſe du mal eſt, ſelon vous, la nature corrompue, & cette corruption même eſt un mal dont il falloit chercher la cauſe. L'homme fut créé bon; nous en convenons, je crois, tous les deux: mais vous dites qu'il eſt méchant, parce qu'il a été méchant; & moi je montre comment il a

doit avoir de la bonté de Dieu, & même au texte de la Geneſe, que celle qu'il plaît aux Docteurs de nous preſcrire : car quant à la menace de la double mort, on a fait voir que ce mot *morte morieris* n'a pas l'emphaſe qu'ils lui prêtent, & n'eſt qu'un hébraïſme employé en d'autres endroits où cette emphaſe ne peut avoir lieu.

Il y a, de plus, un motif ſi naturel d'indulgence & de commiſération dans la ruſe du tentateur & dans la ſéduction de la femme, qu'à conſidérer dans toutes ſes circonſtances le péché d'Adam, l'on n'y peut trouver qu'une faute des plus légeres. Cependant, ſelon eux, quelle effroyable punition ! Il eſt même impoſſible d'en concevoir une plus terrible; car quel châtiment eût pu porter Adam pour les plus grands crimes, que d'être condamné, lui & toute ſa race, à la mort en ce monde, & à paſſer l'éternité dans l'autre dévorés des feux de l'enfer? Eſt-ce là la peine impoſée par le Dieu de miſéricorde à un pauvre malheureux pour s'être laiſſé tromper? Que je hais la décourageante doctrine de nos durs Théologiens! ſi j'étois un moment tenté de l'admettre, c'eſt alors que je croirois blaſphêmer.

été méchant. Qui de nous, à votre avis, remonte le mieux au principe?

CEPENDANT vous ne laiſſez pas de triompher à votre aiſe, comme ſi vous m'aviez terraſſé. Vous m'oppoſez comme une objection inſoluble (5) *ce mélange frappant de grandeur & de baſſeſſe, d'ardeur pour la vérité & de goût pour l'erreur, d'inclination pour la vertu & de penchant pour le vice*, qui ſe trouve en nous. *Etonnant contraſte*, ajoutez-vous, *qui déconcerte la Philoſophie Païenne, & la laiſſe errer dans de vaines ſpéculations!*

CE N'EST pas une vaine ſpéculation que la Théorie de l'homme, lorſqu'elle ſe fonde ſur la nature, qu'elle marche à l'appui des faits par des conſéquences bien liées, & qu'en nous menant à la ſource des paſſions, elle nous apprend à régler leur cours. Que ſi vous appellez Philoſophie Païenne la profeſſion de foi du Vicaire Savoyard, je ne puis répondre à cette imputation, parce que je n'y comprends rien; (*a*) mais je trouve plaiſant que vous empruntiez preſque ſes propres ter-

(5) *Mandement* in-4to. p. 6 in-12. p. xiij.

(*a*) A moins qu'elle ne ſe rapporte à l'accuſation que m'intente Mr. de Beaumont dans la ſuite, d'avoir admis pluſieurs Dieux.

mes, (6) pour dire qu'il n'explique pas ce qu'il a le mieux expliqué.

PERMETTEZ, Monſeigneur, que je remette ſeus vos yeux la concluſion que vous tirez d'une objection ſi bien diſcutée, & ſucceſſivement toute la tirade qui s'y rapporte.

(7) *L'homme ſe ſent entraîné par une pente funeſte: & comment ſe roidiroit-il contre elle, ſi ſon enfance n'étoit dirigée par des maîtres pleins de vertu, de ſageſſe, de vigilance; & ſi, durant tout le cours de ſa vie il ne faiſoit lui-même, ſous la protection & avec les graces de ſon Dieu, des efforts puiſſants & continuels?*

C'EST-À-DIRE: *Nous voyons que les hommes ſont méchants, quoiqu'inceſſamment tyranniſés dès leur enfance: ſi donc on ne les tyranniſoit pas dès ce temps-là, comment parviendroit-on à les rendre ſages; puiſque, même en les tyranniſant ſans ceſſe, il eſt impoſſible de les rendre tels?*

Nos raiſonnements ſur l'éducation pourront devenir plus ſenſibles, en les appliquant à un autre ſujet.

SUPPOSONS, Monſeigneur, que quel-

(6) Emile Tome III. p. 68 & 69. premiere Edition.

(7) *Mandement* in-4to. p. 6. in-12. p. xiij.

qu'un vînt tenir ce discours aux hommes:
„ Vous vous tourmentez beaucoup
„ pour chercher des Gouvernements équi-
„ tables & pour vous donner de bonnes
„ Loix. Je vais premiérement vous prou-
„ ver que ce sont vos Gouvernements mê-
„ mes qui font les maux auxquels vous
„ prétendez remédier par eux. Je vous prou-
„ verai, de plus, qu'il est impossible que
„ vous ayiez jamais ni de bonnes Loix ni
„ des Gouvernements équitables; & je vais
„ vous montrer ensuite le vrai moyen de
„ prévenir, sans Gouvernements & sans
„ Loix, tous ces maux dont vous vous
„ plaignez.

Supposons qu'il expliquât après cela son systême & proposât son moyen prétendu. Je n'examine point si ce systême seroit solide & ce moyen praticable. S'il ne l'étoit pas, peut-être se contenteroit-on d'enfermer l'Auteur avec les foux, & l'on lui rendroit justice : mais si malheureusement il l'étoit, ce seroit bien pis, & vous concevez, Monseigneur, ou d'autres concevront pour vous, qu'il n'y auroit pas assez de buchers & de roues pour punir l'infortuné d'avoir eu raison. Ce n'est pas de cela qu'il s'agit ici.

Quel que fût le sort de cet homme, il est sûr qu'un déluge d'écrits viendroit fon-

dre ſur le ſien. Il n'y auroit pas un Grimaud qui, pour faire ſa cour aux Puiſſances, & tout fier d'imprimer avec privilege du Roi, ne vînt lancer ſur lui ſa brochure & ſes injures, & ne ſe vantât d'avoir réduit au ſilence celui qui n'auroit pas daigné répondre, ou qu'on auroit empêché de parler. Mais ce n'eſt pas encore de cela qu'il s'agit.

Supposons, enfin, qu'un homme grave, & qui auroit ſon intérêt à la choſe, crût devoir auſſi faire comme les autres, & parmi beaucoup de déclamations & d'injures s'aviſât d'argumenter ainſi. *Quoi, malheureux! vous voulez anéantir les Gouvernements & les Loix; tandis que les Gouvernements & les Loix ſont le ſeul frein du vice, & ont bien de la peine encore à le contenir? Que ſeroit-ce grand Dieu! ſi nous ne les avions plus? Vous nous ôtez les gibets & les roues; vous voulez établir un brigandage public. Vous êtes un homme abominable.*

Si ce pauvre homme oſoit parler, il diroit, ſans doute: "Très-excellent Seigneur, „ votre Grandeur fait une pétition de prin-„ cipe. Je ne dis point qu'il ne faut pas ré-„ primer le vice, mais je dis qu'il vaut mieux „ l'empêcher de naître. Je veux pourvoir „ à l'inſuffiſance des Loix, & vous m'allé-„ guez l'inſuffiſance des Loix. Vous m'ac-

„ cuſez d'établir les abus, parce qu'au-lieu „ d'y remédier, j'aime mieux qu'on les pré- „ vienne. Quoi! s'il étoit un moyen de vi- „ vre toujours en ſanté, faudroit-il donc le „ proſcrire, de peur de rendre les Méde- „ cins oiſifs? Votre Excellence veut tou- „ jours voir des gibets & des roues, & moi „ je voudrois ne plus voir de malfaiteurs: „ avec tout le reſpect que je lui dois, je ne „ crois pas être un homme abominable.

Hélas! M. T. C. F., malgré les principes de l'éducation la plus ſaine & la plus vertueuſe, malgré les promeſſes les plus magnifiques de la Religion & les menaces les plus terribles, les écarts de la jeuneſſe ne ſont encore que trop fréquents, trop multipliés. J'ai prouvé que cette éducation, que vous appellez la plus ſaine, étoit la plus inſenſée; que cette éducation, que vous appellez la plus vertueuſe, donnoit aux enfants tous leurs vices; j'ai prouvé que toute la gloire du Paradis les tentoit moins qu'un morceau de ſucre, & qu'ils craignoient beaucoup plus de s'ennuyer à Vêpres, que de brûler en Enfer; j'ai prouvé que les écarts de la Jeuneſſe, qu'on ſe plaint de ne pouvoir réprimer par ces moyens, en étoient l'ouvrage. *Dans quelles erreurs, dans quels excès, abandonnée à elle-même, ne ſe précipiteroit-elle donc pas?*

La

La jeuneſſe ne s'égare jamais d'elle-même: toutes ſes erreurs lui viennent d'être mal conduite. Les camarades & les maîtreſſes achevent ce qu'ont commencé les Prêtres & les Précepteurs; j'ai prouvé cela. *C'eſt un torrent qui ſe déborde malgré les digues puiſſantes qu'on lui avoit oppoſées: que ſeroit-ce donc ſi nul obſtacle ne ſuſpendoit ſes flots, & ne rompoit ſes efforts?* Je pourrois dire: *c'eſt un torrent qui renverſe vos impuiſſantes digues, & briſe tout. Elargiſſez ſon lit & le laiſſez courir ſans obſtacle; il ne fera jamais de mal.* Mais j'ai honte d'employer, dans un ſujet auſſi ſérieux, ces figures de College, que chacun applique à ſa fantaiſie, & qui ne prouvent rien d'aucun côté.

Au reste, quoique, ſelon vous, les écarts de la jeuneſſe ne ſoient encore que trop fréquents, trop multipliés, à cauſe de la pente de l'homme au mal, il paroît qu'à tout prendre, vous n'êtes pas trop mécontent d'elle, que vous vous complaiſez aſſez dans l'éducation ſaine & vertueuſe que lui donnent actuellement vos maîtres pleins de vertus, de ſageſſe & de vigilance; que, ſelon vous, elle perdroit beaucoup à être élevée d'une autre maniére, & qu'au fond vous ne penſez pas de ce ſiecle, *la lie des ſiecles*, tout le mal que vous af-

fectez d'en dire à la tête de vos Mandements.

Je conviens qu'il eſt ſuperflu de chercher de nouveaux plans d'Education, quand on eſt ſi content de celle qui exiſte : mais convenez auſſi, Monſeigneur, qu'en ceci vous n'êtes pas difficile. Si vous euſſiez été auſſi coulant en matiere de Doctrine, votre Dioceſe eût été agité de moins de troubles; l'orage que vous avez excité, ne fût point retombé ſur les Jéſuites; je n'en aurois point été écraſé par compagnie; vous fuſſiez reſté plus tranquille, & moi auſſi.

Vous avouez que pour réformer le monde autant que le permettent la foibleſſe, &, ſelon vous, la corruption de notre nature, il ſuffiroit d'obſerver ſous la direction & l'impreſſion de la grace les premiers rayons de la raiſon humaine, de les ſaiſir avec ſoin, & de les diriger vers la route qui conduit à la vérité. (8) *Par là*, continuez-vous, *ces eſprits, encore exempts de préjugés, ſeroient pour toujours en garde contre l'erreur; ces cœurs encore exempts des grandes paſſions prendroient les impreſſions de toutes les vertus.* Nous ſommes donc d'accord ſur ce point, car je n'ai pas dit autre choſe. Je n'ai pas ajouté, j'en conviens, qu'il fallût faire élever les enfants par des

(8) *Mandement* in-4to., p. 5.; in-12., p. xij.

Prêtres; même je ne penſois pas que cela fût néceſſaire pour en faire des Citoyens & des hommes; & cette erreur, ſi c'en eſt une, commune à tant de Catholiques, n'eſt pas un ſi grand crime à un Proteſtant. Je n'examine pas ſi dans votre Pays les Prêtres eux-mêmes paſſent pour de ſi bons Citoyens; mais comme l'éducation de la génération préſente eſt leur ouvrage, c'eſt entre vous d'un côté, & vos anciens Mandements de l'autre, qu'il faut décider ſi leur lait ſpirituel lui a ſi bien profité, s'il en a fait de ſi grands Saints, (9) *vrais adorateurs de Dieu*, & de ſi grands hommes, *dignes d'être la reſſource & l'ornement de la Patrie.* Je puis ajouter une obſervation qui devroit frapper tous les bons François, & vous-même comme tel; c'eſt que de tant de Rois qu'a eu votre Nation, le meilleur eſt le ſeul que n'ont point élevé les Prêtres.

Mais qu'importe tout cela, puiſque je ne leur ai point donné l'excluſion : qu'ils élevent la jeuneſſe, s'ils en ſont capables; je ne m'y oppoſe pas; & ce que vous dites là-deſſus (10) ne fait rien contre mon Livre. Prétendriez-vous que mon plan fût mauvais, par cela ſeul qu'il peut convenir à d'autres qu'aux gens d'Egliſe?

(9) *Mandement* in-4to, p. 5; in-12, p. xiij.
(10) Ibid.

Si l'homme eſt bon par ſa nature, comme je crois l'avoir démontré, il s'enſuit qu'il demeure tel tant que rien d'étranger à lui ne l'altere; & ſi les hommes ſont méchants, comme ils ont pris peine à me l'apprendre, il s'enſuit que leur méchanceté leur vient d'ailleurs : fermez donc l'entrée au vice, & le cœur humain ſera toujours bon. Sur ce principe, j'établis l'éducation négative comme la meilleure ou plutôt la ſeule bonne : je fais voir comment toute éducation poſitive ſuit, comme qu'on s'y prenne, une route oppoſée à ſon but; & je montre comment on tend au même but, & comment on y arrive par le chemin que j'ai tracé.

J'appelle éducation poſitive, celle qui tend à former l'eſprit avant l'âge & à donner à l'enfant la connoiſſance des devoirs de l'homme. J'appelle éducation négative, celle qui tend à perfectionner les organes, inſtruments de nos connoiſſances, avant de nous donner ces connoiſſances, & qui prépare à la raiſon par l'exercice des ſens. L'éducation négative n'eſt pas oiſive, tant s'en faut; elle ne donne pas les vertus, mais elle prévient les vices; elle n'apprend pas la vérité, mais elle préſerve de l'erreur. Elle diſpoſe l'enfant à tout ce qui peut le mener au vrai quand il eſt en état de l'entendre, & au bien quand il eſt en état de l'aimer.

CETTE marche vous déplaît & vous choque ; il est aisé de voir pourquoi. Vous commencez par calomnier les intentions de celui qui la propose. Selon vous, cette oisiveté de l'ame m'a paru nécessaire pour la disposer aux erreurs que je lui voulois inculquer. On ne sait pourtant pas trop quelle erreur veut donner à son éleve, celui qui ne lui apprend rien avec plus de soin qu'à sentir son ignorance & à savoir qu'il ne sait rien. Vous convenez que le jugement a ses progrès & ne se forme que par degrés. *Mais s'ensuit-il*, (11) ajoutez-vous, *qu'à l'âge de dix ans un enfant ne connoisse pas la différence du bien & du mal, qu'il confonde la sagesse avec la folie, la bonté avec la barbarie, la vertu avec le vice?* Tout cela s'ensuit, sans doute, si à cet âge le jugement n'est pas développé. *Quoi!* poursuivez-vous, *il ne sentira pas qu'obéir à son pere est un bien, que lui désobéir est un mal?* Bien-loin de là ; je soutiens qu'il sentira, au contraire, en quittant le jeu pour aller étudier sa leçon, qu'obéir à son pere est un mal, & que lui désobéir est un bien, en volant quelque fruit défendu. Il sentira aussi, j'en conviens, que c'est un mal d'être puni, & un bien d'être récompensé ; & c'est dans la balance de ces biens & de ces maux

(11) *Mandement* in-4to, p. 7 ; in-12, p. xvij.

contradictoires que se regle sa prudence enfantine. Je crois avoir démontré cela mille fois dans mes deux premiers volumes, & sur-tout dans le dialogue du maître & de l'enfant sur ce qui est mal. (12) Pour vous, Monseigneur, vous réfutez mes deux volumes en deux lignes, & les voici. (13) *Le prétendre, M. T. C. F., c'est calomnier la nature humaine, en lui attribuant une stupidité qu'elle n'a point.* On ne sauroit employer une réfutation plus tranchante, ni conçue en moins de mots. Mais cette ignorance, qu'il vous plaît d'appeller stupidité, se trouve constamment dans tout esprit gêné dans des organes imparfaits, ou qui n'a pas été cultivé; c'est une observation facile à faire, & sensible à tout le monde. Attribuer cette ignorance à la nature humaine, n'est donc pas la calomnier; & c'est vous qui l'avez calomniée, en lui imputant une malignité qu'elle n'a point.

Vous dites encore; (14) *Ne vouloir enseigner la sagesse à l'homme que dans le temps qu'il sera dominé par la fougue des passions naissantes, n'est-ce pas la lui présenter dans le dessein qu'il la rejette?*

Voilà derechef une intention que vous

(12) Emile, Tome I. p. 138.

(13) *Mandement* in-4to, p. 7; in-12. p. xvij.

(14) *Mandement* in-4to, p. 9; in-12, p. xx.

avez la bonté de me prêter; & qu'assurément nul autre que vous ne trouvera dans mon Livre. J'ai montré, premiérement, que celui qui sera élevé comme je veux, ne sera pas dominé par les passions dans le temps que vous dites. J'ai montré encore comment les leçons de la sagesse pouvoient retarder le développement de ces mêmes passions. Ce sont les mauvais effets de votre éducation que vous imputez à la mienne, & vous m'objectez les défauts que je vous apprends à prévenir. Jusqu'à l'adolescence j'ai garanti des passions le cœur de mon Eleve; & quand elles sont prêtes à naître, j'en recule encore le progrès par des soins propres à les réprimer. Plutôt, les leçons de la sagesse ne signifient rien pour l'enfant, hors d'état d'y prendre intérêt & de les entendre; plus tard, elles ne prennent plus sur un cœur déja livré aux passions. C'est au seul moment que j'ai choisi, qu'elles sont utiles: soit pour l'armer, ou pour le distraire; il importe également qu'alors le jeune homme en soit occupé.

Vous dites. (15) *Pour trouver la jeunesse docile aux leçons qu'il lui prépare, cet Auteur veut qu'elle soit dénuée de tout principe de Religion.* La raison en est simple; c'est que je veux qu'elle ait une Religion,

(15) *Mandement* in-4to, p. 9; in-12, p. xvj.

& que je ne lui veux rien apprendre dont ſon jugement ne ſoit en état de ſentir la vérité. Mais moi, Monſeigneur, ſi je diſois: *Pour trouver la jeuneſſe docile aux leçons qu'on lui prépare, on a grand ſoin de la prendre avant l'âge de raiſon;* ferois-je un raiſonnement plus mauvais que le vôtre, & ſeroit-ce un préjugé bien favorable à ce que vous faites apprendre aux enfants? Selon vous, je choiſis l'âge de raiſon pour inculquer l'erreur; & vous, vous prévenez cet âge pour enſeigner la vérité. Vous vous preſſez d'inſtruire l'enfant avant qu'il puiſſe diſcerner le vrai du faux; & moi j'attends, pour le tromper, qu'il ſoit en état de le connoître. Ce jugement eſt-il naturel; & lequel paroît chercher à ſéduire, de celui qui ne veut parler qu'à des hommes, ou de celui qui s'adreſſe aux enfants?

Vous me cenſurez d'avoir dit & montré que tout enfant qui croit en Dieu eſt idolâtre ou antropomorphite, & vous combattez cela en diſant (16) qu'on ne peut ſuppoſer ni l'un ni l'autre d'un enfant qui a reçu une éducation chrétienne. Voilà ce qui eſt en queſtion; reſte à voir la preuve. La mienne eſt que l'éducation la plus chrétienne ne ſauroit donner à l'enfant l'entendement qu'il n'a pas, ni détacher ſes idées des êtres ma-

(16) *Mandement* in-4to, p. 7; in-12., p. xvij.

tériels, au-deſſus deſquels tant d'hommes ne ſauroient élever les leurs. J'en appelle, de plus, à l'expérience : j'exhorte chacun des Lecteurs à conſulter ſa mémoire, & à ſe rappeller ſi, lorſqu'il a cru en Dieu étant enfant, il ne s'en eſt pas toujours fait quelque image. Quand vous lui dites que *la Divinité n'eſt rien de ce qui peut tomber ſous les ſens*; ou ſon eſprit troublé n'entend rien, ou il entend qu'elle n'eſt rien. Quand vous lui parlez d'*une Intelligence infinie*, il ne ſait ce que c'eſt qu'*intelligence*, & il ſait encore moins ce que c'eſt qu'*infini*. Mais vous lui ferez répéter après vous les mots qu'il vous plaira de lui dire; vous lui ferez même ajouter, s'il le faut, qu'il les entend; car cela ne coûte guères; & il aime encore mieux dire qu'il les entend que d'être grondé ou puni. Tous les Anciens, ſans excepter les Juifs, ſe ſont repréſenté Dieu corporel; & combien de Chrétiens, ſur-tout de Catholiques, ſont encore aujourd'hui dans ce cas-là? Si vos enfants parlent comme des hommes, c'eſt parce que les hommes ſont encore enfants. Voilà pourquoi les myſteres entaſſés ne coûtent plus rien à perſonne; les termes en ſont tout auſſi faciles à prononcer que d'autres. Une des commodités du Chriſtianiſme moderne, eſt de s'être fait un certain jargon de mots ſans idées, avec leſ-

quels on ſatisfait à tout hors à la raiſon.

Par l'examen de l'intelligence, qui mene à la connoiſſance de Dieu, je trouve qu'il n'eſt pas raiſonnable de croire cette connoiſſance (17) *toujours néceſſaire au ſalut.* Je cite en exemple les inſenſés, les enfants, & je mets dans la même claſſe les hommes dont l'eſprit n'a pas acquis aſſez de lumieres pour comprendre l'exiſtence de Dieu. Vous dites là-deſſus : (18) *ne ſoyons point ſurpris que l'Auteur d'Emile remette à un temps ſi reculé la connoiſſance de l'exiſtence de Dieu; il ne le croit pas néceſſaire au ſalut.* Vous commencez, pour rendre ma propoſition plus dure, par ſupprimer charitablement le mot *toujours*, qui non-ſeulement la modifie, mais qui lui donne un autre ſens, puiſque ſelon ma phraſe cette connoiſſance eſt ordinairement néceſſaire au ſalut, & qu'elle ne le ſeroit jamais, ſelon la phraſe que vous me prêtez. Après cette petite falſification, vous pourſuivez ainſi :

„ Il est clair, " *dit-il par l'organe d'un perſonnage chimérique*, „ il eſt clair „ que tel homme parvenu juſqu'à la vieil- „ leſſe ſans croire en Dieu, ne ſera pas pour „ cela privé de ſa préſence dans l'autre, (vous avez omis le mot de *vie*) „ ſi ſon

(17) Emile, Tome II. p. 352, 353.
(18) *Mandement* in-4to, p. 9; in-12, p. xxj.

„ aveuglement n'a pas été volontaire; & je „ dis qu'il ne l'eſt pas toujours.

Avant de tranſcrire ici votre remarque, permettez que je faſſe la mienne. C'eſt que ce perſonnage prétendu chimérique, c'eſt moi-même, & non le Vicaire; que ce paſſage que vous avez cru être dans la profeſſion de foi n'y eſt point, mais dans le corps même du Livre. Monſeigneur, vous liſez bien légérement, vous citez bien négligemment les Ecrits que vous flétriſſez ſi durement; je trouve qu'un homme en place qui cenſure, devroit mettre un peu plus d'examen dans ſes jugements. Je reprends à préſent votre texte.

Remarquez, M. T. C. F., qu'il ne s'agit point ici d'un homme qui ſeroit dépourvu de l'uſage de ſa raiſon, mais uniquement de celui dont la raiſon ne ſeroit point aidée de l'inſtruction. Vous affirmez enſuite (19) qu'*une telle prétention eſt ſouverainement abſurde. Saint Paul aſſure qu'entre les Philoſophes Païens pluſieurs ſont parvenus par les ſeules forces de la raiſon à la connoiſſance du vrai Dieu;* & là-deſſus vous tranſcrivez ſon paſſage.

Monseigneur, c'eſt ſouvent un petit mal de ne pas entendre un Auteur qu'on lit,

(19) *Mandement* in-4to, p. 10; in-12, p. xxj.

mais c'en eſt un grand quand on le réfute, & un très-grand quand on le diffame. Or, vous n'avez point entendu le paſſage de mon Livre que vous attaquez ici, de même que beaucoup d'autres. Le Lecteur jugera ſi c'eſt ma faute ou la vôtre quand j'aurai mis le paſſage entier ſous ſes yeux.

„ Nous tenons „ (les Réformés) "que „ nul enfant mort avant l'âge de raiſon ne „ ſera privé du bonheur éternel. Les Ca- „ tholiques croyent la même choſe de tous „ les enfants qui ont reçu le Baptême, quoi- „ qu'ils n'ayent jamais entendu parler de „ Dieu. Il y a donc des cas où l'on peut „ être ſauvé ſans croire en Dieu; & ces cas „ ont lieu, ſoit dans l'enfance, ſoit dans la „ démence, quand l'eſprit humain eſt inca- „ pable des opérations néceſſaires pour re- „ connoître la Divinité. Toute la différence „ que je vois ici entre vous & moi, eſt que „ vous prétendez que les enfants ont à ſept „ ans cette capacité, & que je ne la leur „ accorde pas même à quinze. Que j'aye „ tort ou raiſon, il ne s'agit pas ici d'un ar- „ ticle de foi, mais d'une ſimple obſerva- „ tion d'hiſtoire naturelle.

„ Par le même principe, il eſt clair que „ tel homme, parvenu juſqu'à la vieilleſſe „ ſans croire en Dieu, ne ſera pas pour cela „ privé de ſa préſence dans l'autre vie, ſi

„ ſon aveuglement n'a pas eté volontaire ; „ & je dis qu'il ne l'eſt pas toujours. Vous „ en convenez pour les inſenſés qu'une maladie prive de leurs facultés ſpirituelles, „ mais non de leur qualité d'hommes, ni, „ par conſéquent, du droit aux bienfaits de „ leur Créateur. Pourquoi donc n'en pas „ convenir auſſi pour ceux qui, ſéqueſtrés de „ toute ſociété dès leur enfance, auroient „ mené une vie abſolument ſauvage, privés „ des lumieres qu'on n'acquiert que dans le „ commerce des hommes? Car il eſt d'une „ impoſſibilité démontrée qu'un pareil ſauvage pût jamais élever ſes réflexions juſqu'à la connoiſſance du vrai Dieu. La raiſon nous dit qu'un homme n'eſt puniſſable que pour les fautes de ſa volonté, & „ qu'une ignorance invincible ne lui ſauroit „ être imputée à crime. D'où il ſuit que devant la Juſtice éternelle, tout homme qui „ croiroit s'il avoit les lumieres néceſſaires, „ eſt réputé croire, & qu'il n'y aura d'incrédules punis que ceux dont le cœur ſe „ ferme à la vérité. „ *Emile*, *T. II. p.* 352 *& ſuiv.*

Voilà mon paſſage entier, ſur lequel votre erreur ſaute aux yeux. Elle conſiſte en ce que vous avez entendu ou fait entendre que, ſelon moi, il falloit avoir été inſtruit de l'exiſtence de Dieu pour y croire. Ma pen-

ſée eſt fort différente. Je dis qu'il faut avoir l'entendement développé & l'eſprit cultivé juſqu'à certain point, pour être en état de comprendre les preuves de l'exiſtence de Dieu, & ſur-tout pour les trouver de ſoi-même ſans en avoir jamais entendu parler. Je parle des hommes barbares ou ſauvages; vous m'alléguez des Philoſophes : je dis qu'il faut avoir acquis quelque philoſophie pour s'élever aux notions du vrai Dieu; vous citez ſaint Paul, qui reconnoît que quelques Philoſophes Païens ſe ſont élevés aux notions du vrai Dieu : je dis que tel homme groſſier n'eſt pas toujours en état de ſe former de lui-même une idée juſte de la Divinité ; vous dites que les hommes inſtruits ſont en état de ſe former une idée juſte de la Divinité : & ſur cette unique preuve, mon opinion vous paroît *ſouverainement abſurde*. Quoi ! parce qu'un Docteur en Droit doit ſavoir les loix de ſon Pays, eſt-il abſurde de ſuppoſer qu'un enfant qui ne ſait pas lire a pu les ignorer?

Quand un Auteur ne veut pas ſe répéter ſans ceſſe, & qu'il a une fois établi clairement ſon ſentiment ſur une matiere, il n'eſt pas tenu de rapporter toujours les mêmes preuves en raiſonnant ſur le même ſentiment. Ses Ecrits s'expliquent alors les uns par les autres; & les derniers, quand il a de

la méthode, ſuppoſent toujours les premiers. Voilà ce que j'ai toujours tâché de faire, & ce que j'ai fait, ſur-tout, dans l'occaſion dont il s'agit.

Vous ſuppoſez, ainſi que ceux qui traitent de ces matieres, que l'homme apporte avec lui ſa raiſon toute formée, & qu'il ne s'agit que de la mettre en œuvre. Or cela n'eſt pas vrai; car l'une des acquiſitions de l'homme, & même des plus lentes, eſt la raiſon. L'homme apprend à voir des yeux de l'eſprit ainſi que des yeux du corps; mais le premier apprentiſſage eſt bien plus long que l'autre, parce que les rapports des objets intellectuels ne ſe meſurant pas comme l'étendue, ne ſe trouvent que par eſtimation, & que nos premiers beſoins, nos beſoins phyſiques, ne nous rendent pas l'examen de ces mêmes objets ſi intéreſſant. Il faut apprendre à voir deux objets à la fois, il faut apprendre à les comparer entre eux; il faut apprendre à comparer les objets en grand nombre, à remonter par degrés aux cauſes, à les ſuivre dans leurs effets; il faut avoir combiné des infinités de rapports pour acquérir des idées de convenance, de proportion, d'harmonie & d'ordre. L'homme qui privé du ſecours de ſes ſemblables, & ſans ceſſe occupé de pourvoir à ſes beſoins, eſt réduit en toute choſe à la ſeule marche de ſes propres

idées, fait un progrès bien lent de ce côté-là : il vieillit & meurt avant d'être forti de l'enfance de la raifon. Pouvez-vous croire de bonne foi que d'un million d'hommes élevés de cette maniere, il y en eût un feul qui vînt à penfer à Dieu ?

L'ORDRE de l'Univers, tout admirable qu'il eft, ne frappe pas également tous les yeux. Le Peuple y fait peu d'attention, manquant des connoiffances qui rendent cet ordre fenfible, & n'ayant point appris à réfléchir fur ce qu'il apperçoit. Ce n'eft ni endurciffement ni mauvaife volonté; c'eft ignorance, engourdiffement d'efprit. La moindre méditation fatigue ces gens-là, comme le moindre travail des bras fatigue un homme de cabinet. Ils ont oui parler des œuvres de Dieu & des merveilles de la nature. Ils répetent les mêmes mots fans y joindre les mêmes idées; & ils font peu touchés de tout ce qui peut élever le fage à fon Créateur. Or, fi parmi nous le Peuple, à portée de tant d'inftructions, eft encore fi ftupide; que feront ces pauvres gens abandonnés à eux-mêmes dès leur enfance, & qui n'ont jamais rien appris d'autrui ? Croyez-vous qu'un Caffre, ou un Lapon, philofophe beaucoup fur la marche du monde & fur la génération des chofes? Encore les Lapons & les Caffres, vivant en corps de Nations, ont-ils des

multitudes d'idées acquiſes & communiquées, à l'aide deſquelles il acquierent quelques notions groſſieres d'une Divinité; ils ont, en quelque façon, leur catéchiſme: mais l'homme ſauvage errant ſeul dans les bois n'en a point du tout. Cet homme n'exiſte pas, direz-vous; ſoit. Mais il peut exiſter par ſuppoſition. Il exiſte certainement des hommes qui n'ont jamais eu d'entretien philoſophique en leur vie, & dont tout le temps ſe conſume à chercher leur nourriture, la dévorer, & dormir. Que ferons-nous de ces hommes-là, des Eskimaux, par exemple? En ferons-nous des Théologiens?

Mon ſentiment eſt donc que l'eſprit de l'homme, ſans progrès, ſans inſtruction, ſans culture, & tel qu'il ſort des mains de la nature, n'eſt pas en état de s'élever de lui-même aux ſublimes notions de la Divinité; mais que ces notions ſe préſentent à nous à meſure que notre eſprit ſe cultive; qu'aux yeux de tout homme qui a penſé, qui a réfléchi, Dieu ſe manifeſte dans ſes ouvrages; qu'il ſe révele aux gens éclairés dans le ſpectacle de la nature; qu'il faut, quand on a les yeux ouverts, les fermer pour ne l'y pas voir; que tout Philoſophe athée eſt un raiſonneur de mauvaiſe foi, ou que ſon orgueil aveugle; mais qu'auſſi tel homme ſtupide & groſſier, quoique ſimple & vrai, tel

eſprit ſans erreur & ſans vice, peut, par une ignorance involontaire, ne pas remonter à l'Auteur de ſon être, & ne pas concevoir ce que c'eſt que Dieu; ſans que cette ignorance le rende puniſſable d'un défaut auquel ſon cœur n'a point conſenti. Celui-ci n'eſt pas éclairé, & l'autre refuſe de l'être: cela me paroît fort différent.

APPLIQUEZ à ce ſentiment votre paſſage de ſaint Paul, & vous verrez qu'au-lieu de le combattre, il le favoriſe; vous verrez que ce paſſage tombe uniquement ſur ces Sages prétendus à qui *ce qui peut être connu de Dieu a été manifeſté*, à qui *la conſidération des choſes qui ont été faites dès la création du monde, a rendu viſible ce qui eſt inviſible en Dieu*, mais qui *ne l'ayant point glorifié & ne lui ayant point rendu graces, ſe ſont perdus dans la vanité de leur raiſonnement*, &, ainſi demeurés ſans excuſe, *en ſe diſant ſages, ſont devenus foux.* La raiſon ſur laquelle l'Apôtre reproche aux Philoſophes de n'avoir pas glorifié le vrai Dieu, n'étant point applicable à ma ſuppoſition, forme une induction toute en ma faveur; elle confirme ce que j'ai dit moi-même, que tout (20) *Philoſophe qui ne croit pas, a tort, parce qu'il uſe mal de la raiſon qu'il a culti-*

(20) Emile, T. II. page 350.

vée, & qu'il eſt en état d'entendre les vérités qu'il rejette; elle montre, enfin, par le paſſage même, que vous ne m'avez point entendu : & quand vous m'imputez d'avoir dit ce que je n'ai dit ni penſé, ſavoir que l'on ne croit en Dieu que ſur l'autorité d'autrui, (21) vous avez tellement tort, qu'au contraire je n'ai fait que diſtinguer les cas où l'on peut connoître Dieu par ſoi-même, & les cas où l'on ne le peut que par le ſecours d'autrui.

AU RESTE, quand vous auriez raiſon dans cette critique, quand vous auriez ſolidement réfuté mon opinion, il ne s'enſuivroit pas de cela ſeul qu'elle fût ſouverainement abſurde, comme il vous plaît de la qualifier : on peut ſe tromper ſans tomber dans l'extravagance, & toute erreur n'eſt pas une abſurdité. Mon reſpect pour vous me rendra moins prodigue d'épithetes, & ce ne ſera pas ma faute ſi le Lecteur trouve à les placer.

TOUJOURS avec l'arrangement de cenſurer ſans entendre, vous paſſez d'une imputation grave & fauſſe à une autre qui l'eſt en-

(21) Mr. de Beaumont ne dit pas cela en propres termes; mais c'eſt le ſeul ſens raiſonnable qu'on puiſſe donner à ſon texte, appuyé du paſſage de ſaint Paul; & je ne puis répondre qu'à ce que j'entends. (*Voyez ſon Mandement* in-4to, *page* 10; in-12, page xxj.)

core plus ; & après m'avoir injustement accusé de nier l'évidence de la Divinité, vous m'accusez plus injustement d'en avoir révoqué l'unité en doute. Vous faites plus ; vous prenez la peine d'entrer là-dessus en discussion, contre votre ordinaire ; & le seul endroit de votre Mandement où vous ayiez raison, est celui où vous réfutez une extravagance que je n'ai pas dite.

Voici le passage que vous attaquez, ou plutot votre passage où vous rapportez le mien ; car il faut que le Lecteur me voye entre vos mains.

„ (22) Je sais, “*fait-il dire au personnage supposé qui lui sert d'organe* ; „ je „ sais que le monde est gouverné par une „ volonté puissante & sage ; je le vois, ou „ plutôt je le sens, & cela m'importe à savoir : mais ce même monde est-il éternel, „ ou créé ? Y a-t-il un principe unique des „ choses, y en a-t-il deux ou plusieurs, & „ quelle est leur nature ? Je n'en sais rien, „ & que m'importe ?...... (23) Je renonce „ à des questions oiseuses qui peuvent inquiéter mon amour-propre, mais qui

(22) *Mandement* in-4to, p. 10 ; in-12, p. xxiij.

(23) Ces points indiquent une lacune de deux lignes par lesquelles le passage est tempéré, & que Mr. de Beaumont n'a pas voulu transcrire. *Voyez Emile*, T. III. page 61.

„ ſont inutiles à ma conduite & ſupérieures „ à ma raiſon.

J'OBSERVE, en paſſant, que voici la ſeconde fois que vous qualifiez le Prêtre Savoyard de perſonnage chimérique ou ſuppoſé. Comment êtes-vous inſtruit de cela, je vous ſupplie ? J'ai affirmé ce que je ſavois; vous niez ce que vous ne ſavez pas : qui des deux eſt le téméraire ? On ſait, j'en conviens, qu'il y a peu de Prêtres qui croyent en Dieu; mais encore n'eſt-il pas prouvé qu'il n'y en ait point du tout. Je reprends votre texte.

(24) *Que veut donc dire cet Auteur téméraire?...... l'unité de Dieu lui paroit une queſtion oiſeuſe & ſupérieure à ſa raiſon, comme ſi la multiplicité des Dieux n'étoit pas la plus grande des abſurdités.* " La pluralité des Dieux, „ *dit énergiquement Tertullien,* " eſt une nullité de Dieu; „ *admettre un Dieu, c'eſt admettre un Etre ſuprême & indépendant, auquel tous les autres êtres ſoient ſubordonnés.* (25) *Il implique donc qu'il y ait pluſieurs Dieux.*

(24) *Mandement* in-4to, p. 11; in-12, p. xxiij.

(25) Tertullien fait ici un ſophiſme très-familier aux Peres de l'Egliſe. Il définit le mot *Dieu* ſelon les Chrétiens, & puis il accuſe les Païens de contradiction, parce que contre ſa définition ils admettent pluſieurs Dieux. Ce n'é-

Mais qui eſt-ce qui dit qu'il y a pluſieurs Dieux ? Ah, Monſeigneur ! vous voudriez bien que j'euſſe dit de pareilles folies; vous n'auriez ſûrement pas pris la peine de faire un Mandement contre moi.

Je ne ſais ni pourquoi ni comment ce qui eſt eſt, & bien d'autres qui ſe piquent de le dire ne le ſavent pas mieux que moi. Mais je vois qu'il n'y a qu'une premiere cauſe motrice, puiſque tout concourt ſenſiblement aux mêmes fins. Je reconnois donc une volonté unique & ſuprême qui dirige tout, & une puiſſance unique & ſuprême qui exécute tout. J'attribue cette puiſſance & cette volonté au même Etre, à cauſe de leur parfait accord qui ſe conçoit mieux dans un que dans deux, & parce qu'il ne faut pas ſans raiſon multiplier les êtres : car le mal même que nous voyons n'eſt point un mal abſolu, &, loin de combattre directement le bien, il concourt avec lui à l'harmonie univerſelle.

Mais ce par quoi les choſes ſont, ſe diſtingue très-nettement ſous deux idées ; ſavoir, la choſe qui fait, & la choſe qui eſt faite; même ces deux idées ne ſe réuniſſent pas dans le même être ſans quelque effort

toit pas la peine de m'imputer une erreur que je n'ai pas commiſe, uniquement pour citer ſi hors de propos un ſophiſme de Tertullien.

d'eſprit, & l'on ne conçoit guères une choſe qui agit, ſans en ſuppoſer une autre ſur laquelle elle agit. De plus, il eſt certain que nous avons l'idée de deux ſubſtances diſtinctes; ſavoir, l'eſprit, & la matiere; ce qui penſe, & ce qui eſt étendu; & ces deux idées ſe conçoivent très-bien l'une ſans l'autre.

Il y a donc deux manieres de concevoir l'origine des choſes, ſavoir; ou dans deux cauſes diverſes, l'une vive & l'autre morte, l'une motrice & l'autre mue, l'une active & l'autre paſſive, l'une efficiente & l'autre inſtrumentale; ou dans une cauſe unique, qui tire d'elle ſeule tout ce qui eſt, & tout ce qui ſe fait. Chacun de ces deux ſentiments, débattus par les Métaphyſiciens depuis tant de ſiecles, n'en eſt pas devenu plus croyable à la raiſon humaine: & ſi l'exiſtence éternelle & néceſſaire de la matiere a pour nous ſes difficultés, ſa création n'en a pas de moindres, puiſque tant d'hommes & de Philoſophes, qui dans tous les temps ont médité ſur ce ſujet, ont tous unanimement rejetté la poſſibilité de la création, excepté peut-être un très-petit nombre qui paroiſſent avoir ſincérement ſoumis leur raiſon à l'autorité; ſincérité que les motifs de leur intérêt, de leur ſûreté, de leur repos, rendent fort ſuſpecte, & dont il ſera toujours

impoſſible de s'aſſurer, tant que l'on riſquera quelque choſe à parler vrai.

Supposé qu'il y ait un principe éternel & unique des choſes; ce principe étant ſimple dans ſon eſſence n'eſt pas compoſé de matiere & d'eſprit, mais il eſt matiere ou eſprit ſeulement. Sur les raiſons déduites par le Vicaire, il ne ſauroit concevoir que ce principe ſoit matiere; & s'il eſt eſprit, il ne ſauroit concevoir que par lui la matiere ait reçu l'être : car il faudroit pour cela concevoir la création; or, l'idée de création, l'idée ſous laquelle on conçoit que par un ſimple acte de volonté rien devient quelque choſe, eſt, de toutes les idées qui ne ſont pas clairement contradictoires, la moins compréhenſible à l'eſprit humain.

Arrêté des deux côtés par ces difficultés, le bon Prêtre demeure indécis, & ne ſe tourmente point d'un doute de pure ſpéculation, qui n'influe en aucune maniere ſur ſes devoirs en ce monde : car enfin que m'importe d'expliquer l'origine des êtres, pourvu que je ſache comment ils ſubſiſtent, quelle place j'y dois remplir, & en vertu de quoi cette obligation m'eſt impoſée?

Mais ſuppoſer deux principes (26) des choſes,

(26) Celui qui ne connoît que deux ſubſtances, ne peut non plus imaginer que deux principes,

choſes, ſuppoſition que pourtant le Vicaire ne fait point, ce n'eſt pas pour cela ſuppoſer deux Dieux; à moins que, comme les Manichéens, on ne ſuppoſe auſſi ces principes tous deux actifs; doctrine abſolument contraire à celle du Vicaire, qui, très-poſitivement, n'admet qu'une Intelligence premiere, qu'un ſeul principe actif, & par conſéquent qu'un ſeul Dieu.

J'AVOUE bien que la création du monde étant clairement énoncée dans nos traductions de la Geneſe, la rejetter poſitivement feroit à cet égard rejetter l'autorité, ſinon des Livres Sacrés, au moins des traductions qu'on nous en donne; & c'eſt auſſi ce qui tient le Vicaire dans un doute qu'il n'auroit peut-être pas ſans cette autorité : car d'ailleurs la coexiſtence des deux principes (27)

cipes, & le terme *ou pluſieurs*, ajouté dans l'endroit cité, n'eſt là qu'une eſpece d'explétif, ſervant tout-au-plus à faire entendre que le nombre de ces principes n'importe pas plus à connoître que leur nature.

(27) Il eſt bon de remarquer que cette queſtion de l'éternité de la matiere, qui effarouche ſi fort nos Théologiens, effarouchoit aſſez peu les Peres de l'Egliſe, moins éloignés des ſentiments de Platon. Sans parler de Juſtin martyr, d'Origene, & d'autres, Clément Alexandrin prend ſi bien l'affirmative dans ſes Hypotipoſes, que Photius veut à cauſe de cela que ce Livre ait été falſifié. Mais le même ſentiment re-

ſemble expliquer mieux la conſtitution de l'Univers, & lever des difficultés qu'on a peine à réſoudre ſans elle, comme entr'autres celle de l'origine du mal. De plus, il faudroit entendre parfaitement l'Hébreu, & même avoir été contemporain de Moïſe, pour ſavoir certainement quel ſens il a donné au mot qu'on nous rend par le mot *créa*. Ce terme eſt trop philoſophique pour avoir eu, dans ſon origine, l'acception connue & populaire que nous lui donnons maintenant ſur la foi de nos Docteurs. Cette acception a pu changer & tromper même les Septante, déja imbus des queſtions de la Philoſophie Grecque ; rien n'eſt moins rare que des mots dont le ſens change par trait de temps, & qui font attribuer aux anciens Auteurs qui s'en ſont ſervis, des idées qu'ils n'ont point eues. Il eſt très-douteux que le mot Grec ait eu le ſens qu'il nous plaît de lui donner, & il eſt très-certain que le mot Latin n'a point eu ce même ſens, puiſque Lucrece, qui nie formellement la poſſibilité de toute création, ne laiſſe pas d'employer ſouvent le même terme pour expliquer la for-

paroît encore dans les Stromates, où Clément rapporte celui d'Héraclite ſans l'improuver. Ce Pere, Livre V., tâche, à la vérité, d'établir un ſeul principe ; mais c'eſt parce qu'il refuſe ce nom à la matiere, même en admettant ſon éternité.

mation de l'Univers & de ſes parties. Enfin, Mr. de Beauſobre a prouvé (28) que la notion de la création ne ſe trouve point dans l'ancienne Théologie Judaïque, & vous êtes trop inſtruit, Monſeigneur, pour ignorer que beaucoup d'hommes, pleins de reſpect pour nos Livres Sacrés, n'ont cependant point reconnu dans le récit de Moïſe l'abſolue création de l'Univers. Ainſi le Vicaire, à qui le deſpotiſme des Théologiens n'en impoſe pas, peut très-bien, ſans en être moins orthodoxe, douter s'il y a deux principes éternels des choſes, ou s'il n'y en a qu'un. C'eſt un débat purement grammatical ou philoſophique, où la révélation n'entre pour rien.

Quoiqu'il en ſoit, ce n'eſt pas de cela qu'il s'agit entre nous, &, ſans ſoutenir les ſentiments du Vicaire, je n'ai rien à faire ici qu'à montrer vos torts.

Or vous avez tort d'avancer que l'unité de Dieu me paroît une queſtion oiſeuſe & ſupérieure à la raiſon, puiſque, dans l'Ecrit que vous cenſurez, cette unité eſt établie & ſoutenue par le raiſonnement; & vous avez tort de vous étayer d'un paſſage de Tertullien pour conclurre contre moi qu'il implique qu'il y ait pluſieurs Dieux: car, ſans avoir beſoin de Tertullien, je con-

(28) Hiſt. du Manichéiſme, T. II.

clus auſſi de mon côté qu'il implique qu'il y ait pluſieurs Dieux.

Vous avez tort de me qualifier pour cela d'Auteur téméraire, puiſqu'où il n'y a point d'aſſertion il n'y a point de témérité. On ne peut concevoir qu'un Auteur ſoit un téméraire, uniquement pour être moins hardi que vous.

Enfin vous avez tort de croire avoir bien juſtifié les dogmes particuliers qui donnent à Dieu les paſſions humaines, & qui, loin d'éclaircir les notions du grand Etre, les embrouillent & les aviliſſent, en m'accuſant fauſſement d'embrouiller & d'avilir moi-même ces notions, d'attaquer directement l'eſſence divine, que je n'ai point attaquée, & de révoquer en doute ſon unité, que je n'ai point revoquée en doute. Si je l'avois fait, que s'enſuivroit-il ? Récriminer n'eſt pas ſe juſtifier : mais celui qui, pour toute défenſe, ne fait que récriminer à faux, a bien l'air d'être ſeul coupable.

La contradiction que vous me reprochez dans le même lieu eſt tout auſſi bien fondée que la précédente accuſation. *Il ne ſait*, dites-vous, *quelle eſt la nature de Dieu, & bientôt après il reconnoît que cet Etre ſuprême eſt doué d'intelligence, de puiſſance, de volonté, & de bonté; n'eſt-ce donc pas là avoir une idée de la nature Divine ?*

Voici, Monſeigneur, là-deſſus ce que j'ai à vous dire.

„ Dieu eſt intelligent; mais comment „ l'eſt-il? L'homme eſt intelligent quand „ il raiſonne, & la Suprême Intelligence „ n'a pas beſoin de raiſonner; il n'y a pour „ elle ni prémiſſes, ni conſéquences, il n'y „ a pas même de propoſition; elle eſt pu- „ rement intuitive, elle voit également tout „ ce qui eſt & tout ce qui peut être; tou- „ tes les vérités ne ſont pour elle qu'une „ ſeule idée, comme tous les lieux un ſeul „ point, & tous les temps un ſeul moment. „ La puiſſance humaine agit par des moyens, „ la puiſſance Divine agit par elle-même: „ Dieu peut parce qu'il veut, ſa volonté „ fait ſon pouvoir. Dieu eſt bon, rien n'eſt „ plus manifeſte; mais la bonté dans l'hom- „ me eſt l'amour de ſes ſemblables, & la „ bonté de Dieu eſt l'amour de l'ordre; „ car c'eſt par l'ordre qu'il maintient ce qui „ exiſte, & lie chaque partie avec le tout. „ Dieu eſt juſte, j'en ſuis convaincu; c'eſt „ une ſuite de ſa bonté: l'injuſtice des hom- „ mes eſt leur œuvre & non pas la ſienne; „ le déſordre moral qui dépoſe contre la „ Providence aux yeux des Philoſophes, „ ne fait que la démontrer aux miens. Mais „ la juſtice de l'homme eſt de rendre à cha- „ cun ce qui lui appartient, & la juſtice de

„ Dieu de demander compte à chacun de
„ ce qu'il lui a donné.

„ Que ſi je viens à découvrir ſucceſſivement ces attributs dont je n'ai nulle idée abſolue, c'eſt par des conſéquences forcées, c'eſt par le bon uſage de ma raiſon : mais je les affirme ſans les comprendre ; & dans le fond, c'eſt n'affirmer rien. J'ai beau me dire, Dieu eſt ainſi : je le ſens, je me le prouve ; je n'en conçois pas mieux comment Dieu peut être ainſi.

„ Enfin plus je m'efforce de contempler ſon eſſence infinie, moins je la conçois ; mais elle eſt, cela me ſuffit ; moins je la conçois, plus je l'adore. Je m'humilie, & lui dis : Etre des êtres, je ſuis parce que tu es ; c'eſt m'élever à ma ſource que de te méditer ſans ceſſe. Le plus digne uſage de ma raiſon eſt de s'anéantir devant toi : c'eſt mon raviſſement d'eſprit, c'eſt le charme de ma foibleſſe, de me ſentir accablé de ta grandeur.

Voilà ma réponſe, & je la crois péremptoire. Faut-il vous dire à préſent où je l'ai priſe ? Je l'ai tirée mot-à-mot de l'endroit même que vous accuſez de contradiction. (29) Vous en uſez comme tous mes adverſaires, qui, pour me réfuter, ne font qu'écrire les objections que je me ſuis faites,

(29) Emile, T. III. page 94 *& ſuiv.*

& ſupprimer mes ſolutions. La réponſe eſt déja toute prête ; c'eſt l'ouvrage qu'ils ont réfuté.

Nous avançons, Monſeigneur, vers les diſcuſſions les plus importantes.

Après avoir attaqué mon Syſtême & mon Livre, vous attaquez auſſi ma Religion ; & parce que le Vicaire Catholique fait des objections contre ſon Egliſe, vous cherchez à me faire paſſer pour ennemi de la mienne ; comme ſi propoſer des difficultés ſur un ſentiment, c'étoit y renoncer ; comme ſi toute connoiſſance humaine n'avoit pas les ſiennes ; comme ſi la Géométrie elle-même n'en avoit pas, ou que les Géometres ſe fiſſent une loi de les taire pour ne pas nuire à la certitude de leur art.

La réponse que j'ai d'avance à vous faire, eſt de vous déclarer avec ma franchiſe ordinaire mes ſentiments en matiere de Religion, tels que je les ai profeſſés dans tous mes Ecrits, & tels qu'ils ont toujours été dans ma bouche & dans mon cœur. Je vous dirai, de plus, pourquoi j'ai publié la profeſſion de foi du Vicaire, & pourquoi, malgré tant de clameurs, je la tiendrai toujours pour l'Ecrit le meilleur & le plus utile dans le ſiecle où je l'ai publié. Les buchers ni les décrets ne me feront point changer de langage : les Théologiens, en m'ordonnant

d'être humble, ne me feront point être faux; & les Philosophes, en me taxant d'hypocrisie, ne me feront point professer l'incrédulité. Je dirai ma Religion, parce que j'en ai une, & je la dirai hautement, parce que j'ai le courage de la dire, & qu'il seroit à desirer pour le bien des hommes que ce fût celle du Genre-humain.

MONSEIGNEUR, je suis Chrétien, & sincérement Chrétien, selon la doctrine de l'Evangile. Je suis Chrétien, non comme un disciple des Prêtres, mais comme un Disciple de Jesus-Christ. Mon Maître a peu subtilisé sur le dogme, & beaucoup insisté sur les devoirs; il prescrivoit moins d'articles de foi que de bonnes œuvres; il n'ordonnoit de croire que ce qui étoit nécessaire pour être bon; quand il résumoit la Loi & les Prophetes, c'étoit bien plus dans des actes de vertu que dans des formules de croyance, (30) & il m'a dit par lui-même & par ses Apôtres, que celui qui aime son frere a accompli la Loi. (31)

MOI, de mon côté, très-convaincu des vérités essentielles au Christianisme, lesquelles servent de fondement à toute bonne morale, cherchant au surplus à nourrir mon cœur de l'esprit de l'Evangile sans tourmenter ma raison de ce qui m'y paroît obscur,

(30) Matth. VII. 12. (31) Galat. V. 14.

enfin persuadé que quiconque aime Dieu par-dessus toute chose, & son prochain comme soi-même, est un vrai Chrétien, je m'efforce de l'être, laissant à part toutes ces subtilités de doctrine, tous ces importants galimathias dont les Pharisiens embrouillent nos devoirs & offusquent notre Foi, & mettant, avec saint Paul, la Foi même au-dessous de la Charité. (32)

HEUREUX d'être né dans la Religion la plus raisonnable & la plus sainte qui soit sur la terre, je reste inviolablement attaché au culte de mes Peres: comme eux je prends l'Ecriture & la raison pour les uniques regles de ma croyance; comme eux je récuse l'autorité des hommes, & n'entends me soumettre à leurs formules qu'autant que j'en apperçois la vérité; comme eux je me réunis de cœur avec les vrais serviteurs de Jesus-Christ & les vrais adorateurs de Dieu, pour lui offrir, dans la Communion des Fideles, les hommages de son Eglise. Il m'est consolant & doux d'être compté parmi ses Membres, de participer au culte public qu'ils rendent à la Divinité, & de me dire au milieu d'eux; je suis avec mes freres.

PÉNÉTRÉ de reconnoissance pour le digne Pasteur qui, résistant au torrent de l'exemple, & jugeant dans la vérité, n'a

(32) I. Cor. XIII. 2, 13.

point exclus de l'Eglise un défenseur de la cause de Dieu, je conserverai toute ma vie un tendre souvenir de sa charité vraiment chrétienne. Je me ferai toujours une gloire d'être compté dans son Troupeau, & j'espere n'en point scandaliser les membres ni par mes sentiments ni par ma conduite. Mais lorsque d'injustes Prêtres, s'arrogeant des droits qu'ils n'ont pas, voudront se faire les arbitres de ma croyance, & viendront me dire arrogamment : rétractez-vous, déguisez-vous, expliquez ceci, désavouez cela ; leurs hauteurs ne m'en imposeront point ; ils ne me feront point mentir pour être orthodoxe, ni dire, pour leur plaire, ce que je ne pense pas. Que si ma véracité les offense, & qu'ils veuillent me retrancher de l'Eglise, je craindrai peu cette menace dont l'exécution n'est pas en leur pouvoir. Ils ne m'empêcheront pas d'être uni de cœur avec les Fideles ; ils ne m'ôteront pas du rang des Elus si j'y suis inscrit. Ils peuvent m'en ôter les consolations dans cette vie, mais non l'espoir dans celle qui doit la suivre, & c'est là que mon vœu le plus ardent & le plus sincere est d'avoir Jesus-Christ même pour arbitre & pour Juge entre eux & moi.

Tels sont, Monseigneur, mes vrais sentiments, que je ne donne pour regle à personne, mais que je déclare être les miens,

& qui resteront tels tant qu'il plaira, non aux hommes, mais à Dieu, seul maître de changer mon cœur & ma raison : car aussi long-temps que je serai ce que je suis & que je penserai comme je pense, je parlerai comme je parle. Bien différent, je l'avoue, de vos Chrétiens en effigie, toujours prêts à croire ce qu'il faut croire, ou à dire ce qu'il faut dire, pour leur intérêt ou pour leur repos, & toujours sûrs d'être assez bons Chrétiens, pourvu qu'on ne brûle pas leurs Livres, & qu'ils ne soient pas décrétés. Ils vivent en gens persuadés que non-seulement il faut confesser tel & tel article, mais que cela suffit pour aller en Paradis : & moi je pense, au contraire, que l'essentiel de la Religion consiste en pratique ; que non-seulement il faut être homme de bien, miséricordieux, humain, charitable; mais que quiconque est vraiment tel, en croit assez pour être sauvé. J'avoue, au reste, que leur doctrine est plus commode que la mienne, & qu'il en coûte bien moins de se mettre au nombre des Fideles par des opinions que par des vertus.

Que si j'ai dû garder mes sentiments pour moi seul, comme ils ne cessent de le dire; si lorsque j'ai eu le courage de les publier & de me nommer, j'ai attaqué les Loix & troublé l'ordre public, c'est ce que j'exami-

nerai tout-à-l'heure. Mais qu'il me ſoit permis auparavant de vous ſupplier, Monſeigneur, vous & tous ceux qui liront cet Ecrit, d'ajouter quelque ſoi aux déclarations d'un ami de la vérité, & de ne pas imiter ceux qui, ſans preuve, ſans vraiſemblance, & ſur le ſeul témoignage de leur propre cœur, m'accuſent d'athéiſme & d'irréligion, contre des proteſtations ſi poſitives, & que rien de ma part n'a jamais démenties. Je n'ai pas trop, ce me ſemble, l'air d'un homme qui ſe déguiſe, & il n'eſt pas aiſé de voir quel intérêt j'aurois à me déguiſer ainſi. L'on doit préſumer que celui qui s'exprime ſi librement ſur ce qu'il ne croit pas, eſt ſincere en ce qu'il dit croire; & quand ſes diſcours, ſa conduite & ſes Ecrits ſont toujours d'accord ſur ce point, quiconque oſe affirmer qu'il ment, & n'eſt pas un Dieu, ment infailliblement lui-même.

Je n'ai pas toujours eu le bonheur de vivre ſeul; j'ai fréquenté des hommes de toute eſpece; j'ai vu des gens de tous les partis, des Croyants de toutes les ſectes, des eſprits-forts de tous les ſyſtêmes: j'ai vu des grands, des petits, des libertins, des Philoſophes. J'ai eu des amis ſûrs, & d'autres qui l'étoient moins: j'ai été environné d'eſpions, de malveuillants, & le monde eſt plein de gens qui me haïſſent à cauſe du mal qu'ils

m'ont fait. Je les adjure tous, quels qu'ils puiſſent être, de déclarer au Public ce qu'ils ſavent de ma croyance en matiere de Religion : ſi dans le commerce le plus ſuivi, ſi dans la plus étroite familiarité, ſi dans la gayeté des repas, ſi dans les confidences du tête-à-tête ils m'ont jamais trouvé différent de moi-même; ſi lorſqu'ils ont voulu diſputer ou plaiſanter, leurs arguments ou leurs railleries m'ont un moment ébranlé; s'ils m'ont ſurpris à varier dans mes ſentiments, ſi dans le ſecret de mon cœur ils en ont pénétré que je cachois au Public; ſi dans quelque temps que ce ſoit ils ont trouvé en moi une ombre de fauſſeté ou d'hypocriſie, qu'ils le diſent, qu'ils révelent tout, qu'ils me dévoilent; j'y conſens, je les en prie, je les diſpenſe du ſecret de l'amitié; qu'ils diſent hautement, non ce qu'ils voudroient que je fuſſe, mais ce qu'ils ſavent que je ſuis: qu'ils me jugent ſelon leur conſcience; je leur confie mon honneur ſans crainte, & je promets de ne les point récuſer.

Que ceux qui m'accuſent d'être ſans religion parce qu'ils ne conçoivent pas qu'on en puiſſe avoir une, s'accordent au moins s'ils peuvent entre eux. Les uns ne trouvent dans mes Livres qu'un ſyſtême d'athéiſme, les autres diſent que je rends gloire à Dieu dans mes Livres ſans y croire au fond

de mon cœur. Ils taxent mes Ecrits d'impiété, & mes ſentiments d'hypocriſie. Mais ſi je prêche en Public l'athéiſme, je ne ſuis donc pas un hypocrite; & ſi j'affecte une foi que je n'ai point, je n'enſeigne donc pas l'impiété. En entaſſant des imputations contradictoires la calomnie ſe découvre elle-même; mais la malignité eſt aveugle, & la paſſion ne raiſonne pas.

JE N'AI pas, il eſt vrai, cette foi dont j'entends ſe vanter tant de gens d'une probité ſi médiocre, cette foi robuſte qui ne doute jamais de rien, qui croit ſans façon tout ce qu'on lui préſente à croire, & qui met à part ou diſſimule les objections qu'elle ne ſait pas réſoudre. Je n'ai pas le bonheur de voir dans la révélation l'évidence qu'ils y trouvent; & ſi je me détermine pour elle, c'eſt parce que mon cœur m'y porte, qu'elle n'a rien que de conſolant pour moi, & qu'à la rejetter les difficultés ne ſont pas moindres: mais ce n'eſt pas parce que je la vois démontrée; car très-ſûrement elle ne l'eſt pas à mes yeux. Je ne ſuis pas même aſſez inſtruit à beaucoup près pour qu'une démonſtration qui demande un ſi profond ſavoir, ſoit jamais à ma portée. N'eſt-il pas plaiſant que moi qui propoſe ouvertement mes objections & mes doutes, je ſois l'hypocrite; & que tous ces gens ſi décidés, qui

disent sans cesse croire fermement ceci & cela ; que ces gens si sûrs de tout, sans avoir pourtant de meilleures preuves que les miennes; que ces gens, enfin, dont la plupart ne sont guères plus savants que moi, & qui, sans lever mes difficultés, me reprochent de les avoir proposées, soient les gens de bonne foi ?

POURQUOI serois-je un hypocrite? & que gagnerois-je à l'être? J'ai attaqué tous les intérêts particuliers, j'ai suscité contre moi tous les partis, je n'ai soutenu que la cause de Dieu & de l'humanité; & qui est-ce qui s'en soucie? Ce que j'en ai dit n'a pas même fait la moindre sensation; & pas une ame ne m'en a su gré. Si je me fusse ouvertement déclaré pour l'athéisme, les dévots ne m'auroient pas fait pis, & d'autres ennemis non moins dangereux ne me porteroient point leurs coups en secret. Si je me fusse ouvertement déclaré pour l'athéisme, les uns m'eussent attaqué avec plus de réserve en me voyant défendu par les autres, & disposé moi-même à la vengeance : mais un homme qui craint Dieu n'est guères à craindre; son parti n'est pas redoutable, il est seul ou à peu près, & l'on est sûr de pouvoir lui faire beaucoup de mal avant qu'il songe à le rendre. Si je me fusse ouvertement déclaré pour l'athéisme, en me séparant ainsi

de l'Eglise, j'aurois ôté tout d'un coup à ses Ministres le moyen de me harceler sans cesse, & de me faire endurer toutes leurs petites tyrannies; je n'aurois point essuyé tant d'ineptes censures : & au-lieu de me blâmer si aigrement d'avoir écrit, il eût fallu me réfuter, ce qui n'est pas tout-à-fait si facile. Enfin si je me fusse ouvertement déclaré pour l'athéisme, on eût d'abord un peu clabaudé; mais on m'eût bientôt laissé en paix comme tous les autres : le Peuple du Seigneur n'eût point pris inspection sur moi, chacun n'eût point cru me faire grace en ne me traitant pas en excommunié; & j'eusse été quitte-à-quitte avec tout le monde : les Saintes, en Israël, ne m'auroient point écrit des Lettres anonymes, & leur charité ne se fût point exhalée en dévotes injures; elles n'eussent point pris la peine de m'assurer humblement que j'étois un scélérat, un monstre exécrable, & que le monde eût été trop heureux si quelque bonne ame eût pris le soin de m'étouffer au berceau : d'honnêtes gens, de leur côté, me regardant alors comme un réprouvé, ne se tourmenteroient & ne me tourmenteroient point pour me ramener dans la bonne voye; ils ne me tirailleroient pas à droite & à gauche, ils ne m'étoufferoient pas sous le poids de leurs sermons, ils ne me forceroient pas de bénir leur zele

en maudiſſant leur importunité, & de ſentir avec reconnoiſſance qu'ils ſont appellés à me faire périr d'ennui.

MONSEIGNEUR, ſi je ſuis un hypocrite, je ſuis un fou; puiſque, pour ce que je demande aux hommes, c'eſt une grande folie de ſe mettre en fraix de fauſſeté: ſi je ſuis un hypocrite, je ſuis un ſot; car il faut l'être beaucoup pour ne pas voir que le chemin que j'ai pris ne mene qu'à des malheurs dans cette vie, & que quand j'y pourrois trouver quelque avantage, je n'en puis profiter ſans me démentir. Il eſt vrai que j'y ſuis à temps encore; je n'ai qu'à vouloir un moment tromper les hommes, & je mets à mes pieds tous mes ennemis. Je n'ai point encore atteint la vieilleſſe; je puis avoir long-temps à ſouffrir; je puis voir changer derechef le Public ſur mon compte : mais ſi jamais j'arrive aux honneurs & à la fortune, par quelque route que j'y parvienne, alors je ſerai un hypocrite; cela eſt ſûr.

LA GLOIRE de l'ami de la vérité n'eſt point attachée à telle opinion plutôt qu'à telle autre; quoiqu'il diſe, pourvu qu'il le penſe, il tend à ſon but. Celui qui n'a d'autre intérêt que d'être vrai, n'eſt point tenté de mentir, & il n'y a nul homme ſenſé qui ne préfere le moyen le plus ſimple, quand il eſt auſſi le plus ſûr. Mes ennemis auront

beau faire avec leurs injures ; ils ne m'ôteront point l'honneur d'être un homme véridique en toute chofe, d'être le feul Auteur de mon fiecle & de beaucoup d'autres qui ait écrit de bonne foi, & qui n'ait dit que ce qu'il a cru : ils pourront un moment fouiller ma réputation à force de rumeurs & de calomnies ; mais elle en triomphera tôt ou tard : car tandis qu'ils varieront dans leurs imputations ridicules, je refterai toujours le même, & fans autre art que ma franchife, j'ai de quoi les défoler toujours.

Mais cette franchife eft déplacée avec le Public ! Mais toute vérité n'eft pas bonne à dire ! Mais bien que tous les gens fenfés penfent comme vous, il n'eft pas bon que le vulgaire penfe ainfi ! Voilà ce qu'on me crie de toutes parts ; voilà peut-être ce que vous me diriez vous-même, fi nous étions tête-à-tête dans votre Cabinet. Tels font les hommes : ils changent de langage comme d'habit ; ils ne difent la vérité qu'en robe-de-chambre ; en habit de parade ils ne favent plus que mentir, & non-feulement ils font trompeurs & fourbes à la face du Genre-humain, mais ils n'ont pas honte de punir, contre leur confcience, quiconque ofe n'être pas fourbe & trompeur public comme eux. Mais ce principe eft-il bien vrai, que toute vérité n'eft pas bonne à dire ? Quand

il le ſeroit, s'enſuivroit-il que nulle erreur ne fût bonne à détruire, & toutes les folies des hommes ſont-elles ſi ſaintes qu'il n'y en ait aucune qu'on ne doive reſpecter? Voilà ce qu'il conviendroit d'examiner avant de me donner pour loi une maxime ſuſpecte & vague, qui, fût-elle vraie en elle-même, peut pécher par ſon application.

J'ai grande envie, Monſeigneur, de prendre ici ma méthode ordinaire, & de donner l'hiſtoire de mes idées pour toute réponſe à mes accuſateurs. Je crois ne pouvoir mieux juſtifier tout ce que j'ai oſé dire, qu'en diſant encore tout ce que j'ai penſé.

Sitôt que je fus en état d'obſerver les hommes, je les regardois faire, & je les écoutois parler; puis, voyant que leurs actions ne reſſembloient point à leurs diſcours, je cherchai la raiſon de cette diſſemblance, & je trouvai qu'être & paroître étant pour eux deux choſes auſſi différentes qu'agir & parler, cette deuxieme différence étoit la cauſe de l'autre, & avoit elle-même une cauſe qui me reſtoit à chercher.

Je la trouvai dans notre ordre ſocial, qui, de tout point contraire à la nature que rien ne détruit, la tyranniſe ſans ceſſe, & lui fait ſans ceſſe réclamer ſes droits. Je ſuivis cette contradiction dans ſes conſéquences, & je vis qu'elle expliquoit ſeule tous les vi-

ces des hommes & tous les maux de la ſociété. D'où je conclus qu'il n'étoit pas néceſſaire de ſuppoſer l'homme méchant par ſa nature, lorſqu'on pouvoit marquer l'origine & le progrès de ſa méchanceté. Ces réflexions me conduiſirent à de nouvelles recherches ſur l'eſprit humain conſidéré dans l'état civil, & je trouvai qu'alors le développement des lumieres & des vices ſe faiſoit toujours en même raiſon, non dans les individus, mais dans les Peuples; diſtinction que j'ai toujours ſoigneuſement faite, & qu'aucun de ceux qui m'ont attaqué n'a jamais pu concevoir.

J'AI cherché la vérité dans les Livres; je n'y ai trouvé que le menſonge & l'erreur. J'ai conſulté les Auteurs; je n'ai trouvé que des Charlatans qui ſe font un jeu de tromper les hommes, ſans autre Loi que leur intérêt, ſans autre Dieu que leur réputation; prompts à décrier les Chefs qui ne les traitent pas à leur gré, plus prompts à louer l'iniquité qui les paye. En écoutant les gens à qui l'on permet de parler en public, j'ai compris qu'ils n'oſent ou ne veulent dire que ce qui convient à ceux qui commandent, & que payés par le fort pour prêcher le foible, ils ne ſavent parler au dernier que de ſes devoirs, & à l'autre que de ſes droits. Toute l'inſtruction publique tendra toujours

au menſonge tant que ceux qui la dirigent trouveront leur intérêt à mentir ; & c'eſt pour eux ſeulement que la vérité n'eſt pas bonne à dire. Pourquoi ſerois-je le complice de ces gens-là ?

IL Y A des préjugés qu'il faut reſpecter? Cela peut être : mais c'eſt quand d'ailleurs tout eſt dans l'ordre, & qu'on ne peut ôter ces préjugés ſans ôter auſſi ce qui les rachete ; on laiſſe alors le mal pour l'amour du bien. Mais lorſque tel eſt l'état des choſes, que plus rien ne ſauroit changer qu'en mieux, les préjugés ſont-ils ſi reſpectables qu'il faille leur ſacrifier la raiſon, la vertu, la juſtice, & tout le bien que la vérité pourroit faire aux hommes? Pour moi, j'ai promis de la dire en toute choſe utile, autant qu'il ſeroit en moi ; c'eſt un engagement que j'ai dû remplir ſelon mon talent, & que ſûrement un autre ne remplira pas à ma place, puiſque chacun ſe devant à tous, nul ne peut payer pour autrui. *La divine vérité*, dit Auguſtin, *n'eſt ni à moi ni à vous ni à lui, mais à nous tous qu'elle appelle avec force à la publier de concert, ſous peine d'être inutile à nous-mêmes ſi nous ne la communiquons aux autres : car quiconque s'approprie à lui ſeul un bien dont Dieu veut que tous jouiſſent, perd par cette uſurpation ce qu'il dérobe au Public, &*

ne trouve qu'erreur en lui-même, pour avoir trahi la vérité (o).

Les hommes ne doivent point être instruits à demi. S'ils doivent rester dans l'erreur, que ne les laissiez-vous dans l'ignorance? A quoi bon tant d'Ecoles & d'Universités pour ne leur apprendre rien de ce qui leur importe à savoir? Quel est donc l'objet de vos Colleges, de vos Académies, de tant de fondations savantes? Est-ce de donner le change au Peuple, d'altérer sa raison d'avance, & de l'empêcher d'aller au vrai? Professeurs de mensonge, c'est pour l'abuser que vous feignez de l'instruire, &, comme ces brigands qui mettent des fanaux sur des écueils, vous l'éclairez pour le perdre.

Voilà ce que je pensois en prenant la plume, & en la quittant je n'ai pas lieu de changer de sentiment. J'ai toujours vu que l'instruction publique avoit deux défauts essentiels qu'il étoit impossible d'en ôter. L'un est la mauvaise foi de ceux qui la donnent, & l'autre l'aveuglement de ceux qui la reçoivent. Si des hommes sans passions instruisoient des hommes sans préjugés, nos connoissances resteroient plus bornées mais plus sûres, & la raison regneroit toujours. Or, quoiqu'on fasse, l'intérêt des hommes publics sera toujours le même, mais les pré-

(*o*) Aug. Confes. L. XII. c. 25.

jugés du Peuple n'ayant aucune baſe fixe, ſont plus variables; ils peuvent être altérés, changés, augmentés ou diminués. C'eſt donc de ce côté ſeul que l'inſtruction peut avoir quelque priſe, & c'eſt là que doit tendre l'ami de la vérité. Il peut eſpérer de rendre le Peuple plus raiſonnable, mais non ceux qui le menent plus honnêtes gens.

J'ai vu dans la Religion la même fauſſeté que dans la politique, & j'en ai été beaucoup plus indigné: car le vice du Gouvernement ne peut rendre les Sujets malheureux que ſur la terre; mais qui ſait juſqu'où les erreurs de la conſcience peuvent nuire aux infortunés mortels? J'ai vu qu'on avoit des profeſſions de foi, des doctrines, des cultes qu'on ſuivoit ſans y croire, & que rien de tout cela ne pénétrant ni le cœur ni la raiſon, n'influoit que très-peu ſur la conduite. Monſeigneur, il faut vous parler ſans détour. Le vrai Croyant ne peut s'accommoder de toutes ces ſimagrées: il ſent que l'homme eſt un être intelligent auquel il faut un culte raiſonnable, & un être ſociable auquel il faut une morale faite pour l'humanité. Trouvons premiérement ce culte & cette morale; cela ſera de tous les hommes: & puis quand il faudra des formules nationales, nous en examinerons les fondements, les rapports, les convenances; & après avoir dit ce qui eſt

de l'homme, nous dirons enſuite ce qui eſt du Citoyen. Ne faiſons pas, ſur-tout, comme votre Monſieur Joli de Fleuri, qui, pour établir ſon Janſéniſme, veut déraciner toute Loi naturelle, & toute obligation qui lie entr'eux les humains; de ſorte que ſelon lui le Chrétien & l'Infidele qui contractent entre eux, ne ſont tenus à rien du tout l'un envers l'autre, puiſqu'il n'y a point de Loi commune à tous les deux.

Je vois donc deux manieres d'examiner & comparer les Religions diverſes; l'une ſelon le vrai & le faux qui s'y trouvent, ſoit quant aux faits naturels ou ſurnaturels ſur leſquels elles ſont établies, ſoit quant aux notions que la raiſon nous donne de l'Etre ſuprême & du culte qu'il veut de nous; l'autre ſelon leurs effets temporels & moraux ſur la terre, ſelon le bien ou le mal qu'elles peuvent faire à la Société & au Genre-humain. Il ne faut pas, pour empêcher ce double examen, commencer par décider que ces deux choſes vont toujours enſemble, & que la Religion la plus vraie eſt auſſi la plus ſociable : c'eſt préciſément ce qui eſt en queſtion; & il ne faut pas d'abord crier que celui qui traite cette queſtion eſt un impie, un athée, puiſque autre choſe eſt de croire, & autre choſe d'examiner l'effet de ce que l'on croit.

Il

Il paroît pourtant certain, je l'avoue, que ſi l'homme eſt fait pour la ſociété, la Religion la plus vraie eſt auſſi la plus ſociale & la plus humaine : car Dieu veut que nous ſoyons tels qu'il nous a faits ; & s'il étoit vrai qu'il nous eût fait méchants, ce ſeroit lui déſobéir que de vouloir ceſſer de l'être. De plus, la Religion conſidérée comme une relation entre Dieu & l'homme, ne peut aller à la gloire de Dieu que par le bien-être de l'homme, puiſque l'autre terme de la relation, qui eſt Dieu, eſt par ſa nature au-deſſus de tout ce que peut l'homme pour ou contre lui.

Mais ce ſentiment, tout probable qu'il eſt, eſt ſujet à de grandes difficultés, par l'hiſtorique & les faits qui les contrarient. Les Juifs étoient les ennemis nés de tous les autres Peuples, & ils commencerent leur établiſſement par détruire ſept Nations, ſelon l'ordre exprès qu'ils en avoient reçu : tous les Chrétiens ont eu des guerres de Religion, & la guerre eſt nuiſible aux hommes ; tous les partis ont été perſécuteurs & perſécutés, & la perſécution eſt nuiſible aux hommes ; pluſieurs Sectes vantent le Célibat, & le Célibat eſt ſi nuiſible (33) à l'eſ-

(33) La continence & la pureté ont leur uſage, même pour la population ; il eſt toujours beau de ſe commander à ſoi-même, & l'état

pece humaine, que s'il étoit ſuivi par-tout, elle périroit. Si cela ne fait pas preuve pour décider, cela fait raiſon pour examiner, & je ne demandois autre choſe ſinon qu'on permît cet examen.

Je ne dis ni ne penſe qu'il n'y ait aucune bonne Religion ſur la terre; mais je

de virginité eſt par ces raiſons très-digne d'eſtime : mais il ne s'enſuit pas qu'il ſoit beau, ni bon, ni louable, de perſévérer toute la vie dans cet état, en offenſant la nature & en trompant ſa deſtination. L'on a plus de reſpect pour une jeune vierge nubile que pour une jeune femme, mais on en a plus pour une mere de famille que pour une vieille fille; & cela me paroît très-ſenſé Comme on ne ſe marie pas en naiſſant, & qu'il n'eſt pas même à propos de ſe marier fort jeune; la virginité, que tous ont dû porter & honorer, a ſa néceſſité, ſon utilité, ſon prix, & ſa gloire; mais c'eſt pour aller, quand il convient, dépoſer toute ſa pureté dans le mariage. Quoi! diſent-ils de leur air bêtement triomphant, des Célibataires prêchent le nœud conjugal! pourquoi donc ne ſe marient-ils pas? Ah! pourquoi? Parce qu'un état ſi ſaint & ſi doux en lui-même eſt devenu, par vos ſottes inſtitutions, un état malheureux & ridicule, dans lequel il eſt déſormais preſqu'impoſſible de vivre ſans être un frippon ou un ſot. Sceptres de fer, Loix inſenſées! c'eſt à vous que nous reprochons de n'avoir pu remplir nos devoirs ſur la terre, & c'eſt par nous que le cri de la nature s'éleve contre votre barbarie. Comment oſez-vous la pouſſer juſqu'à nous reprocher la miſere où vous nous avez réduits?

dis, & il eſt trop vrai, qu'il n'y en a aucune parmi celles qui ſont ou qui ont été dominantes, qui n'ait fait à l'humanité des playes cruelles. Tous les partis ont tourmenté leurs freres, tous ont offert à Dieu des ſacrifices de ſang humain. Quelle que ſoit la ſource de ces contradictions, elles exiſtent; eſt-ce un crime de vouloir les ôter?

La Charité n'eſt point meurtriere. L'amour du prochain ne porte point à le maſſacrer. Ainſi le zele du ſalut des hommes n'eſt point la cauſe des perſécutions; c'eſt l'amour-propre & l'orgueil qui en eſt la cauſe. Moins un culte eſt raiſonnable, plus on cherche à l'établir par la force. Celui qui profeſſe une doctrine inſenſée, ne peut ſouffrir qu'on oſe la voir telle qu'elle eſt : la raiſon devient alors le plus grand des crimes; à quelque prix que ce ſoit il faut l'ôter aux autres, parce qu'on a honte d'en manquer à leurs yeux. Ainſi l'intolérance & l'inconſéquence ont la même ſource. Il faut ſans ceſſe intimider, effrayer les hommes. Si vous les livrez un moment à leur raiſon, vous êtes perdus.

De cela ſeul, il ſuit que c'eſt un grand bien à faire aux Peuples dans ce délire, que de leur apprendre à raiſonner ſur la Religion : car c'eſt les rapprocher des devoirs de l'homme, c'eſt ôter le poignard à l'into-

lérance, c'eſt rendre à l'humanité tous ſes droits. Mais il faut remonter à des principes généraux & communs à tous les hommes; car ſi, voulant raiſonner, vous laiſſez quelque priſe à l'autorité des Prêtres, vous rendez au fanatiſme ſon arme, & vous lui fourniſſez dequoi devenir plus cruel.

Celui qui aime la paix ne doit point recourir à des Livres; c'eſt le moyen de ne rien finir. Les Livres ſont des ſources de diſputes intariſſables : parcourez l'hiſtoire des Peuples; ceux qui n'ont point de Livres ne diſputent point. Voulez-vous aſſervir les hommes à des autorités humaines? L'un ſera plus près, l'autre plus loin de la preuve; ils en ſeront diverſement affectés: avec la bonne foi la plus entiere, avec le meilleur jugement du monde, il eſt impoſſible qu'ils ſoient jamais d'accord. N'argumentez point ſur des arguments, & ne vous fondez point ſur des diſcours. Le langage humain n'eſt pas aſſez clair. Dieu lui-même, s'il daignoit nous parler dans nos Langues, ne nous diroit rien ſur quoi l'on ne pût diſputer.

Nos Langues ſont l'ouvrage des hommes, & les hommes ſont bornés. Nos Langues ſont l'ouvrage des hommes, & les hommes ſont menteurs. Comme il n'y a point de vérité ſi clairement énoncée où l'on ne

puiſſe trouver quelque chicane à faire, il n'y a point de ſi groſſier menſonge qu'on ne puiſſe étayer de quelque fauſſe raiſon.

SUPPOSONS qu'un Particulier vienne à minuit nous crier qu'il eſt jour; on ſe moquera de lui : mais laiſſez à ce Particulier le temps & le moyen de ſe faire une Secte; tôt ou tard ſes Partiſans viendront à bout de vous prouver qu'il diſoit vrai. Car enfin, diront-ils, quand il a prononcé qu'il étoit jour, il étoit jour en quelque lieu de la terre; rien n'eſt plus certain. D'autres, ayant établi qu'il y a toujours dans l'air quelques particules de lumiere, ſoutiendront qu'en un autre ſens encore, il eſt très-vrai qu'il eſt jour la nuit. Pourvu que des gens ſubtils s'en mêlent, bientôt on vous fera voir le Soleil en plein minuit. Tout le monde ne ſe rendra pas à cette évidence. Il y aura des débats, qui dégénéreront, ſelon l'uſage, en guerres & en cruautés. Les uns voudront des explications, les autres n'en voudront point; l'un voudra prendre la propoſition au figuré, l'autre au propre. L'un dira : il a dit à minuit qu'il étoit jour; & il étoit nuit: l'autre dira : il a dit à minuit qu'il étoit jour; & il étoit jour. Chacun taxera de mauvaiſe foi le parti contraire, & n'y verra que des obſtinés. On finira par ſe battre, ſe maſſacrer; les flots de ſang couleront de toutes

parts : & si la nouvelle Secte est enfin victorieuse, il restera démontré qu'il est jour la nuit. C'est à peu près l'histoire de toutes les querelles de Religion.

La plupart des cultes nouveaux s'établissent par le fanatisme, & se maintiennent par l'hypocrisie; delà vient qu'ils choquent la raison & ne menent point à la vertu. L'enthousiasme & le délire ne raisonnent pas; tant qu'ils durent, tout passe, & l'on marchande peu sur les dogmes : cela est d'ailleurs si commode ! la doctrine coûte si peu à suivre, & la morale coûte tant à pratiquer, qu'en se jettant du côté le plus facile, on rachete les bonnes œuvres par le mérite d'une grande foi. Mais quoi qu'on fasse, le fanatisme est un état de crise qui ne peut durer toujours. Il a ses accès plus ou moins longs, plus ou moins fréquents, & il a aussi ses relâches, durant lesquels on est de sang froid. C'est alors qu'en revenant sur soi-même, on est tout surpris de se voir enchaîné par tant d'absurdités. Cependant le culte est réglé, les formes sont prescrites, les loix sont établies, les transgresseurs sont punis. Ira-t-on protester seul contre tout cela, recuser les Loix de son Pays, & renier la Religion de son pere? Qui l'oseroit? On se soumet en silence, l'intérêt veut qu'on soit de l'avis de celui dont on hérite. On fait donc comme

les autres, ſauf à rire à ſon aiſe en particulier de ce qu'on feint de reſpecter en public. Voilà, Monſeigneur, comme penſe le gros des hommes dans la plupart des Religions, & ſur-tout dans la vôtre; & voilà la clef des inconſéquences qu'on remarque entre leur morale & leurs actions. Leur croyance n'eſt qu'apparence, & leurs mœurs ſont comme leur foi.

POURQUOI un homme a-t-il inſpection ſur la croyance d'un autre, & pourquoi l'Etat a-t-il inſpection ſur celle des Citoyens? C'eſt parce qu'on ſuppoſe que la croyance des hommes détermine leur morale, & que des idées qu'ils ont de la vie à venir dépend leur conduite en celle-ci. Quand cela n'eſt pas, qu'importe ce qu'ils croyent, ou ce qu'ils ſont ſemblant de croire? L'apparence de la Religion ne ſert plus qu'à les diſpenſer d'en avoir une.

DANS la Société chacun eſt en droit de s'informer ſi un autre ſe croit obligé d'être juſte, & le Souverain eſt en droit d'examiner les raiſons ſur leſquelles chacun fonde cette obligation. De plus, les formes nationales doivent être obſervées; c'eſt ſur quoi j'ai beaucoup inſiſté. Mais quant aux opinions qui ne tiennent point à la morale, qui n'influent en aucune maniere ſur les actions, & qui ne tendent point à tranſgreſſer les Loix,

chacun n'a là-dessus que son jugement pour maître, & nul n'a ni droit ni intérêt de prescrire à d'autres sa façon de penser. Si, par exemple, quelqu'un, même constitué en autorité, venoit me demander mon sentiment sur la fameuse question de l'hypostase dont la Bible ne dit pas un mot, mais pour laquelle tant de grands enfants ont tenu des Conciles, & tant d'hommes ont été tourmentés; après lui avoir dit que je ne l'entends point, & ne me soucie point de l'entendre, je le prierois, le plus honnêtement que je pourrois, de se mêler de ses affaires; & s'il insistoit, je le laisserois-là.

Voilà le seul principe sur lequel on puisse établir quelque chose de fixe & d'équitable sur les disputes de Religion; sans quoi, chacun posant de son côté ce qui est en question, jamais on ne conviendra de rien, l'on ne s'entendra de la vie, & la Religion, qui devroit faire le bonheur des hommes, sera toujours leurs plus grands maux.

Mais plus les Religions vieillissent, plus leur objet se perd de vue; les subtilités se multiplient, on veut tout expliquer, tout décider, tout entendre; incessamment la doctrine se raffine, & la morale dépérit toujours plus. Assurément il y a loin de l'esprit du Deutéronome à l'esprit du Talmud & de la Misna, & de l'esprit de l'Evangile aux que-

relles ſur la Conſtitution ! Saint Thomas demande (34) ſi par la ſucceſſion des temps les articles de Foi ſe ſont multipliés, & il ſe déclare pour l'affirmative. C'eſt-à-dire que les Docteurs, renchériſſant les uns ſur les autres, en ſavent plus que n'en ont dit les Apôtres & Jeſus-Chriſt. Saint Paul avoue ne voir qu'obſcurément, & ne connoître qu'en partie. (35) Vraiment nos Théologiens ſont bien plus avancés que cela; ils voyent tout, ils ſavent tout : ils nous rendent clair ce qui eſt obſcur dans l'Ecriture; ils prononcent ſur ce qui étoit indécis : ils nous font ſentir avec leur modeſtie ordinaire que les Auteurs Sacrés avoient grand beſoin de leur ſecours pour ſe faire entendre, & que le Saint-Eſprit n'eût pas ſu s'expliquer clairement ſans eux.

Quand on perd de vue les devoirs de l'homme pour ne s'occuper que des opinions des Prêtres & de leurs frivoles diſputes, on ne demande plus d'un Chrétien s'il craint Dieu, mais s'il eſt orthodoxe; on lui fait ſigner des formulaires ſur les queſtions les plus inutiles & ſouvent les plus inintelligibles, & quand il a ſigné, tout va bien; l'on ne s'informe plus du reſte. Pourvu qu'il n'aille pas ſe faire pendre, il peut vivre au

(34) *Secunda ſecundæ Quæſt. I. Art. VII.*
(35) I. Cor. XIII. 9. 12.

ſurplus comme il lui plaira ; ſes mœurs ne ſont rien à l'affaire, la doctrine eſt en ſûreté. Quand la Religion en eſt là, quel bien fait-elle à la Société, de quel avantage eſt-elle aux hommes? Elle ne ſert qu'à exciter entre eux des diſſenſions, des troubles, des guerres de toutes eſpeces ; à les faire entre-égorger pour des logogryphes : il vaudroit mieux alors n'avoir point de Religion, que d'en avoir une ſi mal entendue. Empêchons-la, s'il ſe peut, de dégénérér à ce point, & ſoyons ſûrs, malgré les buchers & les chaînes, d'avoir bien mérité du Genre-humain.

Supposons que, las des querelles qui déchirent, il s'aſſemble pour les terminer & convenir d'une Religion commune à tous les Peuples. Chacun commencera, cela eſt ſûr, par propoſer la ſienne comme la ſeule vraie, la ſeule raiſonnable & démontrée, la ſeule agréable à Dieu & utile aux hommes ; mais ſes preuves ne répondant pas là-deſſus à ſa perſuaſion, du moins au gré des autres ſectes, chaque parti n'aura de voix que la ſienne ; tous les autres ſe réuniront contre lui : cela n'eſt pas moins ſûr. La délibération fera le tour de cette maniere, un ſeul propoſant, & tous rejettant ; ce n'eſt pas le moyen d'être d'accord. Il eſt croyable qu'après bien du temps perdu dans ces altercations puériles, les hommes de ſens cher-

cheront des moyens de conciliation. Ils proposeront, pour cela, de commencer par chasser tous les Théologiens de l'Assemblée, & il ne leur sera pas difficile de faire voir combien ce préliminaire est indispensable. Cette bonne œuvre faite, ils diront aux Peuples: Tant que vous ne conviendrez pas de quelque principe, il n'est pas possible même que vous vous entendiez, & c'est un argument qui n'a jamais convaincu personne que de dire; vous avez tort, car j'ai raison.

„ Vous parlez de ce qui est agréable à „ Dieu; voilà précisément ce qui est en „ question. Si nous savions quel culte lui „ est le plus agréable, il n'y auroit plus de „ dispute entre nous. Vous parlez aussi de „ ce qui est utile aux hommes: c'est autre „ chose; les hommes peuvent juger de cela. „ Prenons donc cette utilité pour regle, & „ puis établissons la doctrine qui s'y rap„ porte le plus. Nous pourrons espérer „ d'approcher ainsi de la vérité autant qu'il „ est possible à des hommes: car il est à pré„ sumer que ce qui est le plus utile aux „ créatures, est le plus agréable au Créateur.

„ Cherchons d'abord s'il y a quelque „ affinité naturelle entre nous, si nous som„ mes quelque chose les uns aux autres. „ Vous Juifs, que pensez-vous sur l'origine „ du Genre-humain? Nous pensons qu'il est

„ forti d'un même Pere. Et vous, Chrétiens?
„ Nous penfons là-deffus comme les Juifs.
„ Et vous, Turcs? Nous penfons comme
„ les Juifs & les Chrétiens. Cela eft déja
„ bon : puifque les hommes font tous fre-
„ res, ils doivent s'aimer comme tels.

„ DITES-NOUS maintenant de qui leur
„ Pere commun avoit reçu l'être? car il ne
„ s'étoit pas fait tout feul. Du Créateur du
„ Ciel & de la terre. Juifs, Chrétiens &
„ Turcs font d'accord auffi fur cela; c'eft
„ encore un très-grand point.

„ ET CET homme, ouvrage du Créa-
„ teur, eft-il un être fimple ou mixte? Eft-
„ il formé d'une fubftance unique, ou de
„ plufieurs? Chrétiens, répondez. Il eft
„ compofé de deux fubftances, dont l'une
„ eft mortelle, & dont l'autre ne peut mou-
„ rir. Et vous, Turcs? Nous penfons de
„ même. Et vous, Juifs? Autrefois nos idées
„ là-deffus étoient fort confufes, comme
„ les expreffions de nos Livres Sacrés; mais
„ les Efféniens nous ont éclairés, & nous
„ penfons encore fur ce point comme les
„ Chrétiens.

EN PROCÉDANT ainfi d'interrogations en interrogations, fur la Providence divine, fur l'économie de la vie-à-venir, & fur toutes les queftions effentielles au bon ordre du Genre-humain, ces mêmes hommes ayant

obtenu de tous des réponſes preſque uniformes, leur diront : (On ſe ſouviendra que les Théologiens n'y ſont plus.) " Mes amis dequoi vous tourmentez-vous ? Vous voilà tous
„ d'accord ſur ce qui vous importe ; quand
„ vous différerez de ſentiment ſur le reſte,
„ j'y vois peu d'inconvénient. Formez de
„ ce petit nombre d'articles une Religion
„ univerſelle, qui ſoit, pour ainſi dire, la
„ Religion humaine & ſociale, que tout
„ homme vivant en ſociété ſoit obligé d'ad-
„ mettre. Si quelqu'un dogmatiſe contre el-
„ le, qu'il ſoit banni de la Société, comme
„ ennemi de ſes Loix fondamentales. Quant
„ au reſte ſur quoi vous n'êtes pas d'accord,
„ formez chacun de vos croyances particu-
„ lieres autant de Religions nationales, &
„ ſuivez-les en ſincérité de cœur. Mais n'al-
„ lez point vous tourmentant pour les faire
„ admettre aux autres Peuples, & ſoyez aſ-
„ ſurés que Dieu n'exige pas cela. Car il eſt
„ auſſi injuſte de vouloir les ſoumettre à vos
„ opinions qu'à vos loix, & les Miſſionnai-
„ res ne me ſemblent guères plus ſages que
„ les Conquérants.

„ En suivant vos diverſes doctrines,
„ ceſſez de vous les figurer ſi démontrées
„ que quiconque ne les voit pas telles ſoit
„ coupable à vos yeux de mauvaiſe foi. Ne
„ croyez point que tous ceux qui peſent vos

„ preuves & les rejettent, ſoient pour cela
„ des obſtinés que leur incrédulité rende pu-
„ niſſables ; ne croyez point que la raiſon,
„ l'amour du vrai, la ſincérité, ſoient pour
„ vous ſeuls. Quoi qu'on faſſe, on ſera tou-
„ jours porté à traiter en ennemis ceux qu'on
„ accuſera de ſe refuſer à l'évidence. On
„ plaint l'erreur, mais on hait l'opiniâtreté.
„ Donnez la préférence à vos raiſons, à la
„ bonne heure ; mais ſachez que ceux qui
„ ne s'y rendent pas, ont les leurs.

„ Honorez en général tous les Fon-
„ dateurs de vos cultes reſpectifs. Que cha-
„ cun rende au ſien ce qu'il croit lui devoir,
„ mais qu'il ne mépriſe point ceux des au-
„ tres. Ils ont eu de grands génies & de
„ grandes vertus : cela eſt toujours eſtima-
„ ble. Ils ſe ſont dits les Envoyés de Dieu ;
„ cela peut être, & n'être pas : c'eſt de quoi
„ la pluralité ne ſauroit juger d'une maniere
„ uniforme, les preuves n'étant pas éga-
„ lement à ſa portée. Mais quand cela ne
„ ſeroit pas, il ne faut point les traiter ſi
„ légérement d'impoſteurs. Qui ſait juſ-
„ qu'où les méditations continuelles ſur la
„ Divinité, juſqu'où l'enthouſiaſme de la
„ vertu ont pu, dans leurs ſublimes ames,
„ troubler l'ordre didactique & rampant des
„ idées vulgaires ? Dans une trop grande
„ élévation la tête tourne, & l'on ne voit

„ plus les choſes comme elles ſont. Socrate „ a cru avoir un eſprit familier, & l'on n'a „ point oſé l'accuſer pour cela d'être un „ fourbe. Traiterons-nous les fondateurs des „ Peuples, les bienfaiteurs des Nations, avec „ moins d'égards qu'un Particulier?

„ Du reste, plus de diſpute entre vous „ ſur la préférence de vos cultes. Ils ſont „ tous bons, lorſqu'ils ſont preſcrits par les „ loix, & que la Religion eſſentielle s'y „ trouve; ils ſont mauvais quand elle ne s'y „ trouve pas. La forme du culte eſt la po- „ lice des Religions & non leur eſſence, & „ c'eſt au Souverain qu'il appartient de ré- „ gler la police dans ſon Pays.

J'ai penſé, Monſeigneur, que celui qui raiſonneroit ainſi ne ſeroit point un blaſphémateur, un impie; qu'il propoſeroit un moyen de paix juſte, raiſonnable, utile aux hommes; & que cela n'empêcheroit pas qu'il n'eût ſa Religion particuliere ainſi que les autres, & qu'il n'y fût tout auſſi ſincérement attaché. Le vrai Croyant, ſachant que l'infidele eſt auſſi un homme, & peut être un honnête homme, peut ſans crime s'intéreſſer à ſon ſort. Qu'il empêche un culte étranger de s'introduire dans ſon Pays, cela eſt juſte; mais qu'il ne damne pas pour cela ceux qui ne penſent pas comme lui: car quiconque prononce un jugement ſi téméraire ſe

rend l'ennemi du reste du Genre-humain. J'entends dire sans cesse qu'il faut admettre la tolérance civile, non la théologique; je pense tout le contraire. Je crois qu'un homme de bien, dans quelque Religion qu'il vive de bonne foi, peut être sauvé; mais je ne crois pas pour cela qu'on puisse légitimement introduire en un Pays des Religions étrangeres sans la permission du Souverain: car si ce n'est pas directement désobéir à Dieu, c'est désobéir aux Loix; & qui désobéit aux Loix, désobéit à Dieu.

QUANT aux Religions une fois établies ou tolérées dans un Pays, je crois qu'il est injuste & barbare de les y détruire par la violence, & que le Souverain se fait tort à lui-même en maltraitant leurs sectateurs. Il est bien différent d'embrasser une Religion nouvelle, ou de vivre dans celle où l'on est né; le premier cas seul est punissable. On ne doit ni laisser établir une diversité de cultes, ni proscrire ceux qui sont une fois établis; car un fils n'a jamais tort de suivre la Religion de son pere. La raison de la tranquillité publique est toute contre les persécuteurs. La Religion n'excite jamais de troubles dans un Etat que quand le parti dominant veut tourmenter le parti foible, ou que le parti foible, intolérant par principe, ne peut vivre en paix avec qui que ce soit. Mais

tout culte légitime, c'eſt-à-dire, tout culte où ſe trouve la Religion eſſentielle, & dont, par conſéquent, les ſectateurs ne demandent que d'être ſoufferts & vivre en paix, n'a jamais cauſé ni révoltes ni guerres civiles, ſi ce n'eſt lorſqu'il a fallu ſe défendre & repouſſer les perſécuteurs. Jamais les Proteſtants n'ont pris les armes en France que lorſqu'on les y a pourſuivis. Si l'on eût pu ſe réſoudre à les laiſſer en paix, ils y ſeroient demeurés. Je conviens ſans détour qu'à ſa naiſſance la Religion réformée n'avoit pas droit de s'établir en France, malgré les Loix. Mais lorſque, tranſmiſe des Peres aux enfants, cette Religion fut devenue celle d'une partie de la Nation Françoiſe, & que le Prince eut ſolemnellement traité avec cette partie par l'Edit de Nantes; cet Edit devint un Contract inviolable, qui ne pouvoit plus être annullé que du commun conſentement des deux parties; & depuis ce temps, l'exercice de la Religion Proteſtante eſt, ſelon moi, légitime en France.

QUAND il ne le ſeroit pas, il reſteroit toujours aux Sujets l'alternative, de ſortir du Royaume avec leurs biens, ou d'y reſter ſoumis au culte dominant. Mais les contraindre à reſter ſans les vouloir tolérer, vouloir à la fois qu'ils ſoient & qu'ils ne ſoient pas, les priver même du droit de la nature,

annuller leurs mariages, (36) déclarer leurs enfants bâtards...... en ne difant que ce qui eft, j'en dirois trop; il faut me taire.

VOICI, du moins, ce que je puis dire. En confidérant la feule raifon d'Etat, peut-être a-t-on bien fait d'ôter aux Proteftants Fran-

(36) Dans un Arrêt du Parlement de Touloufe, concernant l'affaire de l'infortuné Calas, on reproche aux Proteftants de faire entr'eux des mariages, *qui, felon les Proteftants ne font que des Actes civils, & par conféquent foumis entiérement pour la forme & les effets à la volonté du Roi.*

Ainfi de ce que, felon les Proteftants, le mariage eft un acte civil, il s'enfuit qu'ils font obligés de fe foumettre à la volonté du Roi, qui en fait un Acte de la Religion Catholique. Les Proteftants, pour fe marier, font légitimement tenus de fe faire Catholiques; attendu que, felon eux, le mariage eft un acte civil. Telle eft la maniere de raifonner de Meffieurs du Parlement de Touloufe.

La France eft un Royaume fi vafte, que les François fe font mis dans l'efprit que le Genre-humain ne devoit point avoir d'autres loix que les leurs. Leurs Parlements & leurs Tribunaux paroiffent n'avoir aucune idée du Droit naturel ni du Droit des Gens; & il eft à remarquer que dans tout ce grand Royaume où font tant d'Univerfités, tant de Colleges, tant d'Académies, & où l'on enfeigne avec tant d'importance, tant d'inutilités, il n'y a pas une feule Chaire de Droit naturel. C'eft le feul Peuple de l'Europe qui ait regardé cette étude comme n'étant bonne à rien.

çois tous leurs Chefs: mais il falloit s'arrêter là. Les maximes politiques ont leurs applications & leurs distinctions. Pour prévenir des dissensions qu'on n'a plus à craindre, on s'ôte des ressources dont on auroit grand besoin. Un parti qui n'a plus ni Grands ni Noblesse à sa tête, quel mal peut-il faire dans un Royaume tel que la France? Examinez toutes vos précédentes guerres, appellées guerres de Religion; vous trouverez qu'il n'y en a pas une qui n'ait eu sa cause à la Cour & dans les intérêts des Grands. Des intrigues de Cabinet brouilloient les affaires, & puis les Chefs ameutoient les Peuples au nom de Dieu. Mais quelles intrigues, quelles cabales, peuvent former des Marchands & des Paysans? Comment s'y prendront-ils pour susciter un parti dans un Pays où l'on ne veut que des Valets ou des Maîtres, & où l'égalité est inconnue ou en horreur? Un Marchand proposant de lever des troupes, peut se faire écouter en Angleterre, mais il fera toujours rire des François. (37)

(37) Le seul cas qui force un Peuple ainsi dénué de Chefs à prendre les armes, c'est quand, réduit au désespoir par ses persécuteurs, il voit qu'il ne lui reste plus de choix que dans la maniere de périr. Telle fut, au commencement de ce siecle, la guerre des Camisards. Alors on est tout étonné de la force qu'un parti méprisé tire de son désespoir: c'est ce que jamais les persé-

Si j'étois; Roi? Non : Miniſtre? Encore moins; mais homme puiſſant en France, je dirois : Tout tend parmi nous aux emplois, aux charges; tout veut acheter le droit de mal faire : Paris & la Cour engouffrent tout. Laiſſons ces pauvres gens remplir le vuide des Provinces : qu'ils ſoient Marchands, & toujours Marchands; Laboureurs, & toujours Laboureurs. Ne pouvant quitter leur état, ils en tireront le meilleur parti poſſible; ils remplaceront les nôtres dans les conditions privées dont nous cherchons tous à ſortir; ils feront valoir le commerce & l'agriculture que tout nous fait abandonner; ils alimenteront notre luxe, ils travailleront, & nous jouirons.

Si ce projet n'étoit pas plus équitable que ceux qu'on ſuit, il ſeroit du moins plus humain, & ſûrement il ſeroit plus utile. C'eſt moins la tyrannie, & c'eſt moins l'ambition des Chefs, que ce ne ſont leurs préjugés & leurs courtes vues, qui ſont le malheur des Nations.

Je finirai par tranſcrire une eſpece de diſcours, qui a quelque rapport à mon ſujet, & qui ne m'en écartera pas long-temps.

cuteurs n'ont ſu calculer d'avance. Cependant de telles guerres coûtent tant de ſang, qu'ils devroient bien y ſonger avant de les rendre inévitables.

UN PARSIS de Surate ayant épousé en secret une Musulmane, fut découvert, arrêté, & ayant refusé d'embrasser le Mahométisme, il fut condamné à mort. Avant d'aller au supplice, il parla ainsi à ses Juges.

„ QUOI! vous voulez m'ôter la vie! Eh, „ de quoi me punissez-vous? J'ai transgressé „ ma Loi plutôt que la vôtre: ma Loi parle „ au cœur, & n'est pas cruelle; mon crime „ a été puni par le blâme de mes freres. „ Mais que vous ai-je fait pour mériter de „ mourir? Je vous ai traités comme ma famille, „ & je me suis choisi une sœur parmi „ vous. Je l'ai laissée libre dans sa croyance, „ & elle a respecté la mienne pour son propre „ intérêt. Borné sans regret à elle seule, je „ l'ai honorée comme l'instrument du culte „ qu'exige l'Auteur de mon être, j'ai payé „ par elle le tribut que tout homme doit „ au Genre-humain: l'amour me l'a donnée, „ & la vertu me la rendoit chere; „ elle n'a point vécu dans la servitude, elle „ a possédé sans partage le cœur de son „ époux: ma faute n'a pas moins fait son „ bonheur que le mien.

„ POUR expier une faute si pardonnable, „ vous m'avez voulu rendre fourbe & menteur; „ vous m'avez voulu forcer à professer „ vos sentiments sans les aimer & sans „ y croire: comme si le transfuge de nos

„ Loix eût mérité de passer sous les vôtres,
„ vous m'avez fait opter entre le parjure
„ & la mort, & j'ai choisi, car je ne veux
„ pas vous tromper. Je meurs donc, puis-
„ qu'il le faut; mais je meurs digne de revi-
„ vre & d'animer un autre homme juste. Je
„ meurs martyr de ma Religion, sans crain-
„ dre d'entrer après ma mort dans la vôtre.
„ Puissai-je renaître chez les Musulmans
„ pour leur apprendre à devenir humains,
„ cléments, équitables : car servant le mê-
„ me Dieu que nous servons, puisqu'il n'y
„ en a pas deux, vous vous aveuglez dans
„ votre zele en tourmentant ses Serviteurs,
„ & vous n'êtes cruels & sanguinaires que
„ parce que vous êtes inconséquents.

„ Vous êtes des enfants, qui dans vos
„ jeux ne savez que faire du mal aux hom-
„ mes. Vous vous croyez savants, & vous
„ ne savez rien de ce qui est de Dieu. Vos
„ dogmes récents sont-ils convenables à ce-
„ lui qui est, & qui veut être adoré de tous
„ les temps? Peuples nouveaux, comment
„ osez-vous parler de Religion devant nous?
„ Nos Rites sont aussi vieux que les astres:
„ les premiers rayons du Soleil ont éclairé
„ & reçu les hommages de nos Peres. Le
„ grand Zerdust a vu l'enfance du monde;
„ il a prédit & marqué l'ordre de l'Univers:
„ & vous, hommes d'hier, vous voulez être

„ nos Prophêtes! Vingt ſiecles avant Ma-
„ homet, avant la naiſſance d'Iſmaël & de
„ ſon Pere, les Mages étoient antiques. Nos
„ Livres ſacrés étoient déja la Loi de l'Aſie
„ & du monde, & trois grands Empires
„ avoient ſucceſſivement achevé leur long
„ cours ſous nos Ancêtres, avant que les
„ vôtres fuſſent ſortis du néant.

„ Voyez, hommes prévénus, la diffé-
„ rence qui eſt entre vous & nous. Vous
„ vous dites croyants, & vous vivez en bar-
„ bares. Vos Inſtitutions, vos Loix, vos
„ Cultes, vos vertus mêmes tourmentent
„ l'homme & le dégradent. Vous n'avez
„ que de triſtes devoirs à lui preſcrire; des
„ jeûnes, des privations, des combats, des
„ mutilations, des clôtures: vous ne ſavez
„ lui faire un devoir que de ce qui peut l'af-
„ fliger & le contraindre. Vous lui faites
„ hair la vie & les moyens de la conſerver:
„ vos femmes ſont ſans hommes, vos ter-
„ res ſont ſans culture; vous mangez les ani-
„ maux, & vous maſſacrez les humains; vous
„ aimez le ſang, les meurtres; tous vos
„ établiſſements choquent la nature, aviliſ-
„ ſent l'eſpece humaine; &, ſous le double
„ joug du deſpotiſme & du fanatiſme, vous
„ l'écraſez de ſes Rois & de ſes Dieux.

„ Pour nous, nous ſommes des hom-
„ mes de paix, nous ne faiſons ni ne vou-

„ lons aucun mal à rien de ce qui respire,
„ non pas même à nos Tyrans : nous leur
„ cédons sans regret le fruit de nos peines,
„ contents de leur être utiles & de remplir
„ nos devoirs. Nos nombreux bestiaux cou-
„ vrent vos pâturages ; les arbres plantés
„ par nos mains, vous donnent leurs fruits
„ & leurs ombres ; vos terres, que nous cul-
„ tivons, vous nourrissent par nos soins : un
„ Peuple simple & doux multiplie sous vos
„ outrages, & tire pour vous la vie & l'a-
„ bondance du sein de la mere commune
„ où vous ne savez rien trouver. Le soleil
„ que nous prenons à témoin de nos œu-
„ vres, éclaire notre patience & vos injusti-
„ ces; il ne se leve point sans nous trouver
„ occupés à bien faire, & en se couchant
„ il nous ramene au sein de nos familles
„ nous préparer à de nouveaux travaux.

„ Dieu seul sait la vérité. Si malgré tout
„ cela nous nous trompons dans notre cul-
„ te, il est toujours peu croyable que nous
„ soyons condamnés à l'enfer, nous qui ne
„ faisons que du bien sur la terre, & que
„ vous soyez les élus de Dieu, vous qui n'y
„ faites que du mal. Quand nous serions
„ dans l'erreur, vous devriez la respecter
„ pour votre avantage. Notre piété vous en-
„ graisse, & la vôtre vous consume ; nous
„ réparons le mal que vous fait une Reli-
gion

„ gion destructive. Croyez-moi, laissez-nous
„ un culte qui vous est utile; craignez qu'un
„ jour nous n'adoptions le vôtre : c'est le
„ plus grand mal qui vous puisse arriver.

J'AI tâché, Monseigneur, de vous faire entendre dans quel esprit a été écrite la profession de foi du Vicaire Savoyard, & les considérations qui m'ont porté à la publier. Je vous demande à présent à quel égard vous pouvez qualifier sa Doctrine de blasphématoire, d'impie, d'abominable, & ce que vous y trouvez de scandaleux & de pernicieux au Genre-humain? J'en dis autant à ceux qui m'accusent d'avoir dit ce qu'il falloit taire & d'avoir voulu troubler l'ordre public; imputation vague & téméraire, avec laquelle ceux qui ont le moins réfléchi sur ce qui est utile ou nuisible, indisposent d'un mot le Public crédule contre un Auteur bien intentionné. Est-ce apprendre au Peuple à ne rien croire, que le rappeller à la véritable Foi qu'il oublie? Est-ce troubler l'ordre, que renvoyer chacun aux Loix de son Pays? Est-ce anéantir tous les cultes, que borner chaque Peuple au sien? Est-ce ôter celui qu'on a, que ne vouloir pas qu'on en change? Est-ce se jouer de toute Religion, que respecter toutes les Religions? Enfin est-il donc si essentiel à chacune de haïr les autres, que, cette haine ôtée, tout soit ôté?

VOILÀ pourtant ce qu'on persuade au Peuple quand on veut lui faire prendre son défenseur en haine, & qu'on a la force en main. Maintenant, hommes cruels, vos décrets, vos buchers, vos Mandements, vos Journaux le troublent & l'abusent sur mon compte; il me croit un monstre sur la foi de vos clameurs : mais vos clameurs cesseront enfin; mes écrits resteront malgré vous, pour votre honte. Les Chrétiens, moins prévenus, y chercheront avec surprise les horreurs que vous prétendez y trouver; ils n'y verront, avec la morale de leur divin Maître, que des leçons de paix, de concorde & de charité. Puissent-ils y apprendre à être plus justes que leurs Peres! Puissent-les vertus qu'ils y auront prises me venger un jour de vos malédictions!

A L'ÉGARD des objections sur les sectes particulieres dans lesquelles l'Univers est divisé, que ne puis-je leur donner assez de force pour rendre chacun moins entêté de la sienne & moins ennemi des autres; pour porter chaque homme à l'indulgence, à la douceur: par cette considération si frappante & si naturelle, que, s'il fût né dans un autre Pays, dans une autre secte, il prendroit infailliblement pour l'erreur ce qu'il prend pour la vérité; & pour la vérité, ce qu'il prend pour l'erreur! Il importe tant aux hommes de te-

nir moins aux opinions qui les divisent, qu'à celles qui les unissent! Et au contraire, négligeant ce qu'ils ont de commun, ils s'acharnent aux sentiments particuliers avec une espece de rage; ils tiennent d'autant plus à ces sentiments qu'ils semblent moins raisonnables, & chacun voudroit suppléer à force de confiance à l'autorité que la raison refuse à son parti. Ainsi, d'accord au fond sur tout ce qui nous intéresse, & dont on ne tient aucun compte, on passe la vie à disputer, à chicaner, à tourmenter, à persécuter, à se battre, pour les choses qu'on entend le moins, & qu'il est le moins nécessaire d'entendre. On entasse en vain décisions sur décisions; on plâtre en vain leurs contradictions d'un jargon inintelligible; on trouve chaque jour de nouvelles questions à résoudre, chaque jour de nouveaux sujets de querelles; parce que chaque Doctrine a des branches infinies, & que chacun, entêté de sa petite idée, croit essentiel ce qui ne l'est point, & néglige l'essentiel véritable. Que si on leur propose des objections qu'ils ne peuvent résoudre, ce qui, vu l'échafaudage de leurs Doctrines, devient plus facile de jour en jour, ils se dépitent comme des enfants; & parce qu'ils sont plus attachés à leur parti qu'à la vérité, & qu'ils ont plus d'orgueil que de bonne-foi, c'est sur ce qu'ils peuvent le moins

prouver qu'ils pardonnent le moins quelque doute.

MA PROPRE histoire caractériſe mieux qu'aucune autre le jugement qu'on doit porter des Chrétiens d'aujourd'hui : mais comme elle en dit trop pour être crue, peut-être un jour fera-t-elle porter un jugement tout contraire ; un jour peut-être, ce qui fait aujourd'hui l'opprobre de mes contemporains, fera leur gloire ; & les ſimples qui liront mon Livre, diront avec admiration : Quels temps angéliques ce devoient être que ceux où un tel Livre a été brulé comme impie, & ſon Auteur pourſuivi comme un malfaiteur! ſans doute alors tous les Ecrits reſpiroient la dévotion la plus ſublime, & la terre étoit couverte de Saints!

MAIS d'autres Livres demeureront. On ſaura, par exemple, que ce même ſiecle a produit un panégyriſte de la Saint-Barthélemi, François, &, comme on peut bien croire, homme d'Egliſe, ſans que ni Parlement ni Prélat ait ſongé même à lui chercher querelle. Alors, en comparant la morale des deux Livres & le tort des deux Auteurs, on pourra changer de langage, & tirer une autre Concluſion.

LES doctrines abominables ſont celles qui menent au crime, au meurtre, & qui font des fanatiques. Eh! qu'y a-t-il de plus abo-

minable au monde, que de mettre l'injuſtice & la violence en ſyſtême, & de les faire découler de la clémence de Dieu? Je m'abſtiendrai d'entrer ici dans un parallele qui pourroit vous déplaire. Convenez ſeulement, Monſeigneur, que ſi la France eût profeſſé la Religion du Prêtre Savoyard, cette Religion ſi ſimple & ſi pure, qui fait craindre Dieu & aimer les hommes, des fleuves de ſang n'euſſent point ſi ſouvent inondé les champs François; ce Peuple ſi doux & ſi gai n'eût point étonné les autres de ſes cruautés dans tant de perſécutions & de maſſacres, depuis l'Inquiſition de Toulouſe (38) juſqu'à la Saint-Barthélemi, & depuis les guerres des Albigeois juſqu'aux Dragonades; le Conſeil-

(38) Il eſt vrai que Dominique, Saint Eſpagnol, y eut grande part. Le Saint, ſelon un Ecrivain de ſon Ordre, eut la charité, prêchant contre les Albigeois, de s'adjoindre de dévotes perſonnes, zélées pour la Foi, leſquelles priſſent le ſoin d'extirper corporellement & par le glaive matériel les hérétiques qu'il n'auroit pu vaincre avec le glaive de la parole de Dieu. *Ob charitatem, prædicans contrà Albienſes, in adjutorium ſumpſit quaſdam devotàs perſonas, zelantes pro fide, quæ corporaliter illos Hæreticos gladio materiali expugnarent, quos ipſe gladio verbi Dei amputare non poſſet.* Antonin. in Chron. P. III. tit. 23. c. 14. §. 2. Cette charité ne reſſemble guères à celle du Vicaire; auſſi a-t-elle un prix bien différent. L'une fait décréter, & l'autre canoniſer ceux qui la profeſſent.

ler Anne du Bourg n'eût point été pendu pour avoir opiné à la douceur envers les Réformés; les habitants de Merindol & de Cabrieres n'eussent point été mis à mort par arrêt du Parlement d'Aix; & sous nos yeux l'innocent Calas, torturé par les bourreaux, n'eût point péri sur la roue. Revenons, à présent, Monseigneur, à vos censures, & aux raisons sur lesquelles vous les fondez.

Ce sont toujours des hommes, dit le Vicaire, qui nous attestent la parole de Dieu, & qui nous l'attestent en des Langues qui nous sont inconnues. Souvent, au contraire, nous aurions grand besoin que Dieu nous attestât la parole des hommes; il est bien sûr, au moins, qu'il eût pu nous donner la sienne, sans se servir d'organes si suspects. Le Vicaire se plaint qu'il faille tant de témoignages humains pour certifier la parole divine : *que d'hommes*, dit-il, *entre Dieu & moi !* (39)

Vous répondez. *Pour que cette plainte fût sensée, M. T. C. F., il faudroit pouvoir conclurre que la Révélation est fausse dès qu'elle n'a point été faite à chaque homme en particulier ; il faudroit pouvoir dire : Dieu ne peut exiger de moi que je croye ce qu'on m'assure qu'il a dit, dès*

(39) Emile, Tome III. p. 141.

que ce n'eſt pas directement à moi qu'il a adreſſé ſa parole. (40)

ET TOUT au contraire, cette plainte n'eſt ſenſée qu'en admettant la vérité de la Révélation : car ſi vous la ſuppoſez fauſſe, qu'elle plainte avez-vous à faire du moyen dont Dieu s'eſt ſervi, puiſqu'il ne s'en eſt ſervi d'aucun? Vous doit-il compte des tromperies d'un imposteur ? Quand vous vous laiſſez duper, c'eſt votre faute, & non pas la ſienne. Mais lorſque Dieu, maître du choix de ſes moyens, en choiſit par préférence qui exigent de notre part tant de ſavoir & de ſi profondes diſcuſſions, le Vicaire a-t-il tort de dire : „ Voyons toutefois ; examinons, comparons, vérifions. O ſi Dieu eût daigné me „ diſpenſer de tout ce travail, l'en aurois-je „ ſervi de moins bon cœur? (41)

MONSEIGNEUR, votre mineure eſt admirable. Il faut la tranſcrire ici toute entiere ; j'aime à rapporter vos propres termes : c'eſt ma plus grande méchanceté.

Mais n'eſt-il donc pas une infinité de faits, même antérieurs à celui de la Révélation Chrétienne, dont il ſeroit abſurde de douter? Par quelle autre voye que celle des témoignages humains, l'Auteur lui-même a-t-il donc connu cette

(40) *Mandement in*-4to, p. 12 ; in-12, p. xxv.
(41) Emile, *ubi ſuprà.*

Sparte, cette Athene, cette Rome dont il vante si souvent & avec tant d'assurances les Loix, les mœurs, & les Héros? Que d'hommes entre lui & les Historiens qui ont conservé la mémoire de ces événements!

SI LA matiere étoit moins grave, & que j'eusse moins de respect pour vous, cette maniere de raisonner me fourniroit peut-être l'occasion d'égayer un peu mes Lecteurs; mais à Dieu ne plaise que j'oublie le ton qui convient au sujet que je traite, & à l'homme à qui je parle! Au risque d'être plat dans ma réponse, il me suffit de montrer que vous vous trompez.

CONSIDÉREZ donc, de grace, qu'il est tout-à-fait dans l'ordre que des faits humains soient attestés par des témoignages humains. Ils ne peuvent l'être par nulle autre voye; je ne puis savoir que Sparte & Rome ont existé, que parce que des Auteurs contemporains me le disent; & entre moi & un autre homme qui a vécu loin de moi, il faut nécessairement des intermédiaires: mais pourquoi en faut-il entre Dieu & moi, & pourquoi en faut-il de si éloignés, qui en ont besoin de tant d'autres? Est-il simple, est-il naturel, que Dieu ait été chercher Moïse pour parler à Jean-Jacques Rousseau?

D'AILLEURS nul n'est obligé, sous peine

de damnation, de croire que Sparte ait exiſté; nul, pour en avoir douté, ne ſera dévoré des flammes éternelles. Tout fait, dont nous ne ſommes pas les témoins, n'eſt établi pour nous que ſur des preuves morales; & toute preuve morale eſt ſuſceptible de plus & de moins. Croirai-je que la Juſtice divine me précipite à jamais dans l'enfer, uniquement pour n'avoir pas ſu marquer bien exactement le point où une telle preuve devient invincible?

S'IL y a dans le monde une hiſtoire atteſtée, c'eſt celle des Wampirs. Rien n'y manque: procès verbaux, certificats de Notables, de Chirurgiens, de Curés, de Magiſtrats. La preuve juridique eſt des plus complettes. Avec cela, qui eſt-ce qui croit aux Wampirs? Serons-nous tous damnés pour n'y avoir pas cru?

QUELQUE atteſtés que ſoient, au gré même de l'incrédule Cicéron, pluſieurs des prodiges rapportés par Tite-Live, je les regarde comme autant de fables, & ſûrement je ne ſuis pas le ſeul. Mon expérience conſtante, & celle de tous les hommes, eſt plus forte en ceci que le témoignage de quelques uns. Si Sparte & Rome ont été des prodiges elles-mêmes, c'étoient des prodiges dans le genre moral; & comme on s'abuſeroit en Laponie de fixer à quatre pieds la ſtature

naturelle de l'homme, on ne s'abuseroit pas moins parmi nous de fixer la mesure des ames humaines sur celle des gens que l'on voit autour de soi.

Vous vous souviendrez, s'il vous plait, que je continue ici d'examiner vos raisonnements en eux-mêmes, sans soutenir ceux que vous attaquez. Après ce mémoratif nécessaire, je me permettrai sur votre maniere d'argumenter encore une supposition.

Un habitant de la rue St. Jacques vient tenir ce discours à Monsieur l'Archevêque de Paris: " Monseigneur, je sais que „ vous ne croyez ni à la béatitude de St. Jean „ de Pâris, ni aux miracles qu'il a plu à „ Dieu d'opérer en public sur sa tombe, à „ la vue de la Ville du monde la plus éclai- „ rée & la plus nombreuse; mais je crois „ devoir vous attester que je viens de voir „ ressusciter le Saint en personne, dans le „ lieu où ses os ont été déposés.

L'homme de la rue Saint-Jacques ajoute à cela le détail de toutes les circonstances qui peuvent frapper le spectateur d'un pareil fait. Je suis persuadé qu'à l'ouie de cette nouvelle, avant de vous expliquer sur la foi que vous y ajoutez, vous commencerez par interroger celui qui l'atteste, sur son état, sur ses sentiments, sur son Confesseur, sur d'autres articles semblables; & lorsqu'à son air,

comme à ſes diſcours, vous aurez compris que c'eſt un pauvre Ouvrier, & que, n'ayant point à vous montrer de billet de confeſſion, il vous confirmera dans l'opinion qu'il eſt Janſéniſte : " Ah ah ! „ lui direz-vous, d'un air railleur, " vous êtes convulſionnaire, „ & vous avez vu reſſuſciter ſaint Pâris? „ Cela n'eſt pas fort étonnant ; vous avez „ tant vu d'autres merveilles !

Toujours dans ma ſuppoſition, ſans doute il inſiſtera : il vous dira qu'il n'a point vu ſeul le miracle ; qu'il avoit deux ou trois perſonnes avec lui qui ont vu la même choſe, & que d'autres à qui il l'a voulu raconter, diſent l'avoir auſſi vu eux-mêmes. Là-deſſus vous demanderez ſi tous ces témoins étoient Janſéniſtes ? " Oui, Monſeigneur, dira-t-il ; „ mais n'importe ; ils ſont en nom- „ bre ſuffiſant, gens de bonnes mœurs, de „ bon ſens, & non récuſables ; la preuve „ eſt complette, & rien ne manque à notre „ déclaration pour conſtater la vérité du „ fait.

D'autres Evêques, moins charitables, enverroient chercher un Commiſſaire, & lui conſigneroient le bon homme honoré de la viſion glorieuſe, pour en aller rendre graces à Dieu aux petites-maiſons. Pour vous, Monſeigneur, plus humain, mais non plus crédule, après une grave réprimande vous

vous contenterez de lui dire : " Je ſais que
„ deux ou trois témoins, honnêtes gens &
„ de bon ſens, peuvent atteſter la vie ou la
„ mort d'un homme ; mais je ne ſais pas encore
„ combien il en faut pour conſtater la
„ réſurrection d'un Janſéniſte. En attendant
„ que je l'apprenne, allez, mon enfant, tâcher
„ de fortifier votre cerveau creux. Je
„ vous diſpenſe du jeûne, & voilà de quoi
„ vous faire de bon bouillon.

C'EST à peu près, Monſeigneur, ce que vous diriez, & ce que diroit tout autre homme ſage à votre place. D'où je conclus que, même ſelon vous, & ſelon tout autre homme ſage, les preuves morales ſuffiſantes pour conſtater les faits qui ſont dans l'ordre des poſſibilités morales, ne ſuffiſent plus pour conſtater des faits d'un autre ordre, & purement ſurnaturels : ſur quoi je vous laiſſe juger vous-même de la juſteſſe de votre comparaiſon.

VOICI pourtant la concluſion triomphante que vous en tirez contre moi. *Son ſcepticiſme n'eſt donc ici fondé que ſur l'intérêt de ſon incrédulité.* (42) Monſeigneur, ſi jamais elle me procure un Evêché de cent mille livres de rentes, vous pourrez parler de l'intérêt de mon incrédulité.

(42) *Mandement* in-4to, p. 12 ; in-12, p. xxvj.

Continuons maintenant à vous tranſcrire, en prenant ſeulement la liberté de reſtituer au beſoin les paſſages de mon Livre que vous tronquez.

„ Qu'un homme, *ajoute-t-il plus loin*, „ vienne nous tenir ce langage : Mortels, „ je vous annonce les volontés du Très-„ Haut; reconnoiſſez à ma voix celui qui „ m'envoye. J'ordonne au Soleil de chan-„ ger ſon cours, aux Etoiles de former un „ autre arrangement, aux montagnes de „ s'applanir, aux flots de s'élever, à la terre „ de prendre un autre aſpect : à ces merveil-„ les qui ne reconnoîtra pas à l'inſtant le „ maître de la nature? „ *Qui ne croiroit, M. T. C. F., que celui qui s'exprime de la ſorte ne demande qu'à voir des miracles pour être Chrétien?*

Bien plus que cela, Monſeigneur; puiſque je n'ai pas même beſoin des miracles pour être Chrétien.

Ecoutez, toutefois, ce qu'il ajoute: „ Reſte enfin, dit-il, l'examen le plus im-„ portant dans la doctrine annoncée : car „ puiſque ceux qui diſent que Dieu fait ici-„ bas des miracles, prétendent que le Dia-„ ble les imite quelquefois, avec les prodi-„ ges les mieux conſtatés nous ne ſommes „ pas plus avancés qu'auparavant; & puiſ-„ que les Magiciens de Pharaon oſoient, en

„ présence même de Moïse, faire les mê-
„ mes signes qu'il faisoit par l'ordre exprès
„ de Dieu, pourquoi dans son absence n'euf-
„ sent-ils pas, aux mêmes titres, prétendu
„ la même autorité? Ainsi donc, après avoir
„ prouvé la doctrine par le miracle, il faut
„ prouver le miracle par la doctrine, de
„ peur de prendre l'œuvre du Démon pour
„ l'œuvre de Dieu. (43) Que faire en pa-
„ reil cas pour éviter le dialele? Une seule
„ chose; revenir au raisonnement, & laif-
„ ser-là les miracles. Mieux eût valu n'y pas
„ recourir.

C'est dire; qu'on me montre des miracles, & je croirai. Oui, Monseigneur: c'est dire; qu'on me montre des miracles, & je croirai aux miracles. *C'est dire; qu'on me montre des miracles, & je refuserai encore de croire.* Oui, Monseigneur, c'est dire, selon le précepte même de Moïse; (44) qu'on me montre des miracles, & je refuserai encore de croire une doctrine absurde & déraisonnable qu'on voudroit étayer par eux. Je croirois plutôt à la magie, que de reconnoître la voix de Dieu dans des leçons contre la raison.

(43) Je suis forcé de confondre ici la note avec le texte, à l'imitation de Mr. de Beaumont. Le Lecteur pourra consulter l'un & l'autre dans le Livre même, T. III. p. 145. *& suiv.*

(44) Deutéron. c. XIII.

J'ai dit que c'étoit-là du bon ſens le plus ſimple, qu'on n'obſcurciroit qu'avec des diſtinctions tout au moins très-ſubtiles : c'eſt encore une de mes prédictions; en voici l'accompliſſement.

Quand une doctrine eſt reconnue vraie, divine, fondée ſur une Révélation certaine, on s'en ſert pour juger des miracles, c'eſt-à-dire, pour rejetter les prétendus prodiges que des impoſteurs voudroient oppoſer à cette doctrine. Quand il s'agit d'une doctrine nouvelle qu'on annonce comme émanée du ſein de Dieu, les miracles ſont produits en preuves; c'eſt-à-dire, que celui qui prend la qualité d'Envoyé du Très-Haut, confirme ſa miſſion, ſa prédication, par des miracles qui ſont le témoignage même de la Divinité. Ainſi la doctrine & les miracles ſont des arguments reſpectifs dont on fait uſage, ſelon les divers points de vue où l'on ſe place dans l'étude & dans l'enſeignement de la Religion. Il ne ſe trouve là, ni abus du raiſonnement, ni ſophiſme ridicule, ni cercle vicieux. (45)

Le Lecteur en jugera. Pour moi je n'ajouterai pas un ſeul mot. J'ai quelquefois répondu ci-devant avec mes paſſages; mais

(45) *Mandement* in-4to, p. 13; in-12, p. xxvij.

c'eſt avec le vôtre que je veux vous répondre ici.

Où eſt donc, M. T. C. F., la bonne foi philoſophique dont ſe pare cet Ecrivain?

MONSEIGNEUR, je ne me ſuis jamais piqué d'une bonne foi philoſophique; car je n'en connois pas de telle. Je n'oſe même plus trop parler de la bonne foi chrétienne, depuis que les ſoi-diſants Chrétiens de nos jours trouvent ſi mauvais qu'on ne ſupprime pas les objections qui les embarraſſent. Mais pour la bonne foi pure & ſimple, je demande laquelle de la mienne ou de la vôtre eſt la plus facile à trouver ici?

PLUS j'avance, plus les points à traiter deviennent intéreſſants. Il faut donc continuer à vous tranſcrire. Je voudrois dans des diſcuſſions de cette importance ne pas omettre un de vos mots.

On croiroit qu'après les plus grands efforts pour décréditer les témoignages humains qui atteſtent la révélation chrétienne, le même Auteur y défere cependant de la maniere la plus poſitive, la plus ſolemnelle.

ON AUROIT raiſon, ſans doute, puiſque je tiens pour révélée toute Doctrine où je reconnois l'eſprit de Dieu. Il faut ſeulement ôter l'amphibologie de votre phraſe: car ſi le verbe rélatif *y défere* ſe rapporte à

la Révélation Chrétienne, vous avez raison; mais s'il se rapporte aux témoignages humains, vous avez tort. Quoiqu'il en soit, je prends acte de votre témoignage contre ceux qui osent dire que je rejette toute révélation: comme si c'étoit rejetter une Doctrine, que de la reconnoître sujette à des difficultés insolubles à l'esprit humain; comme si c'étoit la rejetter, que ne pas l'admettre sur le témoignage des hommes, lorsqu'on a d'autres preuves équivalentes ou supérieures qui dispensent de celle-là. Il est vrai que vous dites conditionnellement, *on croiroit*; mais *on croiroit* signifie *on croit*, lorsque la raison d'exception pour ne pas croire se réduit à rien, comme on verra ci-après de la vôtre. Commençons par la preuve affirmative.

Il faut pour vous en convaincre, M. T. C. F., & en même-temps pour vous édifier, mettre sous vos yeux cet endroit de son Ouvrage. " J'avoue que la majesté des
" Ecritures m'étonne; la sainteté de l'E-
" vangile (46) parle à mon cœur. Voyez

(46) La négligence avec laquelle Mr. de Beaumont me transcrit, lui a fait faire ici deux changements dans une ligne. Il a mis, *la majesté de l'Ecriture*, au-lieu de, *la majesté des Ecritures;* & il a mis, *la sainteté de l'Ecriture* au-lieu de, *la sainteté de l'Evangile.* Ce n'est pas, à la vérité, me faire dire des hérésies; mais c'est me faire parler bien niaisement.

„ les Livres des Philoſophes, avec toute
„ leur pompe; qu'ils ſont petits près de ce-
„ lui-là! Se peut-il qu'un Livre, à la fois ſi
„ ſublime & ſi ſimple, ſoit l'ouvrage des
„ hommes? Se peut-il que celui dont il fait
„ l'hiſtoire, ne ſoit qu'un homme lui-même?
„ Eſt-ce là le ton d'un enthouſiaſte ou d'un
„ ambitieux ſectaire? Quelle douceur, quelle
„ pureté dans ſes mœurs! quelle grace tou-
„ chante dans ſes inſtructions! quelle élé-
„ vation dans ſes maximes! quelle profonde
„ ſageſſe dans ſes diſcours! quelle préſence
„ d'eſprit, quelle fineſſe & quelle juſteſſe
„ dans ſes réponſes! quel empire ſur ſes
„ paſſions! Où eſt l'homme, où eſt le Sage
„ qui ſait agir, ſouffrir & mourir ſans foi-
„ bleſſe & ſans oſtentation? (47) Quand
„ Platon peint ſon Juſte imaginaire couvert
„ de tout l'opprobre du crime, & digne
„ de tous les prix de la vertu, il peint trait
„ pour trait Jeſus-Chriſt : la reſſemblance

(47) Je remplis, ſelon ma coutume, les lacunes faites par Mr. de Beaumont; non qu'abſolument celles qu'il fait ici ſoient inſidieuſes, comme en d'autres endroits; mais parce que le défaut de ſuite & de liaiſon affoiblit le paſſage quand il eſt tronqué; & auſſi parce que mes perſécuteurs ſupprimant avec ſoin tout ce que j'ai dit de ſi bon cœur en faveur de la Religion, il eſt bon de le rétablir à meſure que l'occaſion s'en trouve.

„ eſt ſi frappante que tous les Peres l'ont
„ ſentie, & qu'il n'eſt pas poſſible de s'y
„ tromper. Quels préjugés, quel aveugle-
„ ment ne faut-il point avoir pour oſer com-
„ parer le fils de Sophroniſque au fils de
„ Marie? Quelle diſtance de l'un à l'autre!
„ Socrate mourant ſans douleur, ſans igno-
„ minie, ſoutint aiſément juſqu'au bout ſon
„ perſonnage; & ſi cette facile mort n'eût
„ honoré ſa vie, on douteroit ſi Socrate,
„ avec tout ſon eſprit, fut autre choſe qu'un
„ Sophiſte. Il inventa, dit-on, la morale:
„ d'autres avant lui l'avoient miſe en pra-
„ tique; il ne fit que dire ce qu'ils avoient
„ fait, il ne fit que mettre en leçons leurs
„ exemples. Ariſtide avoit été juſte, avant
„ que Socrate eût dit ce que c'étoit que
„ juſtice; Léonidas étoit mort pour ſon
„ Pays, avant que Socrate eût fait un devoir
„ d'aimer la Patrie; Sparte étoit ſobre, avant
„ que Socrate eût loué la ſobriété: avant
„ qu'il eût défini la vertu, Sparte abondoit
„ en hommes vertueux. Mais où Jeſus avoit-
„ il pris parmi les ſiens cette morale élevée
„ & pure, dont lui ſeul a donné les leçons
„ & l'exemple? Du ſein du plus furieux
„ fanatiſme la plus haute ſageſſe ſe fit en-
„ tendre, & la ſimplicité des plus héroï-
„ ques vertus honora le plus vil de tous
„ les Peuples. La mort de Socrate philo-

„ ſophant tranquillement avec ſes amis, eſt „ la plus douce qu'on puiſſe deſirer ; celle „ de Jeſus expirant dans les tourments, in- „ jurié, raillé, maudit de tout un Peuple, „ eſt la plus horrible qu'on puiſſe craindre. „ Socrate, prenant la coupe empoiſonnée, „ bénit celui qui la lui préſente & qui pleu- „ re ; Jeſus, au milieu d'un ſupplice affreux, „ prie pour ſes bourreaux acharnés. Oui, ſi „ la vie & la mort de Socrate ſont d'un Sa- „ ge, la vie & la mort de Jeſus ſont d'un „ Dieu. Dirons-nous que l'Hiſtoire de l'E- „ vangile eſt inventée à plaiſir ? Non, ce n'eſt „ pas ainſi qu'on invente ; & les faits de So- „ crate, dont perſonne ne doute, ſont moins „ atteſtés que ceux de Jeſus-Chriſt. Au fond „ c'eſt reculer la difficulté ſans la détruire. „ Il ſeroit plus inconcevable que pluſieurs „ hommes d'accord euſſent fabriqué ce Li- „ vre, qu'il ne l'eſt qu'un ſeul en ait fourni „ le ſujet. Jamais des Auteurs Juifs n'euſ- „ ſent trouvé ni ce ton ni cette morale, & „ l'Evangile a des caracteres de vérité ſi „ grands, ſi frappants, ſi parfaitement ini- „ mitables, que l'Inventeur en ſeroit plus „ étonnant que le Héros. „ (48)

(49) *Il ſeroit difficile, M. T. C. F., de rendre un plus bel hommage à l'authen-*

(48) Emile, T. III. page 179 *& ſuiv.*

(49) *Mandement* in-4to, p. 14 ; in-12, p. xxx.

ticité de l'Evangile. Je vous ſais gré, Monſeigneur, de cet aveu ; c'eſt une injuſtice que vous avez de moins que les autres. Venons maintenant à la preuve négative qui vous fait dire, *on croiroit* au-lieu d'*on croit.*

Cependant l'Auteur ne la croit qu'en conſéquence des témoignages humains. Vous vous trompez, Monſeigneur ; je la reconnois en conſéquence de l'Evangile & de la ſublimité que j'y vois, ſans qu'on me l'atteſte. Je n'ai pas beſoin qu'on m'affirme qu'il y a un Evangile lorſque je le tiens. *Ce ſont toujours des hommes qui lui rapportent ce que d'autres hommes ont rapporté.* Et point du tout : on ne me rapporte point que l'Evangile exiſte ; je le vois de mes propres yeux : & quand tout l'Univers me ſoutiendroit qu'il n'exiſte pas, je ſaurois très-bien que tout l'Univers ment, ou ſe trompe. *Que d'hommes entre Dieu & lui ?* Pas un ſeul. L'Evangile eſt la piece qui décide, & cette piece eſt entre mes mains. De quelque maniere qu'elle y ſoit venue, & quelqu'Auteur qui l'ait écrite, j'y reconnois l'Eſprit divin : cela eſt immédiat autant qu'il peut l'être ; il n'y a point d'hommes entre cette preuve & moi ; & dans le ſens où il y en auroit, l'hiſtorique de ce ſaint Livre, de ſes Auteurs, du temps où il a été compoſé, &c. rentre dans les diſcuſſions de critique où la

preuve morale eſt admiſe. Telle eſt la réponſe du Vicaire Savoyard.

Le voilà donc bien évidemment en contradiction avec lui-même; le voilà confondu par ſes propres aveux. Je vous laiſſe jouir de toute ma confuſion. *Par quel étrange aveuglement a-t-il donc pu ajoûter?* " Avec tout cela ce même Evangile
„ eſt plein de choſes incroyables, de cho-
„ ſes qui répugnent à la raiſon; & qu'il eſt
„ impoſſible à tout homme ſenſé de conce-
„ voir ni d'admettre. Que faire au milieu
„ de toutes ces contradictions? Etre tou-
„ jours modeſte & circonſpect; reſpecter
„ en ſilence (50) ce qu'on ne ſauroit ni

(50) Pour que les hommes s'impoſent ce reſpect & ce ſilence, il faut que quelqu'un leur diſe une fois les raiſons d'en uſer ainſi. Celui qui connoît ces raiſons peut les dire; mais ceux qui cenſurent & n'en diſent point, pourroient ſe taire. Parler au Public avec franchiſe, avec fermeté, eſt un droit commun à tous les hommes, & même un devoir en toute choſe utile: mais il n'eſt guères permis à un Particulier d'en cenſurer publiquement un autre; c'eſt s'attribuer une trop grande ſupériorité de vertus, de talents, de lumieres. Voilà pourquoi je ne me ſuis jamais ingéré de critiquer ni réprimander perſonne. J'ai dit à mon ſiecle des vérités dures, mais je n'en ai dit à aucun Particulier; & s'il m'eſt arrivé d'attaquer & nommer quelques Livres, je n'ai jamais parlé des Auteurs vivants qu'avec toute ſorte de bienſéance & d'égards.

„ rejetter ni comprendre, & s'humilier de-
„ vant le grand Etre qui ſeul ſait la vérité.
„ Voilà le ſcepticiſme involontaire où je
„ ſuis reſté. „ *Mais le ſcepticiſme, M. T. C. F., peut-il donc être involontaire, lorſqu'on refuſe de ſe ſoumettre à la doctrine d'un Livre qui ne ſauroit être inventé par les hommes; lorſque ce Livre porte des caracteres de vérité ſi grands, ſi frappants, ſi parfaitement inimitables, que l'inventeur en ſeroit plus étonnant que le Héros? C'eſt bien ici qu'on peut dire que l'iniquité a menti contre elle-même.* (51)

Monseigneur, vous me taxez d'iniquité ſans ſujet; Vous m'imputez ſouvent des menſonges, & vous ne m'en montrez aucun. Je m'impoſe avec vous une maxime contraire, & j'ai quelquefois lieu d'en uſer.

Le scepticisme du Vicaire eſt involontaire par la même raiſon qui vous fait nier qu'il le ſoit. Sur les foibles autorités qu'on veut donner à l'Evangile, il le rejetteroit par les raiſons déduites auparavant, ſi l'Eſprit divin, qui brille dans la morale &

On voit comment ils me le rendent. Il me ſemble que tous ces Meſſieurs, qui ſe mettent ſi fiérement en avant pour m'enſeigner l'humilité, trouvent la leçon meilleure à donner qu'à ſuivre.

(51) *Mandement* in-4to, p. 14; in 12, p. xxx.

dans la doctrine de ce Livre, ne lui rendoit toute la force qui manque au témoignage des hommes sur un tel point. Il admet donc ce Livre Sacré avec toutes les choses admirables qu'il renferme & que l'esprit humain peut entendre; mais quant aux choses incroyables qu'il y trouve, *lesquelles répugnent à sa raison, & qu'il est impossible à tout homme sensé de concevoir ni d'admettre*, il les *respecte en silence sans les comprendre ni les rejetter, & s'humilie devant le grand Etre qui seul sait la vérité.* Tel est son scepticisme; & ce scepticisme est bien involontaire, puisqu'il est fondé sur des preuves invincibles de part & d'autre, qui forcent la raison de rester en suspens. Ce scepticisme est celui de tout Chrétien raisonnable & de bonne foi, qui ne veut savoir des choses du Ciel que celles qu'il peut comprendre, celles qui importent à sa conduite, & qui rejette avec l'Apôtre *les questions peu sensées, qui sont sans instruction, & qui n'engendrent que des combats.* (52)

D'ABORD vous me faites rejetter la révélation pour m'en tenir à la Religion naturelle; & premiérement, je n'ai point rejetté la Révélation. Ensuite vous m'accusez *de*

(52) Timoth. C. II. v. 23.

de ne pas admettre même la Religion naturelle, ou du moins de n'en pas reconnoître la néceſſité ; & votre unique preuve eſt dans le paſſage ſuivant que vous rapportez. " Si je me trompe, c'eſt de bon-
„ ne foi. Cela ſuffit (53) pour que mon
„ erreur ne me ſoit pas imputée à crime;
„ quand vous vous tromperiez de mê-
me, il y auroit peu de mal à cela. „ *C'eſt-à-dire*, continuez-vous, *que ſelon lui il ſuffit de ſe perſuader qu'on eſt en poſſeſſion de la vérité; que cette perſuaſion, fût-elle accompagnée des plus monſtrueuſes erreurs, ne peut jamais être un ſujet de reproche; qu'on doit toujours regarder comme un homme ſage & religieux, celui qui, adoptant les erreurs mêmes de l'Athéiſme, dira qu'il eſt de bonne foi. Or n'eſt-ce pas là ouvrir la porte à toutes les ſuperſtitions, à tous les ſyſtêmes fanatiques, à tous les délires de l'eſprit humain?* (54)

Pour vous, Monſeigneur, vous ne pourrez pas dire ici comme le Vicaire; *ſi je me trompe, c'eſt de bonne foi:* car c'eſt bien évidemment à deſſein qu'il vous plaît de prendre le change & de le donner à vos Lec-

(53) Emile, Tome III. p. 15. Mr. de Beaumont a mis; *cela me ſuffit.*

(54) *Mandement* in-4to, p. 15; in-12, p. xxxj.

teurs; c'eſt ce que je m'engage à prouver ſans replique, & je m'y engage ainſi d'avance, afin que vous y regardiez de plus près.

La profession du Vicaire Savoyard eſt compoſée de deux parties. La premiere, qui eſt la plus grande, la plus importante, la plus remplie de vérités frappantes & neuves, eſt deſtinée à combattre le moderne matérialiſme, à établir l'exiſtence de Dieu & la Religion naturelle avec toute la force dont l'Auteur eſt capable. De celle-là, ni vous ni les Prêtres n'en parlez point; parce qu'elle vous eſt fort indifférente, & qu'au fond la cauſe de Dieu ne vous touche guères, pourvu que celle du Clergé ſoit en ſûreté.

La seconde, beaucoup plus courte, moins réguliere, moins approfondie, propoſe des doutes & des difficultés ſur les révélations en général, donnant pourtant à la nôtre ſa véritable certitude dans la pureté, la ſainteté de ſa doctrine, & dans la ſublimité toute divine de celui qui en fut l'Auteur. L'objet de cette ſeconde partie eſt de rendre chacun plus réſervé dans ſa Religion, à taxer les autres de mauvaiſe foi dans la leur, & de montrer que les preuves de chacune ne ſont pas tellement démonſtratives à tous les yeux qu'il faille traiter en coupables ceux qui n'y voyent pas la même clarté que nous. Cette ſeconde partie écrite avec

toute la modeſtie, avec tout le reſpect convenables, eſt la ſeule qui ait attiré votre attention & celle des Magiſtrats. Vous n'avez eu que des buchers & des injures pour réfuter mes raiſonnements. Vous avez vu le mal dans le doute de ce qui eſt douteux; vous n'avez point vu le bien dans la preuve de ce qui eſt vrai.

En effet, cette premiere partie, qui contient ce qui eſt vraiment eſſentiel à la Religion, eſt décifive & dogmatique. L'Auteur ne balance pas, n'héſite pas: ſa conſcience & ſa raiſon le déterminent d'une maniere invincible; il croit, il affirme, il eſt fortement perſuadé.

Il commence l'autre, au contraire, par déclarer que *l'examen qui lui reſte à faire eſt bien différent; qu'il n'y voit qu'embarras, myſtere, obſcurité; qu'il n'y porte qu'incertitude & défiance; qu'il n'y faut donner à ſes diſcours que l'autorité de la raiſon; qu'il ignore lui-même s'il eſt dans l'erreur; & que toutes ſes affirmations ne ſont ici que des raiſons de douter.* (55) Il propoſe donc ſes objections, ſes difficultés, ſes doutes. Il propoſe auſſi ſes grandes & fortes raiſons de croire; & de toute cette diſcuſſion réſulte la certitude des dogmes eſſentiels, & un ſcep-

(55) Emile, Tome III. p. 92.

ticifme refpectueux fur les autres. A la fin de cette feconde partie, il infifte de nouveau fur la circonfpection néceffaire en l'écoutant. *Si j'étois plus fûr de moi, j'aurois*, dit-il, *pris un ton dogmatique & décifif; mais je fuis homme, ignorant, fujet à l'erreur: que pouvois-je faire? Je vous ai ouvert mon cœur fans réferve: ce que je tiens pour fûr, je vous l'ai donné pour tel; je vous ai donné mes doutes pour des doutes, mes opinions pour des opinions; je vous ai dit mes raifons de douter & de croire. Maintenant c'eft à vous de juger.* (56)

Lors donc que dans le même Ecrit l'Auteur dit: *Si je me trompe, c'eft de bonne foi; cela fuffit pour que mon erreur ne me foit pas imputée à crime*; je demande à tout Lecteur qui a le fens commun & quelque fincérité, fi c'eft fur la premiere ou fur la feconde partie que peut tomber ce foupçon d'être dans l'erreur; fur celle où l'Auteur affirme, ou fur celle où il balance; fi ce foupçon marque la crainte de croire en Dieu mal-à-propos, ou fur celle d'avoir à tort des doutes fur la Révélation? Vous avez pris le premier parti contre toute raifon, & dans le feul defir de me rendre

(34) Emile, Tome III. p. 92.

criminel; je vous défie d'en donner aucun autre motif. Monſeigneur, où ſont, je ne dis pas l'équité, la charité chrétienne, mais le bons ſens & l'humanité?

QUAND vous auriez pu vous tromper ſur l'objet de la crainte du Vicaire, le texte ſeul que vous rapportez vous eût déſabuſé malgré vous. Car lorſqu'il dit; *cela ſuffit pour que mon erreur ne me ſoit pas imputée à crime*, il reconnoît qu'une pareille erreur pourroit être un crime, & que ce crime lui pourroit être imputé, s'il ne procédoit pas de bonne foi. Mais quand il n'y auroit point de Dieu, où ſeroit le crime de croire qu'il y en a un? Et quand ce ſeroit un crime, qui eſt-ce qui le pourroit imputer? La crainte d'être dans l'erreur ne peut donc ici tomber ſur la Religion naturelle, & le diſcours du Vicaire ſeroit un vrai galimathias dans le ſens que vous lui prêtez. Il eſt donc impoſſible de déduire du paſſage que vous rapportez, que *je n'admets pas la Religion naturelle*, ou que *je n'en reconnois pas la néceſſité*; il eſt encore impoſſible d'en déduire *qu'on doive toujours*, ce ſont vos termes, *regarder comme un homme ſage & religieux celui qui, adoptant les erreurs de l'Athéiſme, dira qu'il eſt de bonne foi*; & il eſt même impoſſible que vous ayiez cru cette déduction légitime. Si cela n'eſt pas démontré, rien

ne ſauroit jamais l'être, où il faut que je ſois un inſenſé.

POUR montrer qu'on ne peut s'autoriſer d'une miſſion divine pour débiter des abſurdités, le Vicaire met aux priſes un Inſpiré, qu'il vous plaît d'appeller Chrétien, & un raiſonneur, qu'il vous plaît d'appeller Incrédule, & il les fait diſputer chacun dans leur langage, qu'il déſapprouve, & qui très-ſûrement n'eſt ni le ſien ni le mien. (57) Là-deſſus vous me taxez d'*une inſigne mauvaiſe foi*, (58) & vous prouvez cela par l'ineptie des diſcours du premier. Mais ſi ces diſcours ſont ineptes, à quoi donc le reconnoiſſez-vous pour Chrétien? & ſi le raiſonneur ne réfute que des inepties, quel droit avez-vous de le taxer d'incrédulité? S'enſuit-il des inepties que débite un Inſpiré, que ce ſoit un Catholique, & de celles que réfute un raiſonneur, que ce ſoit un mécréant? Vous auriez bien pu, Monſeigneur, vous diſpenſer de vous reconnoître à un langage ſi plein de bile & de déraiſon; car vous n'aviez pas encore donné votre Mandement.

Si la raiſon & la révélation étoient oppoſées l'une à l'autre, il eſt conſtant, dites-vous, *que Dieu ſeroit en contradic-*

(57) Emile Tome III. p. 151.
(58) *Mandement* in-4to, p. 15; in-12, p. xxxij.

tion avec lui même. (59) Voilà un grand aveu que vous nous faites là : car il est sûr que Dieu ne se contredit point. *Vous dites, ô Impies, que les dogmes que nous regardons comme révélés combattent les vérités éternelles : mais il ne suffit pas de le dire.* J'en conviens ; tâchons de faire plus.

Je suis sûr que vous pressentez d'avance où j'en vais venir. On voit que vous passez sur cet article des mysteres comme sur des charbons ardents ; vous osez à peine y poser le pied. Vous me forcez pourtant à vous arrêter un moment dans cette situation douloureuse. J'aurai la discrétion de rendre ce moment le plus court qu'il se pourra.

Vous conviendrez bien, je pense, qu'une de ces vérités éternelles qui servent d'éléments à la raison, est que la partie est moindre que le tout ; & c'est pour avoir affirmé le contraire, que l'Inspiré vous paroît tenir un discours plein d'ineptie. Or selon votre doctrine de la transubstantiation, lorsque Jesus fit la derniere Cene avec ses Disciples, & qu'ayant rompu le pain il donna son corps à chacun d'eux, il est clair qu'il tint son corps entier dans sa main ; &, s'il mangea lui-même du pain consacré, comme il put le faire, il mit sa tête dans sa bouche.

(59) *Mandement* in-4to, p. 15, 16.; in-12, page xxxij.

Voilà donc bien clairement, bien précisément, la partie plus grande que le tout, & le contenant moindre que le contenu. Que dites-vous à cela, Monseigneur? Pour moi, je ne vois que Mr. le Chevalier de Causans qui puisse vous tirer d'affaire.

Je sais bien que vous avez encore la ressource de saint Augustin, mais c'est la même. Après avoir entassé sur la Trinité force discours inintelligibles, il convient qu'ils n'ont aucun sens; *mais*, dit naïvement ce Pere de l'Eglise, *on s'exprime ainsi, non pour dire quelque chose, mais pour ne pas rester muet.* (60)

Tout bien considéré, je crois, Monseigneur, que le parti le plus sûr que vous ayiez à prendre sur cet article & sur beaucoup d'autres, est celui que vous avez pris avec Mr. de Montazet, & par la même raison.

La mauvaise foi de l'Auteur d'Emile n'est pas moins révoltante dans le langage qu'il fait tenir à un Catholique prétendu. (61) " Nos Catholiques, „ *lui fait-il dire*, " font grand bruit de l'autorité de l'Eglise: mais que gagnent-ils à „ cela, s'il leur faut un aussi grand appareil

(60) *Dictum est tamen tres personæ, non ut aliquid diceretur, sed ne taceretur.* Aug. de Trinit. L. V. c. 9.

(61) *Mandement* in-4to, p. 15; in-12, p. xxiv.

„ de preuves pour cette autorité qu'aux au-
„ tres ſectes pour établir directement leur
„ doctrine? L'Egliſe décide que l'Egliſe a
„ droit de décider. Ne voilà-t-il pas une au-
„ torité bien prouvée? „ *Qui ne croiroit, M. T. C. F., à entendre cet impoſteur, que l'autorité de l'Egliſe n'eſt prouvée que par ſes propres déciſions, & qu'elle procede ainſi: Je décide que je ſuis infaillible; donc je le ſuis? Imputation calomnieuſe, M. T. C. F.* Voilà, Monſeigneur, ce que vous aſſurez: il nous reſte à voir vos preuves. En attendant, oſeriez-vous bien affirmer que les Théologiens Catholiques n'ont jamais établi l'autorité de l'Egliſe par l'autorité de l'Egliſe, *ut in ſe virtualiter reflexam?* S'ils l'ont fait, je ne les charge donc pas d'une imputation calomnieuſe.

(62) *La conſtitution du Chriſtianiſme, l'eſprit de l'Evangile, les erreurs mêmes, & la foibleſſe de l'eſprit humain, tendent à démontrer que l'Egliſe établie par Jeſus-Chriſt eſt une Egliſe infaillible.* Monſeigneur, vous commencez par nous payer-là de mots qui ne nous donnent pas le change: Les diſcours vagues ne font jamais preuve; & toutes ces choſes qui tendent à démontrer, ne démontrent rien. Al-

(62) *Mandement, ibid.*

lons donc tout d'un coup au corps de la démonſtration : le voici.

Nous aſſurons que comme ce divin Légiſlateur a toujours enſeigné la vérité, ſon Egliſe l'enſeigne auſſi toujours. (63)

MAIS qui êtes-vous, vous qui nous aſſurez cela pour toute preuve ? Ne ſeriez-vous point l'Egliſe ou ſes Chefs ? A vos manieres d'argumenter, vous paroiſſez compter beaucoup ſur l'aſſiſtance du Saint-Eſprit. Que dites-vous donc, & qu'a dit l'Impoſteur? De grace, voyez cela vous-mêmes ; car je n'ai pas le courage d'aller juſqu'au bout.

JE DOIS pourtant remarquer que toute la force de l'objection que vous attaquez ſi bien, conſiſte dans cette phraſe que vous avez eu ſoin de ſupprimer à la fin du paſſage dont il s'agit. *Sortez delà, vous rentrez dans toutes nos diſcuſſions.* (64)

EN EFFET, quel eſt ici le raiſonnement du Vicaire ? Pour choiſir entre les Religions diverſes, il faut, dit-il, de deux choſes l'une ; ou entendre les preuves de chaque ſecte & les comparer, ou s'en rapporter à l'autorité de ceux qui nous inſtruiſent. Or le premier moyen ſuppoſe des connoiſſances que peu d'hommes ſont en état d'acquérir, & le

(63) *Ibid.* Cet endroit mérite d'être lu dans le Mandement même.

(64) Emile, Tome III. p. 165.

ſecond juſtifie la croyance de chacun dans quelque Religion qu'il naiſſe. Il cite en exemple la Religion Catholique, où l'on donne pour Loi l'autorité de l'Egliſe, & il établit là-deſſus ce ſecond dilemme. Ou c'eſt l'Egliſe qui s'attribue à elle-même cette autorité, & qui dit: *Je décide que je ſuis infaillible*, *donc je le ſuis*; & alors elle tombe dans le ſophiſme appellé cercle vicieux : ou elle prouve qu'elle a reçu cette autorité de Dieu; & alors il lui faut un auſſi grand appareil de preuves pour montrer qu'en effet elle a reçu cette autorité, qu'aux autres ſectes pour établir directement leur doctrine: il n'y a donc rien à gagner pour la facilité de l'inſtruction; & le Peuple n'eſt pas plus en état d'examiner les preuves de l'autorité de l'Egliſe chez les Catholiques, que la vérité de la doctrine chez les Proteſtants. Comment donc ſe déterminera-t-il d'une maniere raiſonnable autrement que par l'autorité de ceux qui l'inſtruiſent? Mais alors le Turc ſe déterminera de même. En quoi le Turc eſt-il plus coupable que nous? Voilà, Monſeigneur, le raiſonnement auquel vous n'avez pas répondu, & auquel je doute qu'on puiſſe répondre. (65) Votre franchiſe épiſcopale

(65) C'eſt ici une de ces objections terribles auxquelles ceux qui m'attaquent ſe gardent bien de toucher. Il n'y a rien de ſi commode que

ſe tire d'affaire en tronquant le paſſage de l'Auteur de mauvaiſe foi.

GRACE au Ciel, j'ai fini cette ennuyeuſe tâche. J'ai ſuivi pied-à-pied vos raiſons, vos citations, vos cenſures, & j'ai fait voir qu'autant de fois que vous avez attaqué mon Livre, autant de fois avez vous eu tort. Il reſte le ſeul article du Gouvernement, dont je veux bien vous faire grace ; très-ſûr que quand celui qui gémit ſur les miſeres du Peuple, & qui les éprouve, eſt accuſé par vous d'empoiſonner les ſources de la félicité publique, il n'y a point de Lecteur qui ne ſente ce que vaut un pareil diſcours. Si le Traité du Contract Social n'exiſtoit pas, & qu'il fallût prouver de nouveau les

de répondre avec des injures & de ſaintes déclamations ; on élude aiſément tout ce qui embarraſſe. Auſſi faut il avouer qu'en ſe chamaillant entre eux, les Théologiens ont bien des reſſources qui leur manquent vis-à-vis des ignorants, & auxquelles il faut alors ſuppléer comme ils peuvent. Ils ſe payent réciproquement de mille ſuppoſitions gratuites qu'on n'oſe récuſer quand on n'a rien de mieux à donner ſoi-même. Telle eſt ici l'invention de je ne ſais quelle foi infuſe qu'ils obligent Dieu, pour les tirer d'affaire, de tranſmettre du pere à l'enfant. Mais ils réſervent ce jargon pour diſputer avec les Docteurs ; s'ils s'en ſervoient avec nous autres profanes, ils auroient peur qu'on ne ſe moquât d'eux.

grandes vérités que j'y développe, les compliments que vous faites à mes dépens aux Puiſſances, ſeroient un des faits que je citerois en preuve, & le ſort de l'Auteur en ſeroit un autre encore plus frappant. Il ne me reſte plus rien à dire à cet égard; mon ſeul exemple a tout dit, & la paſſion de l'intérêt particulier ne doit point ſouiller les vérités utiles. C'eſt le Décret contre ma perſonne, c'eſt mon Livre brûlé par le bourreau, que je tranſmets à la poſtérité pour pieces juſtificatives : mes ſentiments ſont moins bien établis par mes Ecrits que par mes malheurs..

Je viens, Monſeigneur, de diſcuter tout ce que vous alléguez contre mon Livre. Je n'ai pas laiſſé paſſer une de vos propoſitions ſans examen; j'ai fait voir que vous n'avez raiſon dans aucun point, & je n'ai pas peur qu'on réfute mes preuves; elles ſont au-deſſus de toute replique où regne le ſens commun.

Cependant quand j'aurois eu tort en quelques endroits, quand j'aurois eu toujours tort, quelle indulgence ne méritoit point un Livre où l'on ſent par-tout, même dans les erreurs, même dans le mal qui peut y être, le ſincere amour du bien & le zele de la vérité; un Livre où l'Auteur, ſi peu affirmatif, ſi peu déciſif, avertit ſi ſouvent

ſes Lecteurs de ſe défier de ſes idées, de peſer ſes preuves, de ne leur donner que l'autorité de la raiſon; un Livre qui ne reſpire que paix, douceur, patience, amour de l'ordre, obéiſſance aux Loix en toute choſe, & même en matiere de Religion; un Livre enfin où la cauſe de la Divinité eſt ſi bien défendue, l'utilité de la Religion ſi bien établie, où les mœurs ſont ſi reſpectées, où l'arme du ridicule eſt ſi bien ôtée au vice, où la méchanceté eſt peinte ſi peu ſenſée, & la vertu ſi aimable? Eh! quand il n'y auroit pas un mot de vérité dans cet Ouvrage, on en devroit honorer & chérir les rêveries, comme les chimeres les plus douces qui puiſſent flatter & nourrir le cœur d'un homme de bien. Oui, je ne crains point de le dire; s'il exiſtoit en Europe un ſeul Gouvernement vraiment éclairé, un Gouvernement dont les vues fuſſent vraiment utiles & ſaines, il eût rendu des honneurs publics à l'Auteur d'Émile, il lui eût élevé des ſtatues. Je connoiſſois trop les hommes pour attendre d'eux de la reconnoiſſance; je ne les connoiſſois pas aſſez, je l'avoue, pour en attendre ce qu'ils ont fait.

Après avoir prouvé que vous avez mal raiſonné dans vos cenſures, il me reſte à prouver que vous m'avez calomnié dans vos injures: mais puiſque vous ne m'injuriez

qu'en vertu des torts que vous m'imputez dans mon Livre, montrer que mes prétendus torts ne ſont que les vôtres, n'eſt-ce pas dire aſſez que les injures qui les ſuivent ne doivent pas être pour moi. Vous chargez mon Ouvrage des épithetes les plus odieuſes ; & moi je ſuis un homme abominable, un téméraire, un impie, un impoſteur. Charité chrétienne, que vous avez un étrange langage dans la bouche des Miniſtres de Jeſus-Chriſt !

Mais vous qui m'oſez reprocher des blaſphêmes, que faites-vous quand vous prenez les Apôtres pour complices des propos offenſants qu'il vous plaît de tenir ſur mon compte ? A vous entendre, on croiroit que ſaint Paul m'a fait l'honneur de ſonger à moi, & de prédire ma venue comme celle de l'Antechriſt. Et comment l'a-t-il prédite, je vous prie ? Le voici. C'eſt le début de votre Mandement.

Saint Paul a prédit, mes très-chers Freres, qu'il viendroit des jours périlleux où il y auroit des gens amateurs d'eux-mêmes, fiers, ſuperbes, blaſphémateurs, impies, calomniateurs, enflés d'orgueil, amateurs des voluptés plutôt que de Dieu ; des hommes d'un eſprit corrompu & pervertis dans la Foi. (66)

(66) *Mandement* in-4to, p. 4 ; in-12. p. ix.

Je ne conteste assurément pas que cette prédiction de saint Paul ne soit très-bien accomplie; mais s'il eût prédit, au contraire, qu'il viendroit un temps où l'on ne verroit point de ces gens-là, j'aurois été, je l'avoue, beaucoup plus frappé de la prédiction, & sur-tout de l'accomplissement.

D'après une Prophétie si bien appliquée, vous avez la bonté de faire de moi un portrait dans lequel la gravité Episcopale s'égaye à des antitheses, & où je me trouve un personnage fort plaisant. Cet endroit, Monseigneur, m'a paru le plus joli morceau de votre Mandement. On ne sauroit faire une satyre plus agréable, ni diffamer un homme avec plus d'esprit.

Du sein de l'erreur, (il est vrai que j'ai passé ma jeunesse dans votre Eglise.) *il s'est élevé* (pas fort haut,) *un homme plein du langage de la Philosophie*, (comment prendrois-je un langage que je n'entends point?) *sans être véritablement Philosophe:* (Oh! d'accord: je n'aspirai jamais à ce titre, auquel je reconnois n'avoir aucun droit; & je n'y renonce assurément pas par modestie.) *Esprit doué d'une multitude de connoissances*, (J'ai appris à ignorer des multitudes de choses que je croyois savoir.) *qui ne l'ont pas éclairé*, (elles m'ont appris à ne pas penser l'être.) *& qui*

ont répandu les ténebres dans les autres eſprits : (Les ténebres de l'ignorance valent mieux que la fauſſe lumiere de l'erreur.) *Caractere livré aux paradoxes d'opinions & de conduite ;* (Y a-t-il beaucoup à perdre à ne pas agir & penſer comme tout le monde ?) *alliant la ſimplicité des mœurs avec le faſte des penſées ;* (La ſimplicité des mœurs éleve l'ame ; quant au faſte de mes penſées, je ne ſais ce que c'eſt.) *le zele des maximes antiques avec la fureur d'établir des nouveautés ;* (Rien de plus nouveau pour nous que des maximes antiques : il n'y a point à cela d'alliage, & je n'y ai point mis de fureur.) *l'obſcurité de la retraite avec le deſir d'être connu de tout le monde :* (Monſeigneur, vous voilà comme les faiſeurs de Romans, qui devinent tout ce que leur Héros à dit & penſé dans ſa chambre. Si c'eſt ce deſir qui m'a mis la plume à la main, expliquez comment il m'eſt venu ſi tard, ou pourquoi j'ai tardé ſi long-temps à le ſatisfaire ? *On l'a vu invectiver contre les Sciences qu'il cultivoit ;* (Cela prouve que je n'imite pas vos gens de Lettres, & que dans mes Ecrits l'intérêt de la vérité marche avant le mien.) *préconiſer l'excellence de l'Evangile,* (toujours & avec le plus vrai zele.) *dont il détruiſoit les dogmes ;* (Non, mais j'en

prêchois la charité, bien détruite par les Prêtres.) *peindre la beauté des vertus qu'il éteignoit dans l'ame de ses Lecteurs.* (Ames honnêtes, est-il vrai que j'éteins en vous l'amour des vertus!

Il s'est fait le Précepteur du Genre-humain pour le tromper; le Moniteur public, pour égarer tout le monde; l'Oracle du siecle, pour achever de le perdre. (Je viens d'examiner comment vous avez prouvé tout cela.) *Dans un Ouvrage sur l'inégalité des conditions,* (Pourquoi des conditions? ce n'est là ni mon sujet ni mon titre.) *il avoit rabaissé l'homme jusqu'au rang des bêtes;* (Lequel de nous deux l'éleve ou l'abaisse, dans l'alternative d'être bête ou méchant?) *dans une autre production plus récente, il avoit insinué le poison de la volupté:* (Eh! que ne puis-je aux horreurs de la débauche substituer le charme de la volupté! Mais rassurez-vous, Monseigneur: vos Prêtres sont à l'épreuve de l'Héloïse; ils ont pour préservatif l'Aloïsia.) *Dans celui-ci, il s'empare des premiers moments de l'homme afin d'établir l'empire de l'irréligion.* (Cette imputation a déja été examinée.)

Voilà Monseigneur, comment vous me traitez, & bien plus cruellement encore; moi que vous ne connoissez point, & que

vous ne jugez que ſur des oui-dire. Eſt-ce donc là la morale de cet Evangile dont vous vous portez pour le défenſeur? Accordons que vous voulez préſerver votre troupeau du poiſon de mon Livre; pourquoi des perſonnalités contre l'Auteur? J'ignore quel effet vous attendez d'une conduite ſi peu chrétienne, mais je ſais que défendre ſa Religion par de telles armes, c'eſt la rendre fort ſuſpecte aux gens de bien.

CEPENDANT, c'eſt moi que vous appellez téméraire. Eh! comment ai-je mérité ce nom, en ne propoſant que des doutes, & même avec tant de réſerve; en n'avançant que des raiſons, & même avec tant de reſpect, en n'attaquant perſonne, en ne nommant perſonne? Et vous, Monſeigneur, comment oſez-vous traiter ainſi celui dont vous parlez avec ſi peu de juſtice & de bienſéance, avec ſi peu d'égard, avec tant de légéreté?

VOUS me traitez d'impie; & de quelle impiété pouvez-vous m'accuſer, moi qui jamais n'ai parlé de l'Etre ſuprême pour lui rendre la gloire qui lui eſt due, ni du prochain que pour porter tout le monde à l'aimer? Les impies ſont ceux qui profanent indignement la cauſe de Dieu, en la faiſant ſervir aux paſſions des hommes : les impies ſont ceux qui s'oſant porter pour in-

terpretes de la Divinité, pour arbitres entr'elle & les hommes, exigent pour eux-mêmes les honneurs qui lui sont dus : les impies sont ceux qui s'arrogent le droit d'exercer le pouvoir de Dieu sur la terre, & veulent ouvrir & fermer le Ciel à leur gré : les impies sont ceux qui font lire des Libelles dans les Eglises.... A cette idée horrible tout mon sang s'allume, & des larmes d'indignation coulent de mes yeux. Prêtres du Dieu de paix, vous lui rendrez compte un jour, n'en doutez pas, de l'usage que vous osez faire de sa maison.

Vous me traitez d'Imposteur! & pourquoi? Dans votre maniere de penser, j'erre ; mais où est mon imposture? Raisonner & se tromper; est-ce en imposer? Un Sophiste même qui trompe sans se tromper n'est pas un imposteur encore, tant qu'il se borne à l'autorité de la raison, quoiqu'il en abuse. Un imposteur veut être cru sur sa parole, il veut lui-même faire autorité ; un imposteur est un fourbe qui veut en imposer aux autres pour son profit : & où est, je vous prie, mon profit dans cette affaire? Les imposteurs sont, selon Ulpien, ceux qui font des prestiges, des imprécations, des exorcismes : or assurément je n'ai jamais rien fait de tout cela.

Que vous discourez à votre aise, vous

autres hommes conſtitués en dignité! Ne reconnoiſſant de droits que les vôtres, ni de Loix que celles que vous impoſez, loin de vous faire un devoir d'être juſtes, vous ne vous croyez pas même obligés d'être humains. Vous accablez fiérement le foible ſans répondre de vos iniquités à perſonne: les outrages ne vous coûtent pas plus que les violences; ſur les moindres convenances d'intérêt ou d'état, vous nous balayez devant vous comme la pouſſiere. Les uns décretent & brûlent, les autres diffament & déshonorent, ſans droit, ſans raiſon, ſans mépris, même ſans colere, uniquement parce que cela les arrange, & que l'infortuné ſe trouve ſur leur chemin. Quand vous nous inſultez impunément, il ne nous eſt pas même permis de nous plaindre; & ſi nous montrons notre innocence & vos torts, on nous accuſe encore de vous manquer de reſpect.

MONSEIGNEUR, vous m'avez inſulté publiquement: je viens de prouver que vous m'avez calomnié. Si vous étiez un Particulier comme moi, que je puſſe vous citer devant un Tribunal équitable, & que nous y comparuſſions tous deux, moi avec mon Livre, & vous avec votre Mandement; vous y ſeriez certainement déclaré coupable, & condamné à me faire une réparation auſſi publique que l'offenſe l'a été. Mais vous

tenez un rang où l'on est dispensé d'être juste; & je ne suis rien. Cependant, vous qui professez l'Evangile; vous Prélat, fait pour apprendre aux autres leur devoir, vous savez le votre en pareil cas. Pour moi j'ai fait le mien, je n'ai plus rien à vous dire, & je me tais.

DAIGNEZ, Monseigneur, agréer mon profond respect.

A Môtiers le 18 *Nov.* 1762.

J. J. ROUSSEAU.

